

Portes et quincailleries Étude historique

SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC
Par Jeannot Bourdages, conservateur
Décembre 2022

CONSERVATION
ANALYSE
ICONOGRAPHIE

Étude historique

Approche de conservation
Historique des interventions
Sources
Portes | Quincailleries

Dossiers iconographiques

Office | Hangar LeBoutillier | Entrepôt LeBoutillier
Complexe La Forge
Accueil | Tonnellerie | Forge
Charpenterie | Coffre-fort | Hangar à farine
Poudrière

Autres modèles historiques

APPROCHE DE CONSERVATION

Les présents travaux sont effectués conformément aux *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux de Parcs Canada*. Pour ce projet, le traitement privilégié est la **préservation**, c'est-à-dire "l'action ou processus visant à protéger, à entretenir ou à stabiliser des matériaux existants." Dans la majorité des cas, ceux-ci sont intacts et/ou réparables. Les travaux s'inscrivent ainsi en continuité avec les interventions réalisées par le passé, notamment par la firme Boudreau, Fortier et Associés en 2003-2006.

Lorsque les portes sont cependant trop endommagées pour être réparées, nous préconisons d'effectuer des interventions ciblées de **restauration**. Selon une étude du Centre de conservation du Québec, les reproductions réalisées lors des précédentes phases de restauration comportent des différences de construction et de finition avec les modèles d'origine. Pour effectuer ce travail, des exemplaires originaux (portes, cadres, seuils, quincailleries) du 19^e siècle sont disponibles pour reconstituer les modèles à l'identique. Sur la face intérieure des portes, les travaux permettront de reconstituer les chanfreins des traverses, les moulures à baguettes des planches verticales et les fixations. Si possible, il serait également pertinent d'éliminer les éléments contemporains (serrures, poignées, etc.) qui ne sont plus utilisés et n'ayant pas de valeur patrimoniale.

Au plan de la peinture, pour l'instant, les couleurs actuelles sont conservées sur tous les éléments extérieurs. Lorsque les recherches seront plus avancées, le retour aux couleurs d'origine du 19^e siècle, pourra faire l'objet d'un projet distinct. Seuls l'endos des portes de l'Office pourront être repeints selon les couleurs sélectionnées lors des travaux de 2003-2006.

Audits techniques des bâtiments

À cette étape du projet, il est également important de rappeler les recommandations formulées par l'architecte Marie-Josée Deschênes, dans les onze audits techniques réalisés en 2021, concernant les portes. Ces recommandations ont servi de base aux demandes de financement déposées auprès des gouvernements du Québec et du Canada.

"Les parties des portes qui sont pourries ou brisées doivent être remplacées avec du bois sain, pin ou cèdre. Nous recommandons également d'assurer l'étanchéité de toutes les portes. L'ajout de coupe-froid est recommandé. Nous recommandons finalement l'utilisation de la teinture à l'huile de lin, comme le produit Woodmate 1060 de la compagnie MF ou encore la teinture extérieure opaque SICO 232. Des tests de peinture ont été mis en place afin de déterminer le système le plus adéquat. Avant d'appliquer une peinture, il faut s'assurer que la surface soit adéquatement préparée. Il faudra d'abord nettoyer et gratter le bois afin d'enlever toute trace de peinture, teinture, patine, fibres de bois mortes (grisâtres) et obtenir une surface de bois propre, saine et bien dépoussiérée. Les travaux doivent être effectués par des peintres spécialisés en patrimoine bâti."



NORMES GÉNÉRALES DE PARCS CANADA (EXTRAITS)

1. Conserver la valeur patrimoniale du lieu. Ne pas enlever ni remplacer ni modifier substantiellement les éléments caractéristiques intacts ou réparables.
2. Conserver les modifications apportées au lieu patrimonial qui, au fil du temps, sont devenues elles-mêmes des éléments caractéristiques.
3. Conserver la valeur patrimoniale du lieu en adoptant une approche d'intervention minimale.
4. Reconnaître chaque lieu patrimonial comme un témoin matériel d'une époque, d'un endroit et d'une utilisation. Éviter de donner une fausse impression d'évolution historique.
5. Affecter le lieu patrimonial à une utilisation qui n'impose aucun changement ou que des changements minimes à ses éléments caractéristiques.
7. Intervenir toujours de la façon la plus douce possible. Respecter la valeur patrimoniale du lieu au moment d'une intervention.
8. Remplacer par des matériaux identiques toutes les parties gravement détériorées ou manquantes des éléments caractéristiques, lorsqu'il en subsiste des prototypes.
9. Effectuer toutes les interventions nécessaires pour préserver les éléments caractéristiques du lieu afin qu'elles soient compatibles physiquement et visuellement avec le lieu patrimonial.

HISTORIQUE DES INTERVENTIONS

Au cours de leur histoire, les bâtiments du Site historique national de Paspébiac ont grandement évolué. Pour la plupart, ils ont été construits au 19e siècle, à l'apogée des compagnies Robin et LeBoutillier Brothers. Il s'agit essentiellement d'entrepôts de marchandises (morue séchée, matériaux de construction, produits importés), de logement ("cook-rooms"), d'ateliers de construction navale et de bureaux administratifs.

Après la crise de l'année 1886, ces deux compagnies entrent dans une période de déclin. Pour sa part, la LeBoutillier Brothers cesse ses opérations en 1923. De son côté, la compagnie Robin tente de s'adapter mais délaisse définitivement le secteur de la pêche à la morue. Plusieurs bâtiments sont ainsi abandonnés et finissent par disparaître, notamment lors du grand feu de 1964.

Parmi les 11 restants, certains se voient dotés de nouvelles fonctions au cours du 20e siècle. Par exemple, l'Entrepôt LeBoutillier est dorénavant utilisé pour l'entreposage du charbon. À l'avant, une grande rampe est ajoutée pour le transport par camion. De plus, les anciennes portes de chargement sont condamnées. De leur côté, l'Accueil et la Tonnellerie sont transformés en cafétéria pour les travailleurs de l'usine de transformation.

À la suite de l'intervention d'un comité de citoyens, les bâtiments subissent leurs premiers travaux de restauration en 1980-1983. D'autres grands travaux de restauration sont effectués en 1988-1989 et 2003-2006. Visant d'abord à redonner aux bâtiments certaines de leurs caractéristiques d'origine, ces travaux ont aussi permis l'aménagement du restaurant L'Ancre, de la salle de spectacle et des bureaux de l'administration.

Encore aujourd'hui, les bâtiments du Site historique national de Paspébiac portent les traces de ces différentes interventions. Avant d'intervenir à nouveau, il nous apparaît aujourd'hui fondamental de pouvoir tracer l'historique des différents éléments architecturaux: lesquels sont d'origine, quand ont-ils été restaurés, comment, par qui et selon quelle approche de conservation? Ce travail de documentation a été amorcé avec la publication, depuis trois ans, d'études sur l'histoire et l'architecture de chacun des onze bâtiments classés. Une analyse similaire a également publiée sur la protection côtière située à proximité de l'Entrepôt LeBoutillier.*

* L'ensemble des études sur les bâtiments sont disponibles, dans la section blogue, sur le site web du Site historique national de Paspébiac: <https://sitepaspebiac.ca/blogue/>

SOURCES

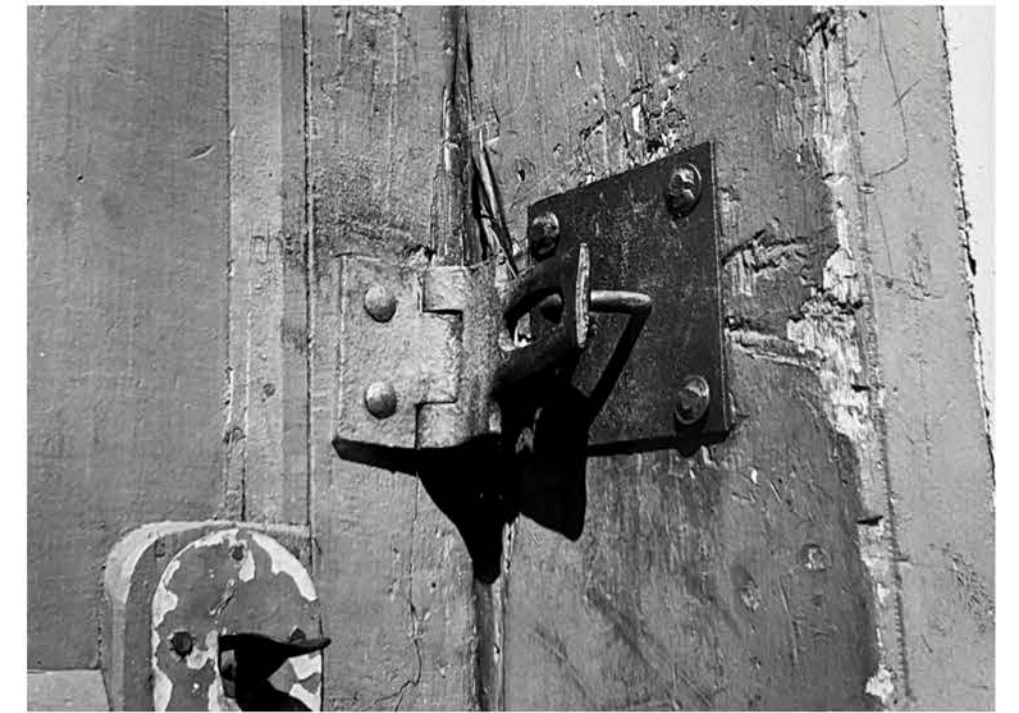
Dans le cadre de la préparation des plans et devis de restauration, nous avons relancé les recherches afin de pouvoir déterminer avec davantage d'exactitude l'authenticité des différents éléments composant les portes: structures en bois, bien sûr, mais également les poignées, serrures, système de barrure, etc. Si certains questionnements demeurent, la documentation recueillie constitue une base historique solide pour la prise de décision. Elle nous permet ainsi d'identifier certains modèles originaux, de les utiliser comme prototypes et, au besoin, de s'en servir pour effectuer des reconstitutions.

Heureusement, en raison de son importance, le Site historique national de Paspébiac peut compter sur une collection de photographies d'archives parmi les plus importantes dans l'univers des pêches. Pour l'analyse des portes, les séries réalisées par Lady McKie (1952) et Pierre Rastoul (1977) sont particulièrement utiles pour l'observation des détails de construction.

Au plan de la restauration, la firme Boudreau, Fortier et Associés nous a laissé une abondante quantité de plans, devis et cahiers d'entretien. Souvent, au moment de réaliser des reconstitutions, des relevés des éléments originaux ont été effectués. Malheureusement, la documentation s'avère jusqu'à présent beaucoup plus parcellaire pour les travaux réalisés par les architectes Jean-Luc Heyvang (1980-1983) et Émile Gilbert (1988-1989).

Les archives du Site historique national de Paspébiac contiennent également une quantité assez importante de photographies des différents chantiers de restauration. La comparaison à différents moments dans l'histoire permet ainsi de déterminer assez précisément l'authenticité des éléments architecturaux.

Ailleurs à Paspébiac, il est important de noter que la ferme Robin constitue aussi une source d'information extrêmement importante. Ayant subi peu de transformations depuis le 19^e siècle, elle renferme beaucoup d'éléments architecturaux d'origine, comme les portes et fenêtres, la peinture, le bardeau de cèdre, etc. Finalement, plusieurs photographies anciennes permettent également de trouver des modèles intéressants, utilisés sur d'autres bâtiments des compagnies Robin et LeBoutillier Brothers, que ce soit en Gaspésie ou ailleurs dans le golfe du Saint-Laurent.



PORTES

Il faut garder à l'esprit que les bâtiments ont d'abord été conçus pour une occupation saisonnière. Après la fin de la saison de pêche, ceux-ci étaient le plus souvent abandonnés durant la saison hivernale. De plus, le climat maritime (forts vents, précipitations abondantes, etc.) contribue à une détérioration plus rapide du bois. Aussi, à partir du moment où les compagnies amorcent leur déclin (1886), l'entretien des bâtiments est de plus en plus négligé... Il ne faut donc pas se surprendre si, après plus de 150-200 ans, la grande majorité des éléments extérieurs en bois aient dû être remplacés.

L'annexe de la Charpenterie

Construite vers 1850, la Charpenterie a été agrandie par l'ajout d'une annexe latérale en 1866. Cet ajout a permis de protéger des intempéries les éléments architecturaux: la porte double et ses quincailleries (cadre, pentures, gonds, poignées, trous de serrure, système de barrure, etc.), une fenêtre de l'étage, le bardeau fendu du mur, etc.

Reconstitutions

Dans tous les autres cas, en raison de leur détérioration, les portes extérieures ont dû être remplacées par des reconstitutions. Si la majorité des anciennes portes ont été jetées lors des travaux, huit modèles d'origine, datant vraisemblablement du 19e siècle, sont cependant toujours disponibles pour la Charpenterie, l'Office et la Poudrière. D'autres modèles sont également toujours en place sur les bâtiments de la ferme Robin.

Nouvelles portes

Plusieurs nouvelles portes extérieures ont dû être créées de toutes pièces pour l'aménagement du restaurant, de la salle de spectacle et des bureaux. À ce moment, les architectes ont souvent tenté des reproductions plus ou moins inspirées des modèles traditionnels. De plus, malgré le caractère patrimonial des bâtiments, ils ont dû se soumettre aux normes de construction en vigueur: issues de secours, portes coupe-feu, affichage en cas d'urgence, etc. En ce sens, beaucoup d'éléments contemporains sont venus s'ajouter. À long terme, nous souhaitons actuellement regrouper les services dans un nouveau pavillon d'accueil. Ainsi, lorsque cela est possible, nous souhaitons profiter de l'actuel exercice de restauration pour éliminer le plus grand nombre de ces éléments contemporains.

Structures d'anciennes portes

Encore aujourd'hui, il subsiste des traces d'anciennes portes dans l'enveloppe des bâtiments, notamment dans l'Entrepôt et le Hangar LeBoutillier. Pour l'instant, conformément à une approche d'intervention minimale, nous souhaitons simplement documenter leur existence, sans nécessairement effectuer de nouvelles reconstitutions.

QUINCAILLERIES

Grâce aux photographies, nous avons pu retrouver le modèle le plus courant de pentures utilisées au Site historique national de Paspébiac. Ce modèle, avec un renflement à bout arrondi, est présent sur la porte double à l'intérieur de l'annexe de la Charpenterie.

Toujours en nous basant sur les photographies historiques, nous pouvons affirmer que c'était le modèle le plus couramment utilisé au 19e siècle sur les bâtiments de Paspébiac. Des exemplaires semblables sont aussi présents sur les trois différentes portes de la Forge. Sur ce modèle, les gonds sont formés de pièces triangulaires, venant s'insérer à l'intérieur des poteaux de bois. Nous avons d'ailleurs trouvé des gonds similaires dans un ouvrage consacré à l'histoire de la ferronnerie traditionnelle.*

Il est à noter que, à l'époque, deux ou trois pentures pouvaient être utilisées pour soutenir chacun des vantaux.

Divers modèles de pentures

Sans toujours pouvoir les dater, l'analyse des photographies nous permet de trouver d'autres modèles originaux de pentures sur le Hangar LeBoutillier, la Tonnellerie et la Poudrière. Fait plus rare, un modèle vissé est aussi présent sur le Hangar à farine. À notre avis, il s'agit d'un modèle plus récent, utilisé par la compagnie Robin au 20e siècle.

Dans la majorité des cas, nous préconisons la conservation des modèles existants. Seul le Complexe La Forge nous laisse davantage perplexe... Dans ce cas, le modèle semble inspiré d'une porte réfrigérée, qui est très récent dans l'histoire du bâtiment (ca 1950-1970). Si jamais il fallait les remplacer, nous recommandons plutôt de refaire le modèle historique le plus courant.

Autres quincailleries

Parmi les autres types de quincailleries, seules deux barrures et une poignée de l'Office semblent d'origine. Dans plusieurs cas, le système de barrure utilisé est cependant une reproduction d'un modèle historique, d'ailleurs toujours présent sur l'un des bâtiments de la ferme Robin.

*Jean-Pierre Hardy, Le forgeron et le ferblantier, Montréal, Éditions du Boreal Express, 1978, p. 82.

Office

[ENTRE 1866 ET 1888]

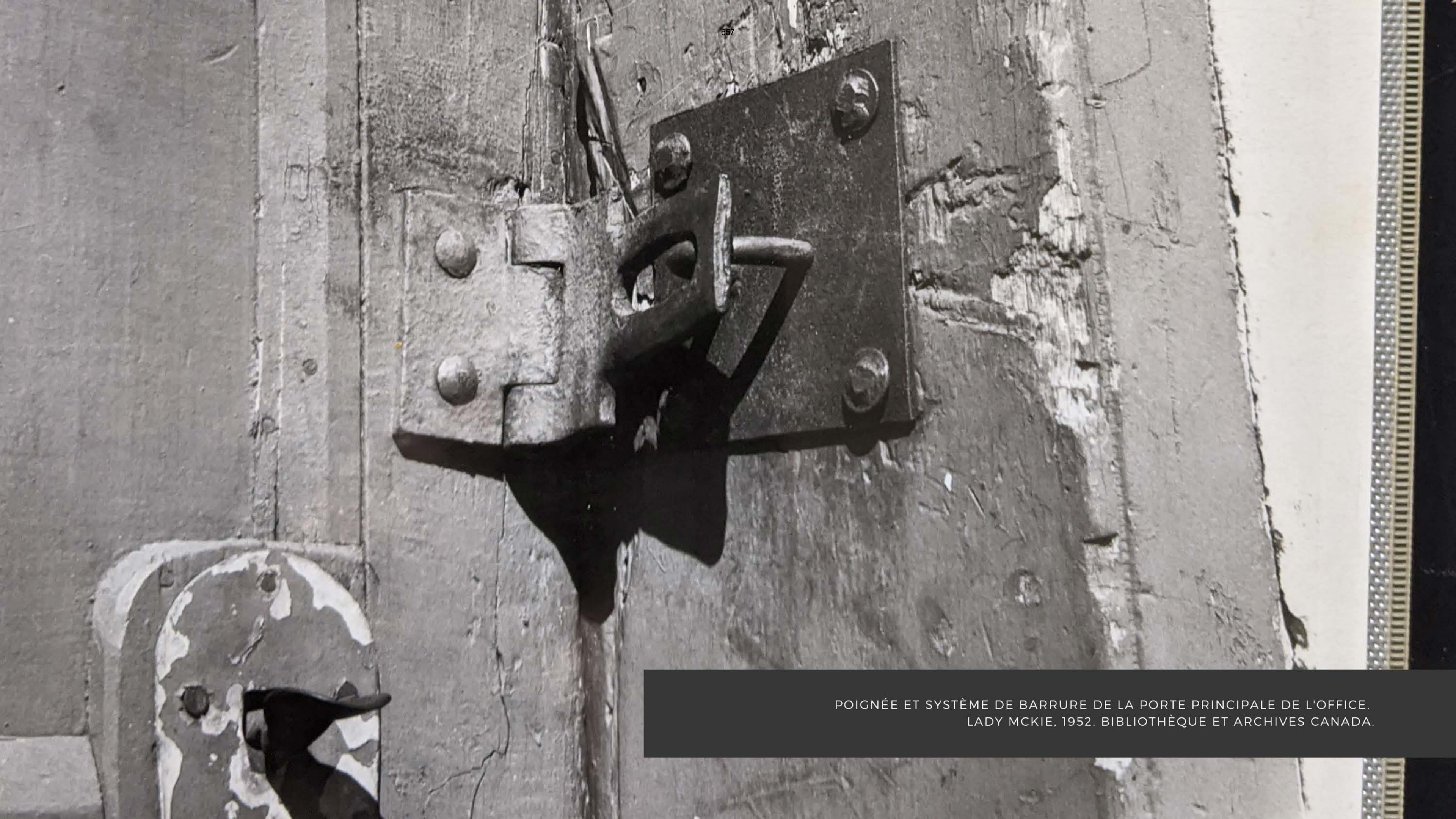
BUREAU DES DOUANES | BUREAU ADMINISTRATIF | USINE D'HUILE DE FOIE DE MORUE | SALLE D'EXPOSITION

RESTAURATIONS: 1981-1983, 1989, 2004-2005

Porte principale	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Reconstitution à l'identique	Oui	La porte de l'Office a été reconstituée à l'identique lors des travaux de 2005. La porte originale a néanmoins été conservée, elle est rangée au second étage de l'édifice.
Couleur - endos de la porte	Non	Couleur différente	Non	Pour une raison inconnue, le bleu semble avoir été éliminé lors de travaux de peinture entre 2005 et aujourd'hui. Il faudrait remettre des couleurs similaires à l'original. L'architecte Michel Boudreau avait choisi les couleurs suivantes en se basant sur les éléments originaux: Sico 4202-11 Bois blanc et Sico 4183-53 Bleu Viennois.
Poignée et serrure	Non	Modèle différent	Non	Si la porte doit être changée entièrement, prévoir d'installer un modèle similaire à celui présent sur la photographie de 1952.
Barrure	Oui	Modèle original	Oui	La barrure est similaire à celle présente sur la photographie de 1952.
Porte de côté	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Modèle similaire	Oui	La porte originale a été conservée et est rangée à l'étage de l'Office.
Couleur à l'arrière - Blanc	Non	Couleur différente	Non	En se fiant sur les photographies historiques, repeindre l'endos en bleu. En 2005, l'architecte Michel Boudreau avait choisi les couleurs suivantes en se basant sur les éléments originaux: Sico 4202-11 Bois blanc et Sico 4183-53 Bleu Viennois.
Pentures	Oui	Modèle original	Oui	Il s'agit d'un modèle de penture plus récent mais néanmoins authentique. Nous avons trouvé un modèle semblable dans le catalogue de la quincaillerie Omer De Serres [ca 1910-1950].
Poignée et système de barrure	Oui	Modèle original	Oui	



PORTE PRINCIPALE DE L'OFFICE.
LADY MCKIE, 1952. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA.



POIGNÉE ET SYSTÈME DE BARRURE DE LA PORTE PRINCIPALE DE L'OFFICE.
LADY MCKIE, 1952. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA.



PORTE PRINCIPALE DE L'OFFICE, VERS 1980.
LA POIGNÉE NE SEMBLE ALORS PLUS FONCTIONNELLE.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



ENDOS DE LA PORTE, 1981.
DEUX COULEURS ÉTAIENT PRÉSENTES AVANT LES TRAVAUX.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



ENDOS DE LA PORTE, 1984.
COMME POUR LES BOISERIES SOUS LES FENÊTRES, LE BLEU ET LE BLANC ÉTAIENT UTILISÉS.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PORTE PRINCIPALE DE L'OFFICE APRÈS LES TRAVAUX DE 1989.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PORTE RECONSTITUÉE LORS DES TRAVAUX DE 2005.
LA POIGNÉE ET LA SERRURE NE SONT PAS D'ORIGINE. LE SYSTÈME DE BARRURE SEMBLE TOUTEFOIS AUTHENTIQUE.
JEANNOT BOURDAGES, 2021. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



ENDOS DE L'ACTUELLE PORTE.
IL EST PROBABLE QUE LE SYSTÈME DE SERRURE AIT ÉTÉ AJOUTÉ LORS DES TRAVAUX DE 2005.
JEANNOT BOURDAGES, 2020. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



POIGNÉE ORIGINALE DE LA PORTE DE CÔTÉ DE L'OFFICE, VERS 1977.
UN MODÈLE IDENTIQUE EST PRÉSENT SUR LA MAISON DU GÉRANT DE L'ÎLE BONAVENTURE.
FONDS PIERRE RASTOUL. MUSÉE DE LA GASPÉSIE.



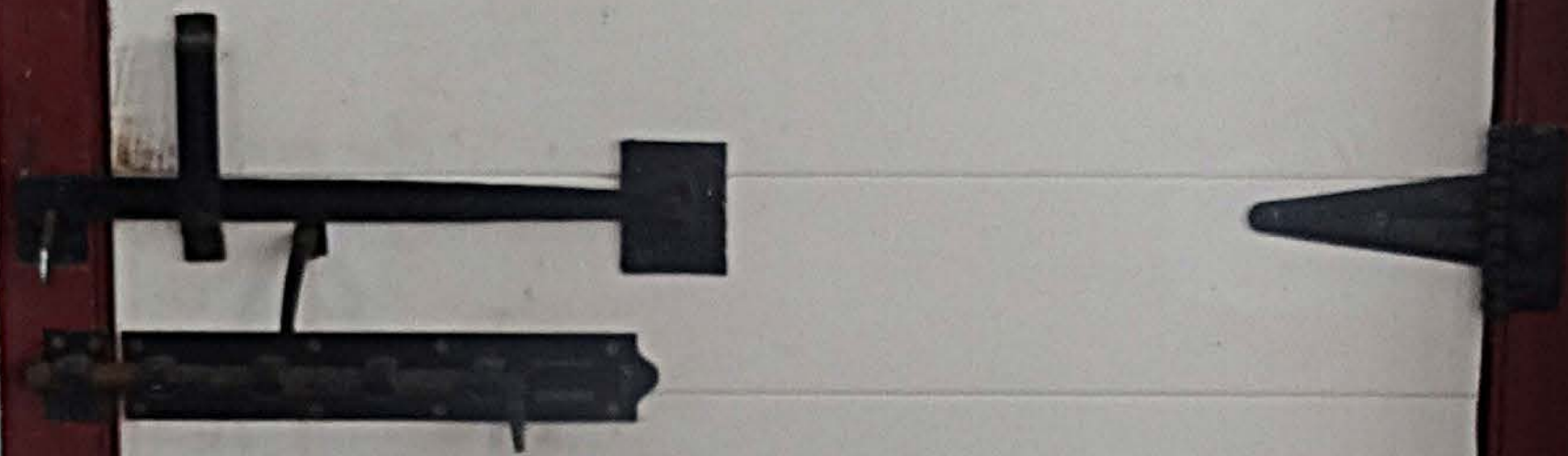
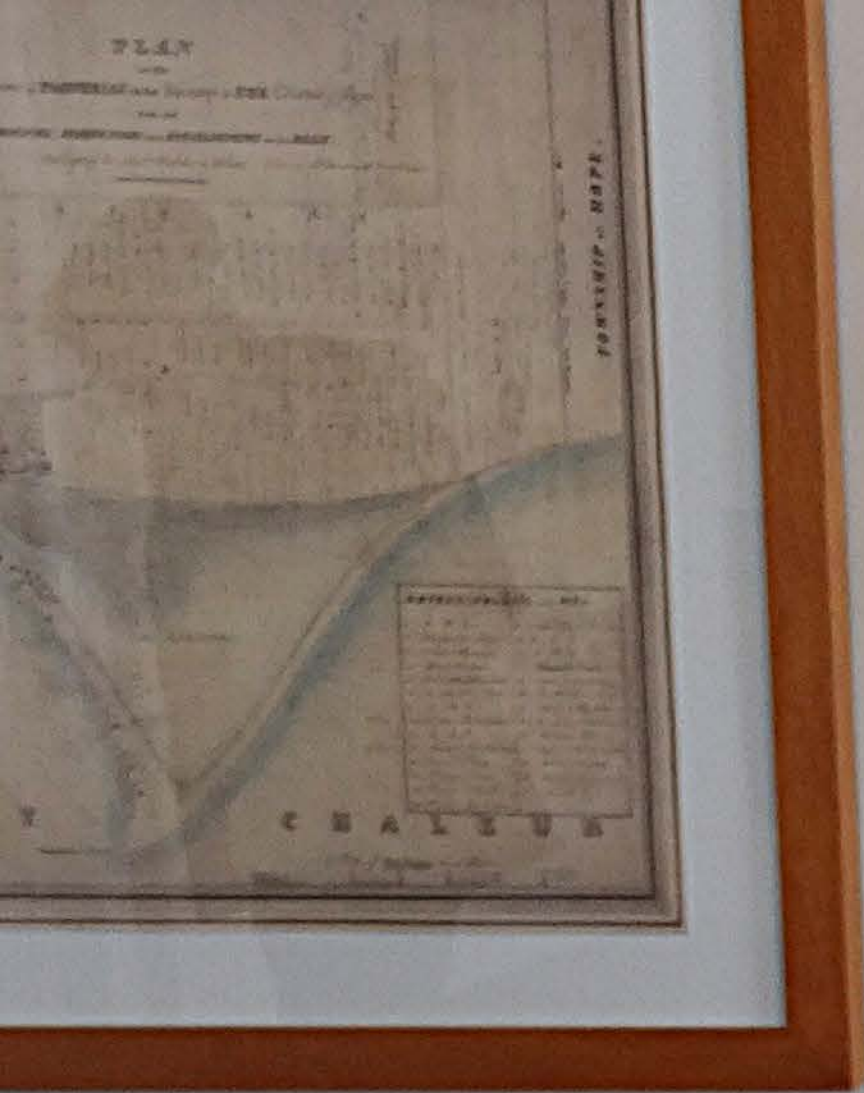
ENDOS DE LA PORTE DE CÔTÉ DE L'OFFICE DURANT LES TRAVAUX DE 1981.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



ENDOS DE LA PORTE DE CÔTÉ DE L'OFFICE, 1984.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



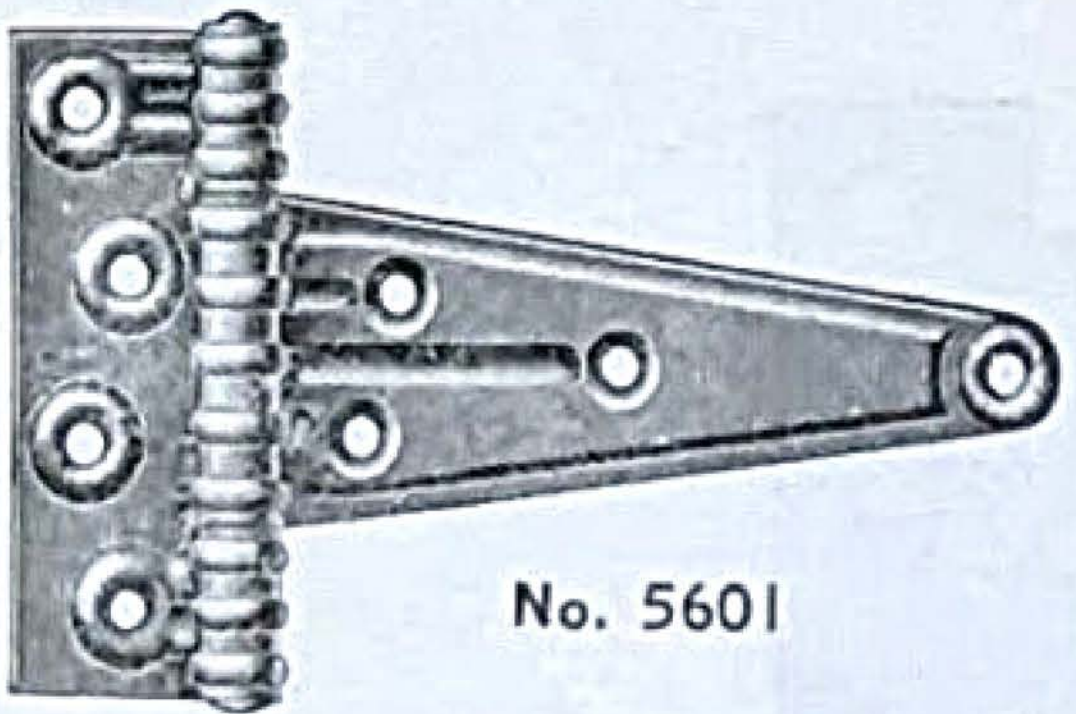
LA POIGNÉE D'ORIGINE A ÉTÉ CONSERVÉE LORS DES TRAVAUX.
JEANNOT BOURDAGES, 2021. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



LE SYSTÈME DE BARRURE ET LES PENTURES RESSEMBLENT BEAUCOUP AUX MODÈLES ORIGINAUX.
L'ANCIENNE COULEUR DE LA PORTE N'A CEPENDANT PAS ÉTÉ CONSERVÉ.
MARIE-HÉLÈNE VERDIER, 2021. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



MODÈLE DE PENTURE SIMILAIRE À CELUI PRÉSENT AVANT LA PREMIÈRE RESTAURATION.
IL S'AGIT PROBABLEMENT D'UN MODÈLE PLUS RÉCENT, LIÉ À L'ÉPOQUE DE LA FABRIQUE D'HUILE DE FOIE DE MORUE.
MARIE-HÉLÈNE VERDIER, 2021. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



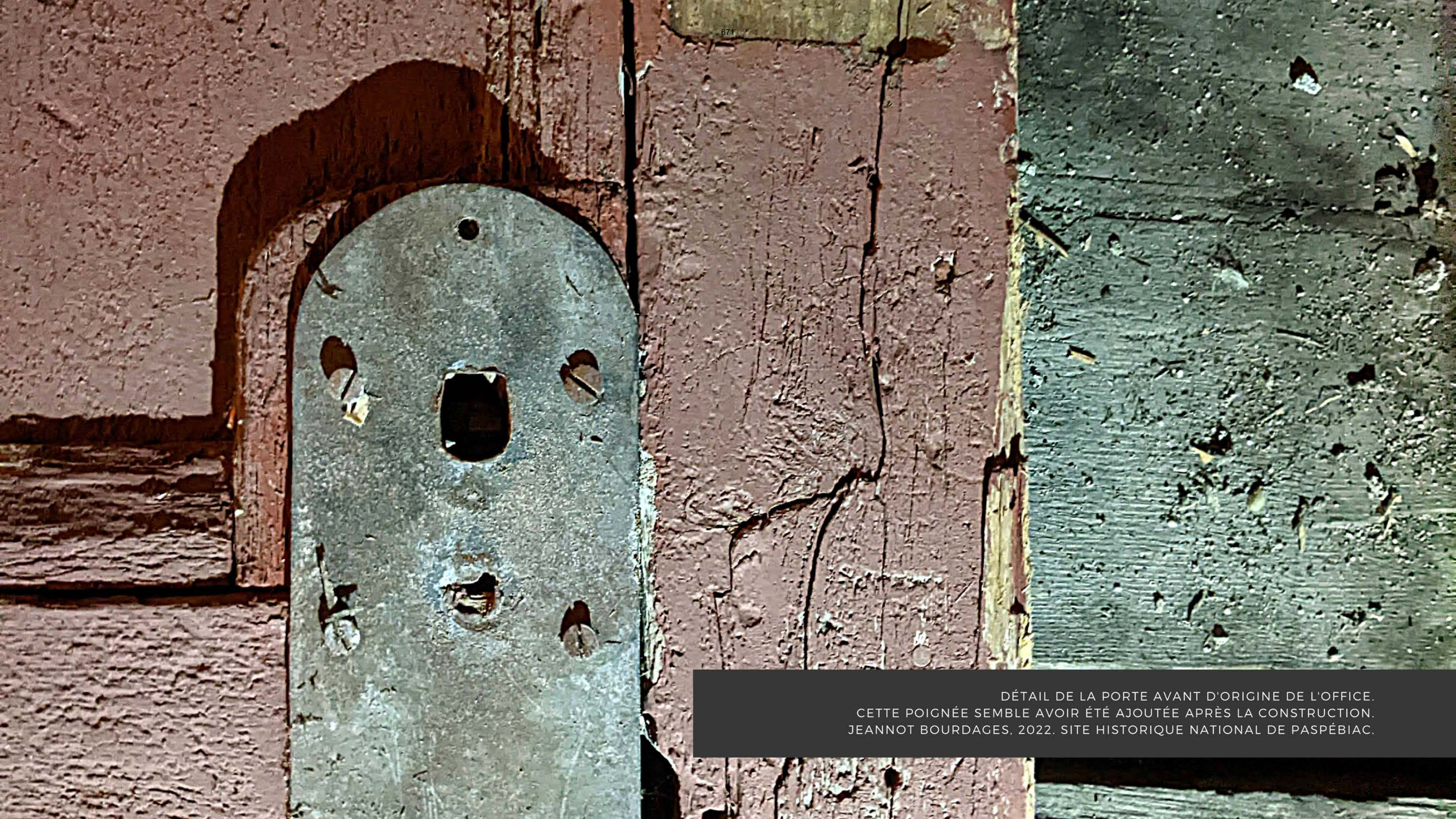
No. 5601

Per dozen pairs.

WROUGHT STEEL CORRUGATED EXTRA HEAVY T-HINGES

Size Length of Strap Inches	No. S37 Bright Steel	No. S61 Japanned	No. H307 Galvanized	No. H307 1/4 Galvanized With Brass Pins
4	\$4 70	\$5 20		
5	5 00			
6	6 20			
8	10 60			
10	15 15			
12	22 00	16 65 24 20	22 80 59 10	27 40 38 20 56 25

MODÈLE SIMILAIRE VENDU DANS UN ANCIEN CATALOGUE OMER DE SERRES,
OMER DE SERRES HARDWARE, MONTRÉAL, P. 560



DÉTAIL DE LA PORTE AVANT D'ORIGINE DE L'OFFICE.
CETTE POIGNÉE SEMBLE AVOIR ÉTÉ AJOUTÉE APRÈS LA CONSTRUCTION.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

PORTE DE CÔTÉ ORIGINALE DE L'OFFICE.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

Hangar LeBoutillier

[ENTRE 1838 ET 1845]

ENTREPÔT DE MARCHANDISES | GRANGE | ATELIER DE PRODUCTION DE FILET | BUREAUX, BOUTIQUE ET CENTRE DE DOCUMENTATION
RESTAURATIONS: 1980-1981, 1989, 2004-2005

Porte principale - double	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Reconstitution non identique	Non	La porte d'origine a été modifiée pour permettre l'installation d'isolant à l'intérieur. Il faudrait refaire la porte selon les modèles d'origines.
Système de barrure	Non	Modèle similaire	Oui	Si la fabrication semble différer, le modèle est assez similaire à un modèle d'origine qui se trouve à la ferme Robin.
Pentures	Oui	Modèle original	Oui	Les quincailleries d'origine semblent avoir été conservées lors des travaux de 1981. Celle qui manquait a été remplacée par un modèle historique.
Poignée	Non	Modèle similaire	Oui	La poignée n'était pas présente sur la porte à l'origine. Le modèle retenu est cependant proche des modèles historiques.
Portes de chargement	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Portes	Non	Modèle similaire	Non	Selon les recommandations du CCQ, si elles sont trop endommagées, les portes seraient à refaire selon les modèles d'origine.
Pentures - Modèle 1	Oui	Modèle original	Oui	Nous pensons que, lors des travaux de 1981, les pentures en bon état ont été conservées. Elles sont très similaires aux modèles historiques.
Pentures - Modèle 2	Inconnu	Modèle unique	Oui	Un second modèle, se terminant au bout en forme de pique, est unique au Hangar LeBoutillier. Nous ignorons s'il s'agit d'un modèle original ou d'un ajout lors des travaux de 1981. Dans le doute, nous préférons conserver les éléments en place.
Portes - Administration et issue de secours	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Nouvel élément	Oui	Ces nouvelles portes ont été créées lors des travaux d'aménagement du Hangar LeBoutillier en 1981. Elles ont une fonction purement utilitaire, c'est-à-dire de permettre l'accès au second étage par l'intermédiaire d'un escalier standard. À l'origine, c'est plutôt un escalier de meunier, situé au centre du bâtiment, qui permettait de monter à l'étage. Il faudra réfléchir à l'opportunité de les conserver ou non, une fois que le nouveau pavillon d'accueil sera construit.
Pentures - Modèle 2	Inconnu	Modèle unique	Oui	Un second modèle, se terminant au bout en forme de pique, est unique au Hangar LeBoutillier. Nous ignorons s'il s'agit d'un modèle original ou d'un ajout lors des travaux de 1981. Dans le doute, nous préférons conserver les éléments en place.
Structure de deux anciennes portes doubles	Oui	Élément absent	Oui	Après la construction du nouveau pavillon d'accueil, il faudra réfléchir à la possibilité de reconstituer ces deux anciennes portes doubles.

NOTRE PATRIOTINE A SAUVEGARDE



PORTE PRINCIPALE DU HANGAR LEBOUTILLIER AVANT LES TRAVAUX DE 1981.
UNE PENTURE EST MANQUANTE.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



AU CENTRE, UN SYSTÈME DE BARRURE SEMBLE DÉJÀ PRÉSENT.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



APRÈS LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE 1981.
LES PENTURES EXISTANTES SEMBLANT AVOIR ÉTÉ CONSERVÉES. UNE POIGNÉE ET UNE PENTURE ONT ÉTÉ AJOUTÉES.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



À L'ORIGINE, IL N'Y A PAS DE PORTE DANS LE MUR PIGNON EST.
LA PORTE DE CHARGEMENT COMPORTE TROIS PENTURES.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



IL N'Y A PAS NON PLUS DE PORTE DANS LE MUR PIGNON OUEST.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



À L'INTÉRIEUR, LA STRUCTURE D'ANCIENNES PORTES DOUBLES ÉTAIT AUTREFOIS VISIBLE AUX DEUX ANGLES DU BÂTIMENT.
CES ÉLÉMENTS N'ONT TOUTEFOIS PAS ÉTÉ RECONSTITUÉS.
DOSSIER D'UTILISATION DES BÂTIMENTS HISTORIQUES DE PASPÉBIAC, 1980.



UNE NOUVELLE PORTE EST CRÉÉ LORS DES TRAVAUX DE 1981.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



CÔTÉ EST, LA PORTE DE CHARGELEMENT A ÉTÉ RECONSTITUÉE ENTIÈREMENT.
LE NOMBRE DE PENTURES PAR PORTE EST PASSÉ DE TROIS À DEUX.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC. 1981.



UNE NOUVELLE PORTE A ÉTÉ CRÉE DU CÔTÉ OUEST, AU BAS DE L'ESCALIER DE SECOURS.
LES PORTES DE CHARGEMENT ONT ÉTÉ RECONSTITUÉES DU CÔTÉ OUEST.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC, 1981.



ACTUELLE PORTE D'ENTRÉE DE L'ADMINISTRATION.
CE MODÈLE DE PENTURES EST UNIQUE AU HANGAR LEBOUTILLIER.
LEONARD JORDAAN, 2018. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



AU MOINS DEUX TYPES DE PENTURES SONT PRÉSENTS SUR LES PORTES DE CHARGEMENT.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

Entrepôt LeBoutillier

1845-1850

ENTREPÔT DE MORUE SÉCHÉE | ENTREPÔT DE CHARBON | RESTAURANT | SALLE DE SPECTACLE | SALLE D'EXPOSITION

RESTAURATIONS: 1980-1981, 1989, 2004-2005

Portes du corridor	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Portes	Non	Nouvel élément	Oui	À l'origine, le modèle de porte était très différent. Pour une raison inconnue, de nouvelles portes ont été créés en 1981, peut-être dans un souci d'uniformisation. Il est également possible que cela soit lié à des besoins fonctionnels en lien avec l'aménagement du premier restaurant L'Ancre. Nous possédons des photographies permettant de déterminer le type de portes présent. Pour l'instant, il est toutefois difficile de savoir s'il s'agit de modèles du 19e siècle ou du 20e siècle.
Pentures	Non	Modèle inspiré des originaux	Oui	Ce modèle de pentures a été créé en 1981, probablement en tentant de s'inspirer des modèles historiques. La fabrication apparaît cependant surdimensionnée à l'égard des originaux. À l'instar des portes, nous n'avons toutefois pas les connaissances nécessaires pour procéder à une reconstitution des originaux à l'heure actuelle.
Systèmes de barrure, poignée et autres quincailleries	Non	Modèle inspiré des originaux	Oui	Comme précédemment, à défaut d'avoir davantage d'information, nous préconisons de conserver les reconstitutions réalisées en 1981.
Porte de l'étage	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Reconstitution	Non	Selon les recommandations du CCQ, si elles sont trop endommagées, les portes seraient à refaire selon les modèles d'origine.
Pentures	Inconnu	Modèle unique	Oui	Il est possible que les pentures d'origine aient été conservées lors des travaux de 1981. Si oui, il s'agit d'un modèle spécifique à ce bâtiment, il n'y a pas d'autres exemples au site historique.
Poignée	Inconnu	Modèle unique	Oui	Cette poignée ne ressemble pas aux modèles historiques connus. Cependant, à défaut d'avoir davantage d'information, nous préconisons néanmoins de conserver l'élément.
Portes de chargement	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Portes et pentures	Non	Reconstitution à l'identique	Oui	Le travail de reconstitution des portes de chargement a été effectué en 2004-2005 selon les plans de Boudreau Fortier et Associés. Pour les pentures, des relevés ont été effectués sur les modèles historiques toujours présents sur la Forge. Les dessins de fabrication ont été intégrés dans le Guide d'entretien des bâtiments.
Structure d'anciennes portes	Oui	Élément absent	Oui	De chaque côté du corridor central, à l'avant et à l'arrière, quatre anciennes portes étaient autrefois présentes. À long terme, nous pourrions potentiellement envisager de reconstituer ces ouvertures.



PORTES DU CORRIDOR AVANT LES TRAVAUX DE RESTAURATION EN 1981.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PORTES DU CORRIDOR AVANT LES TRAVAUX DE RESTAURATION EN 1981.
AU CENTRE, LE SYSTÈME DE BARRURE SEMBLE D'ORIGINE.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

688

1430

MINISTÈRE DU TOURISME
DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

MINISTÈRE DU TOURISME
DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

PORTES DU CORRIDOR DURANT LES TRAVAUX DE RESTAURATION EN 1981.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



NOUVELLES PORTES CRÉÉES LORS DES TRAVAUX DE 1981.
MODÈLES DE PEINTURES SURDIMENSIONNÉES.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



LE SYSTÈME DE BARRURE ET LA POIGNÉE ONT PROBABLEMENT ÉTÉ AJOUTÉS EN S'INSPIRANT DES MODÈLES HISTORIQUES.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PORTE DE L'ÉTAGE DE L'ENTREPÔT LEBOUTILLIER AVANT LES TRAVAUX DE 1981.
AU CENTRE, UN SYSTÈME DE BARRURE EST DÉJÀ PRÉSENT.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PORTE ENTIÈREMENT REFAITE LORS DES TRAVAUX DE 1981.
LES PENTURES ONT POSSIBLEMENT ÉTÉ CONSERVÉES.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PENTURES DES PORTES ACTUELLES.
C'EST UN MODÈLE UNIQUE À CETTE PORTE DE L'ENTREPÔT LEBOUTILLIER.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

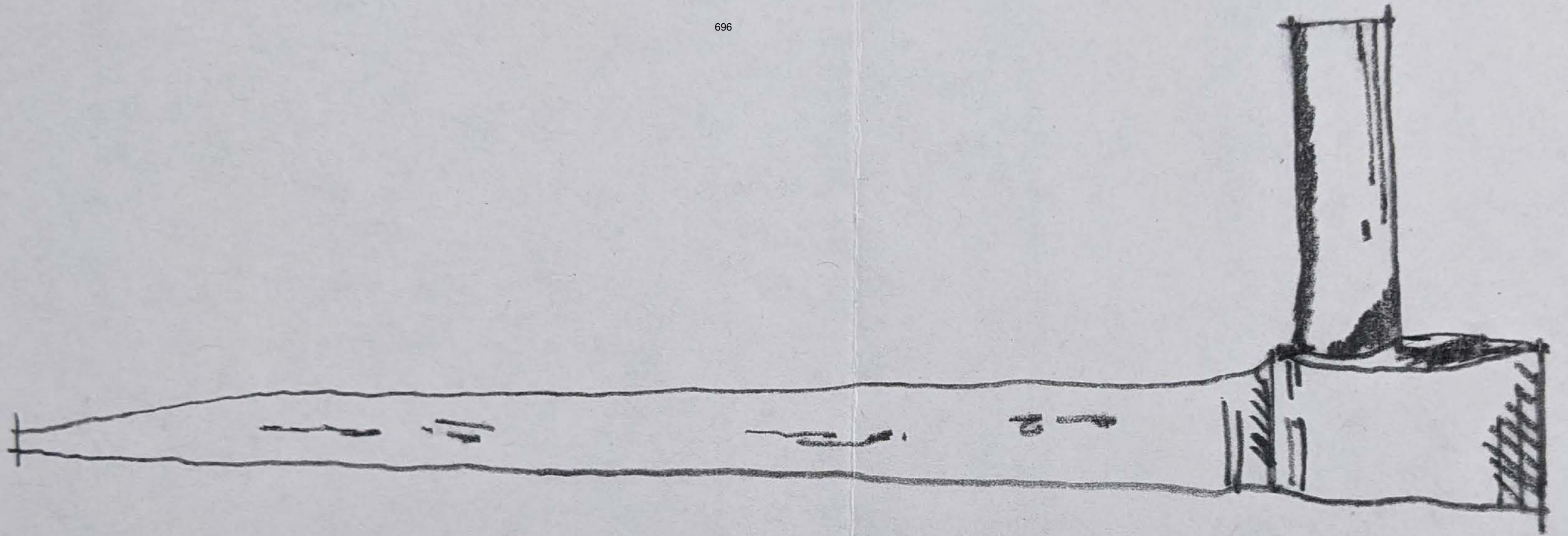


POIGNÉE INTÉRIEURE DE LA PORTE DE L'ÉTAGE.
ELLE NE SEMBLE PAS CONFORME AUX MODÈLES HISTORIQUES.
LEONARD JORDAAN, 2018. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

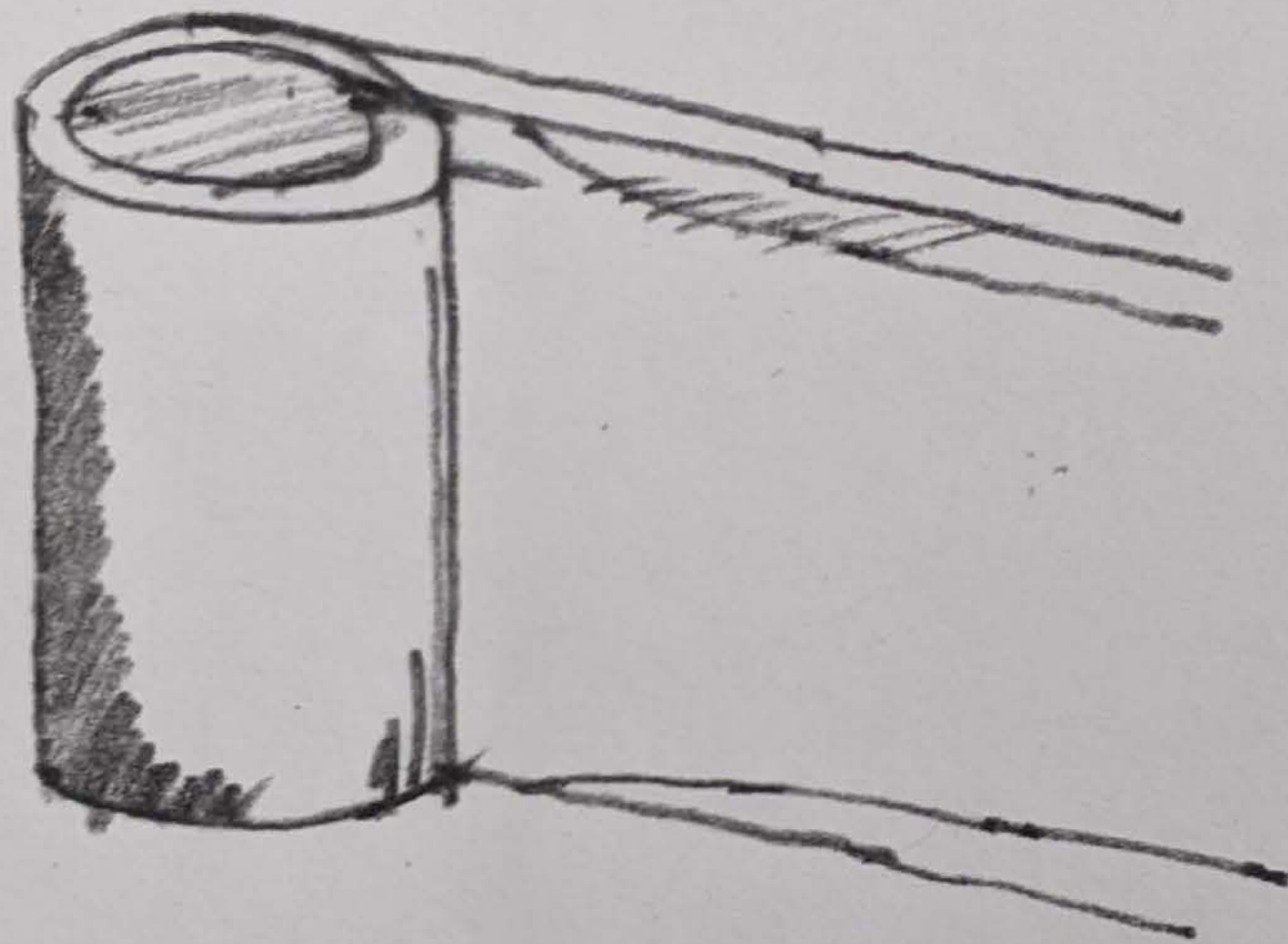
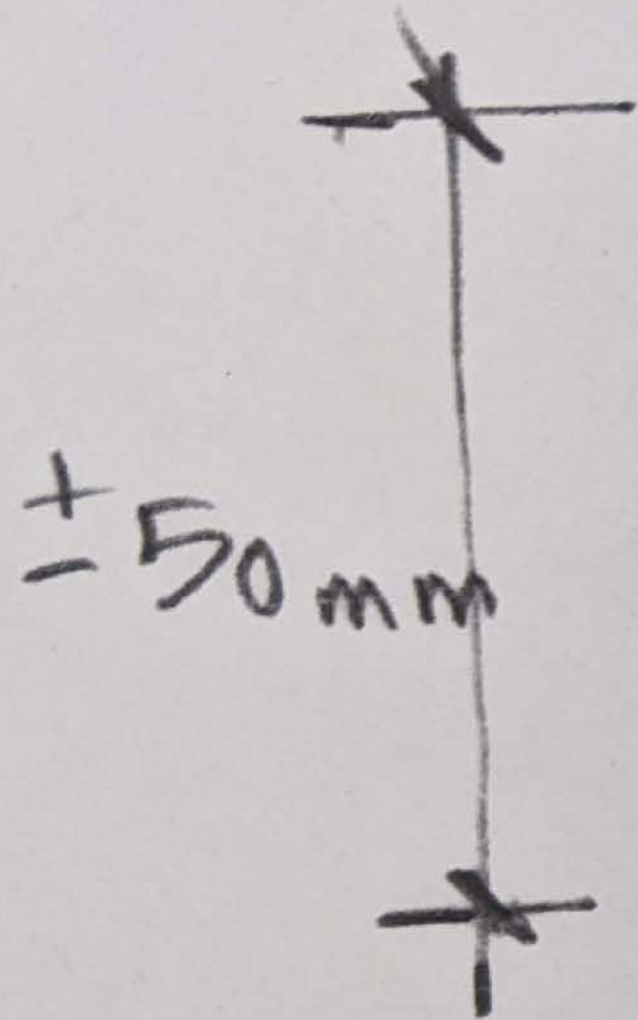


695

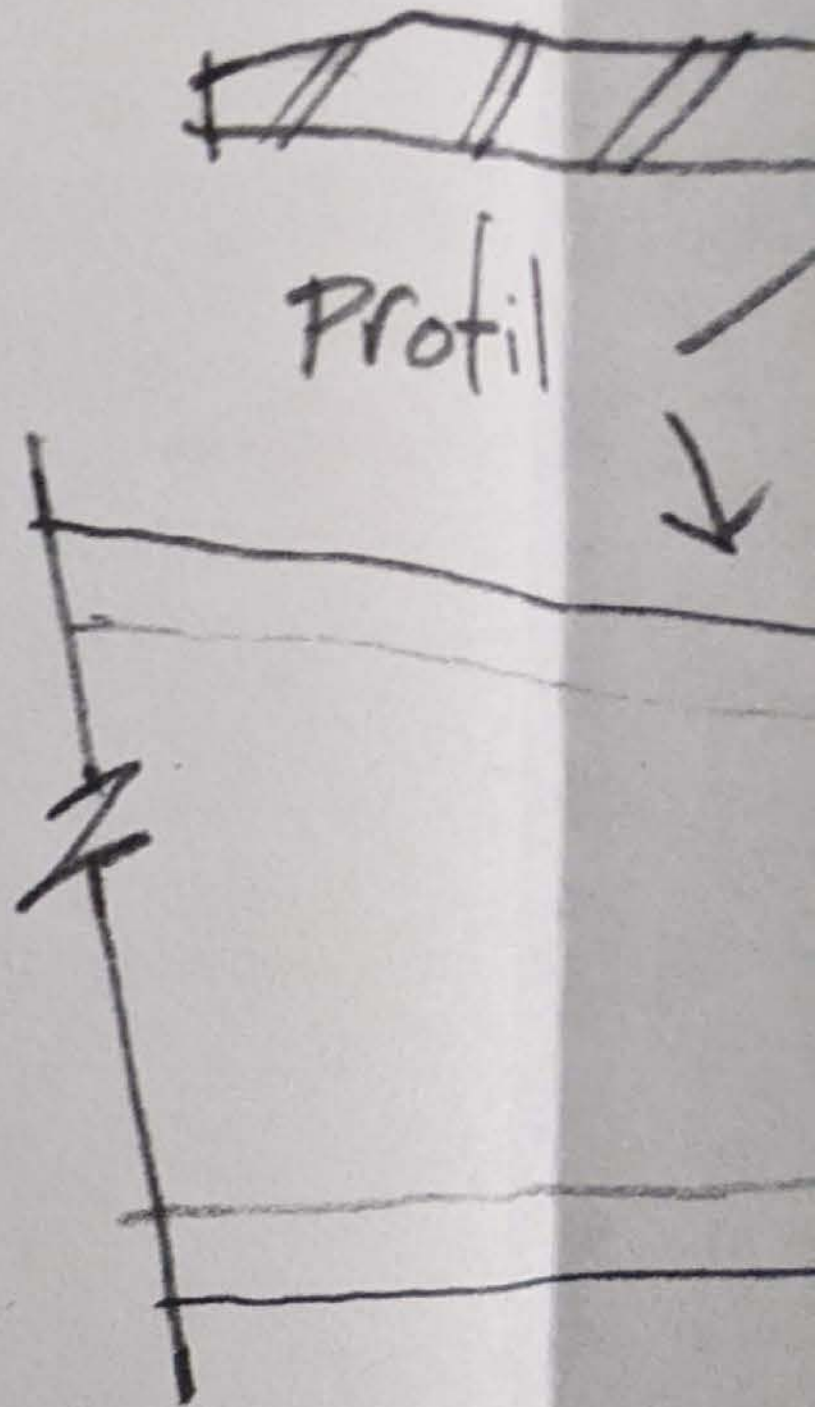
RECONSTITUTION DES PORTES DE CHARGEMENT EN 2004-2005.
IL S'AGIT DE COPIES DU MODÈLE HISTORIQUE LE PLUS COURANT.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

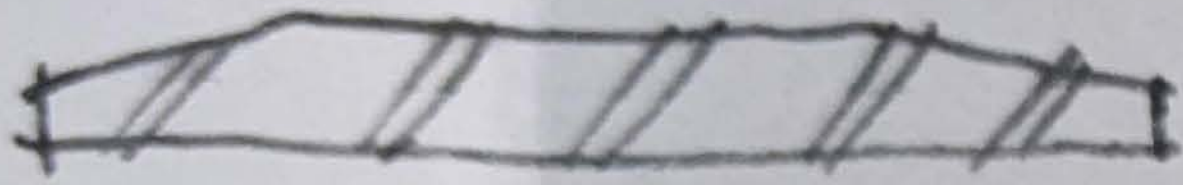


Grond (selon modèle relevé sur
vantail 5 du Cook #3)

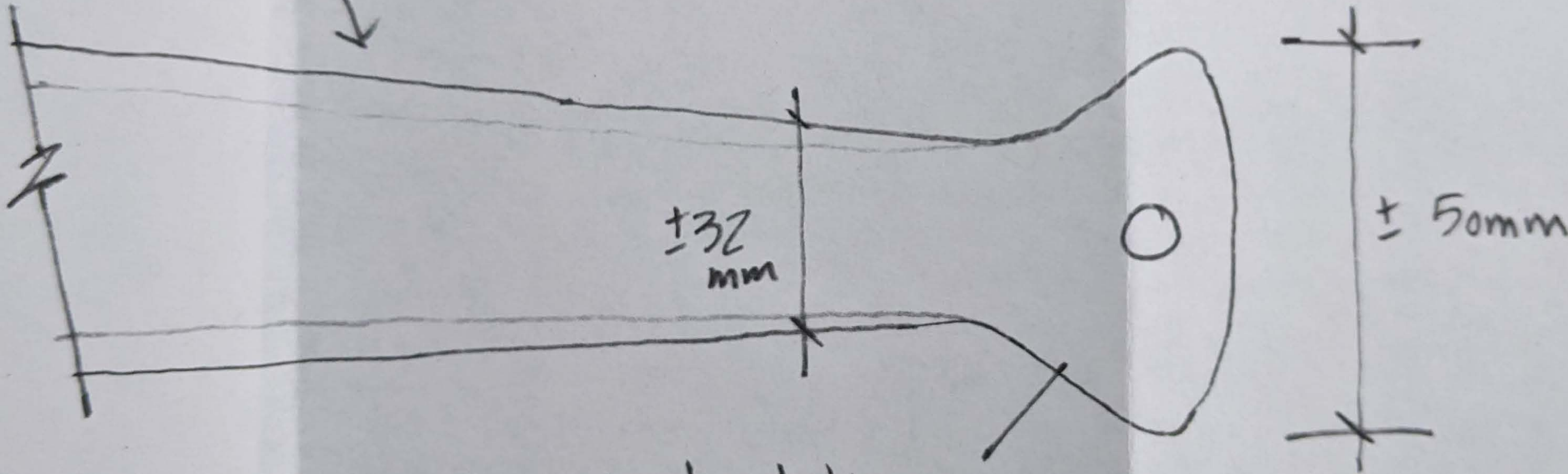


fiche à gond
(main de forge)

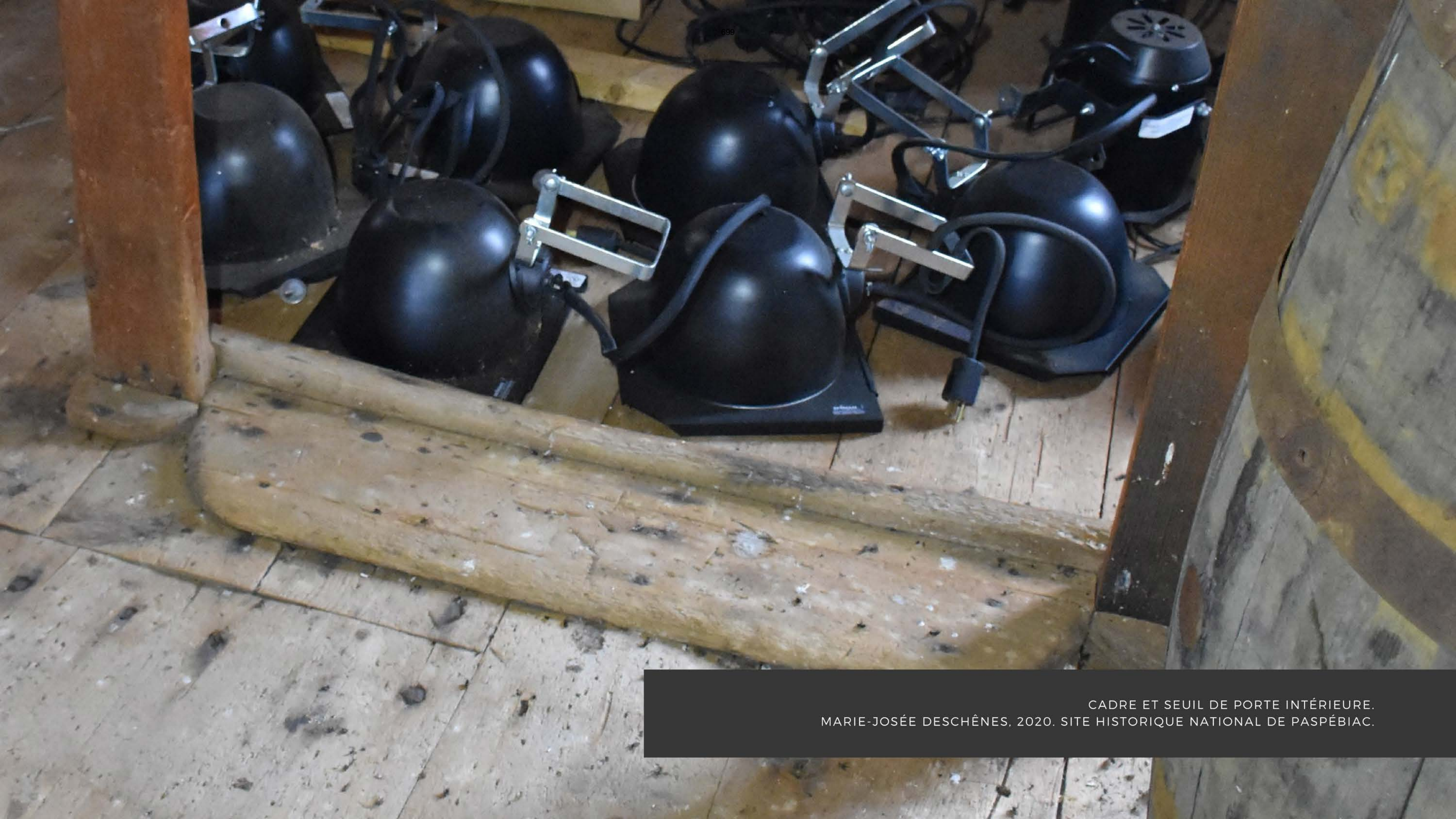




Profil ↙
↓

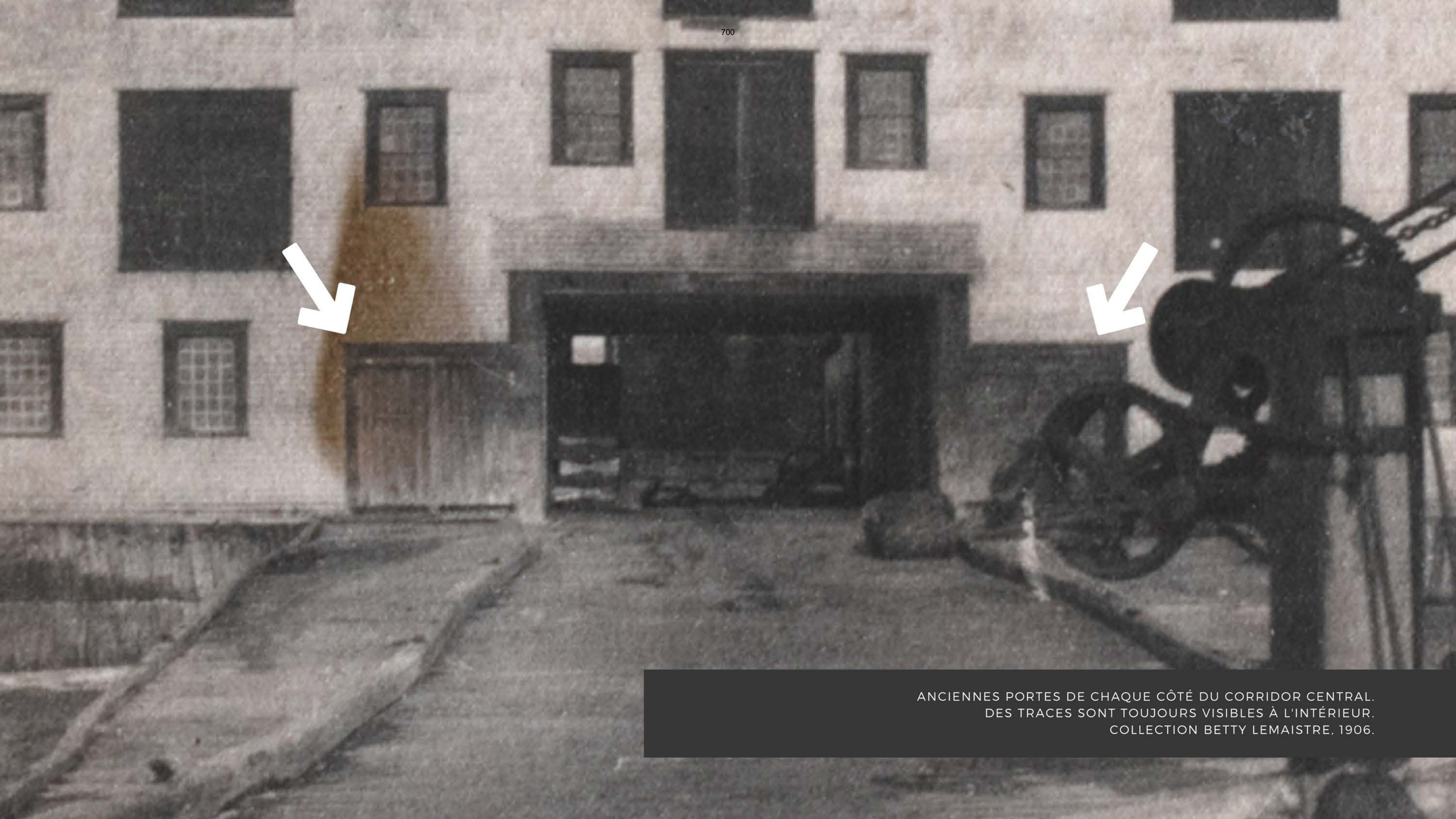


rebord aplati
à la main de forge



699

CADRE ET SEUIL DE PORTE INTÉRIURE.
MARIE-JOSÉE DESCHÈNES, 2020. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



ANCIENNES PORTES DE CHAQUE CÔTÉ DU CORRIDOR CENTRAL.
DES TRACES SONT TOUJOURS VISIBLES À L'INTÉRIEUR.
COLLECTION BETTY LEMAISTRE, 1906.

Complexe La Forge

[AVANT 1840]

ENTREPÔT DE BOIS | COOK-ROOM | FORGE | ENTREPÔT RÉFRIGÉRÉ | RESTAURANT | SALLE DE SPECTACLE

RESTAURATIONS: 1988-1989, 2006

Portes principales	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Portes et quincailleries	Non	Reconstitution non identique	Oui	<p>Le Complexe La Forge a subi de nombreuses modifications au cours de son histoire. À l'origine, le corps principal constitue un entrepôt à bois pour la compagnie Robin. Dans les années 1950, on viendra y ajouter une annexe ainsi qu'un second bâtiment ("cook-room"). À cette époque, la tradition orale indique que le bâtiment aurait servi de forge.</p> <p>L'examen des photographies anciennes nous amène également à penser qu'il aurait pu servir d'entrepôt réfrigéré: portes épaisses, présence de boîtes d'emballage en carton, etc. Lors des travaux de 1989, un modèle de porte plus épais semble avoir été retenu comme modèle de base pour la reconstitution des portes. En plus d'être vissé, le type de pentures s'avère d'ailleurs plus grand que les modèles historiques.</p> <p>À long terme, lorsque le nouveau pavillon d'accueil sera construit, il faudra se pencher plus attentivement sur les interventions à réaliser sur le Complexe La Forge. Pour notre part, nous souhaitons davantage mettre en valeur les éléments existants au 19e siècle, soit la grande époque des compagnies jersiaises.</p>
Portes de chargement	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Modèle similaire	Non	Selon les recommandations du CCQ, si elles sont trop endommagées, les portes seraient à refaire selon les modèles d'origine.
Pentures	Non	Modèle absent	Non	Pour une raison inconnue, les pentures qui étaient installées sur les portes de chargement n'ont été conservées lors des travaux de 1989. Des photographies permettraient de reconstituer les modèles d'origine.



PORTES DE CHARGEMENT COMPLEXE LA FORGE.
LADY MCKIE, 1952. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA.



AU 19E SIÈCLE, DES PORTES SONT VISIBLES À L'ARRIÈRE DU BÂTIMENT.
IL EST ALORS UTILISÉ COMME ENTREPÔT DE BOIS DE CONSTRUCTION.
THOMAS PYE, CANADIAN SCENERY GASPÉ, 1866.



PORTES DE CHARGEMENT, VERS 1977.
FONDS PIERRE RASTOUL. MUSÉE DE LA GASPÉSIE.



PORTES AVANT LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE 1989.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PORTES AVANT LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE 1989.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



707

PORTES AVANT LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE 1989.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



À L'ARRIÈRE, LES ANCIENNES PORTES NE SONT PLUS VISIBLES DANS LES ANNÉES 1980.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PORTES AVANT LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE 1989.
LES PORTES DOUBLES SONT PLUS ÉPAISSES ET POSSÈDENT DES GRANDES PENTURES.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



LES ANCIENNES OUVERTURES DU 19E SIÈCLE SONT VISIBLES LORS DES TRAVAUX DE 1989.
UNE PORTE A ÉTÉ AMÉNAGÉE DANS CE MUR COMME ISSUE DE SECOURS POUR LA SALLE DE SPECTACLE.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PORTES APRÈS LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE 1989.
À DROITE, AJOUT DE LA PORTE DONNANT ACCÈS AU SYSTÈME DE GICLEURS.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PORTES APRÈS LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE 1989.
AJOUT DE PORTES D'ACCÈS À LA SALLE DE SPECTACLE ET À LA CUISINE.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PORTES APRÈS LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE 1989.
À GAUCHE, UNE PORTE A ÉTÉ AJOUTÉE POUR L'ACCÈS AUX LOGES.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



MODÈLE DE PENTURES DE PLUS GRANDE DIMENSION INSTALLÉ SUR L'ENSEMBLE DES PORTES DU COMPLEXE LA FORGE. IL NE CORRESPOND PAS AUX MODÈLES HISTORIQUES TROUVÉS À PASPÉBIAC OU DANS D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS ROBIN. COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

Accueil

[AVANT 1815]

PRESSOIR À MORUE | ATELIER DES CHARPENTIERES | CAFÉTÉRIA | SALLE D'EXPOSITION | BOUTIQUE | ACCUEIL DES VISITEURS
 RESTAURATIONS: 1989, 2005

Portes avant	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Modèle similaire	Non	Selon les recommandations du CCQ, si elles sont trop endommagées, les portes seraient à refaire selon les modèles d'origine.
Cadre	Oui	Modèle d'origine	Oui	
Pentures	Non	Modèle unique	Non	Le modèle n'est pas similaire à celui présent à l'origine sur le bâtiment. Si l'élément est trop endommagé, il faudrait le remplacer par un modèle authentique, soit le même que celui utilisé pour la reconstitution des portes de chargement de l'Entrepôt LeBoutillier.
Porte de côté	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Modèle similaire	Oui	Cette porte n'était pas présente à l'origine. Elle semble liée à l'ajout vers 1970 d'une annexe sur le côté du bâtiment. Elle a été restaurée lors des travaux de 1989 et facilite l'accueil des visiteurs à l'entrée du site historique. Une fois le nouveau pavillon d'accueil construit, il faudra voir si cette utilisation est toujours pertinente. Dans la négative, nous préconisons alors d'éliminer la porte afin de se rapprocher davantage de la période de référence, soit le milieu du 19e siècle.
Pentures	Non	Modèle unique	Oui	À court terme, à des fins fonctionnelles, nous recommandons sa conservation. Une fois le nouveau pavillon d'accueil construit, il faudra voir si cette utilisation est toujours pertinente. Dans la négative, nous préconisons alors d'éliminer la porte afin de se rapprocher davantage de la période de référence, soit le milieu du 19e siècle.



À GAUCHE, PORTE D'ORIGINE DE L'ACCUEIL.
AU MUR, ON APERÇOIT LE SYSTÈME D'ACCROCHAGE PERMETTANT DE LA GARDER OUVERTE.
LADY MCKIE, 1952. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA.



À L'ORIGINE, IL N'Y A PAS DE PORTE SUR LE CÔTÉ.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC, 1950.



LA PORTE PRINCIPALE A ÉTÉ REMPLACÉE DANS LES ANNÉES 1970.
À GAUCHE, UNE ANNEXE A ÉGALEMENT ÉTÉ AJOUTÉE.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



UNE PORTE DE CÔTÉ A ÉTÉ CONSTRUITE EN 1989.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



EN 1989, LE CADRAGE ORIGINAL EST TOUJOURS PRÉSENT À L'INTÉRIEUR DU MUR.
IL N'Y A TOUTEFOIS PAS DE SEUIL.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



DÉTAIL DU MODÈLE CHOISI LORS DES TRAVAUX DE 1989.
LE TYPE DE COND ET DE PENTURE NE CORRESPOND PAS AU MODÈLE AUTREFOIS PRÉSENT SUR LE BÂTIMENT.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

Tonnellerie

[ENTRE 1815 ET 1819]

ENTREPÔT D'ÉQUIPEMENTS DE NAVIRES | BUREAU DES CHARPENTERS DE MARINE | ATELIER DE FABRICATION DE PEINTURE, CORDAGES ET POULIES | CAFÉTÉRIA | SALLE D'EXPOSITION | RÉSERVE DU RESTAURANT

RESTAURATIONS: 1989, 2003

Portes avant	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Modèle similaire	Non	La porte a été reconstituée lors des travaux de 1989. Selon les recommandations du CCQ, si elles sont trop endommagées, les portes seraient à refaire selon les modèles d'origine.
Pentures	Non	Modèle similaire	Non	Les pentures sont conformes aux modèles historiques. Les gonds sont toutefois d'un modèle différent. Ils seraient à changer pour un modèle plus authentique au plan historique.
Système de barrure	Non	Modèle similaire	Oui	Le système de barrure a été ajouté lors des travaux de 1989. La reconstitution est toutefois similaire à un modèle d'origine toujours présent sur l'un des bâtiment de la ferme Robin.
Imposte	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Vantail	Non	Modèle similaire	Oui	Le vantail de l'imposte a été reconstitué en 1989. À l'extérieur, la reconstitution de l'imposte est similaire à celle présente sur la photographie de 1952.
Pentures	Non	Modèle similaire	Oui	De nouvelles pentures ont été créées en 1989. La reconstitution est similaire au modèle présent sur la photographie de 1952.
Portes de chargement	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Modèle similaire	Non	Il est probable que les portes des chargement aient dû être reconstituée lors des travaux de 1989. Selon les recommandations du CCQ, si elles sont trop endommagées, les portes seraient à refaire selon les modèles d'origine.
Pentures	Oui	Modèle original	Oui	Les plans de restauration de 2003 indiquent que les pentures devaient être récupérées lors des travaux. Il s'agit donc probablement des originaux.



BLOCH SHOP

PORTES, PENTURES ET BUTOIR DE LA TONNELLERIE AU MILIEU DU 20E SIÈCLE.
LADY MCKIE, 1952. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA.



724

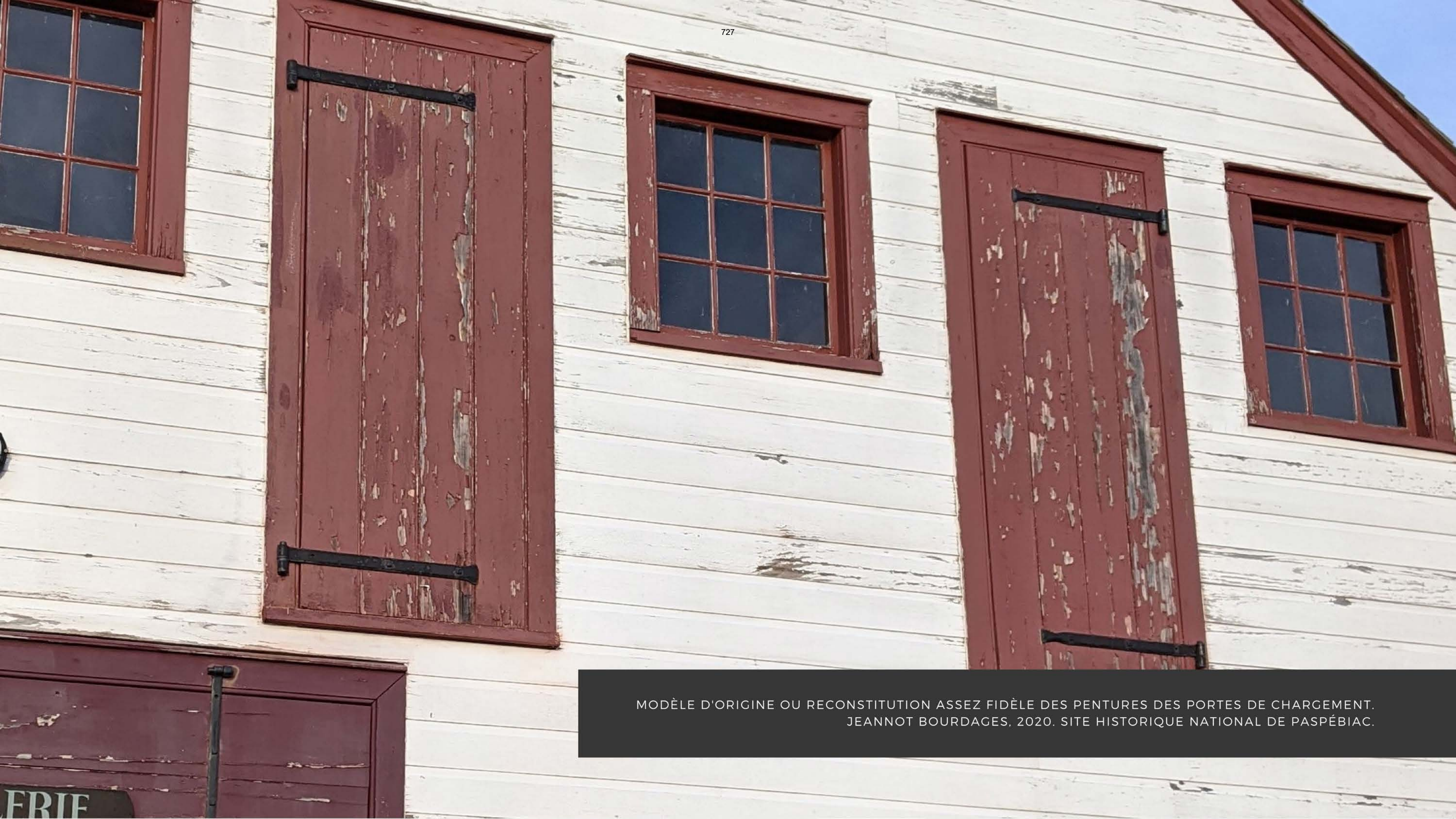
LA PORTE PRINCIPALE A ÉTÉ REMPLACÉE DANS LES ANNÉES 1970.
LES PETITES PORTES DE CHARGEMENT ONT CEPENDANT ÉTÉ CONSERVÉES.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



EN 2005, L'OUVERTURE DE L'ANCIENNE PORTE EST VISIBLE DANS LE MUR.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

TONNELLERIE

RECONSTITUTION DE LA PORTE PRINCIPALE LORS DES TRAVAUX DE 2003.
DES GONDS DIFFÉRENTS DES MODÈLES HISTORIQUES ONT CÉPANDANT ÉTÉ UTILISÉS.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



MODÈLE D'ORIGINE OU RECONSTITUTION ASSEZ FIDÈLE DES PENTURES DES PORTES DE CHARGEMENT.
JEANNOT BOURDAGES, 2020. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

Forge

[ENTRE 1888 ET 1899]

ENTREPÔT | COOK-ROOM | SALLE DE DÉMONSTRATION DU MÉTIER DE FORGERON

RESTAURATIONS: 1989, 2003

Porte avant	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Modèle similaire	Non	La porte a été reconstituée lors des travaux de 2003. Selon les plans, ce vantail était à "démanteler et à récupérer". Il est donc possible que des éléments originaux aient été conservés. Sinon, selon les recommandations du CCQ, si elles sont trop endommagées, les portes seraient à refaire selon les modèles d'origine.
Pentures	Oui	Modèle original	Oui	Les pentures ont vraisemblablement été conservées lors des travaux de 2003. Le modèle a d'ailleurs servi comme référence pour la reconstitution des pentures des portes de chargement de l'Entrepôt LeBoutillier.
Système de barrure	Non	Modèle similaire	Oui	Le système de barrure a été ajouté lors des travaux de 1989. La reconstitution est toutefois similaire à un modèle d'origine toujours présent sur l'un des bâtiment de la ferme Robin.
Porte de côté	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Modèle similaire	Non	La porte a été reconstituée lors des travaux de 2003. Selon les plans, ce vantail était à "démanteler et à récupérer". Il est donc possible que des éléments originaux aient été conservés. Sinon, selon les recommandations du CCQ, si elles sont trop endommagées, les portes seraient à refaire selon les modèles d'origine.
Penture	Oui	Modèle original	Oui	Les pentures ont vraisemblablement été conservées lors des travaux de 2003. Le modèle a d'ailleurs servi comme référence pour la reconstitution des pentures des portes de chargement de l'Entrepôt LeBoutillier.
Système de barrure	Non	Modèle similaire	Oui	Le système de barrure a été ajouté lors des travaux de 1989. La reconstitution est toutefois similaire à un modèle d'origine toujours présent sur l'un des bâtiment de la ferme Robin.
Porte de chargement	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Modèle similaire	Non	La porte a été reconstituée lors des travaux de 2003. Sinon, selon les recommandations du CCQ, si elles sont trop endommagées, les portes seraient à refaire selon les modèles d'origine.
Pentures	Oui	Modèle original	Oui	



À GAUCHE, PORTE DE L'ACTUELLE FORGE.
LADY MCKIE, 1952. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA.



À DROITE, PORTE DE LA FORGE AVANT SA RESTAURATION.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PORTE DE CÔTÉ DE LA FORGE, AVANT SA RESTAURATION, 1988.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



DÉTAIL DE LA FABRICATION DE LA PORTE ORIGINALE AVANT SA RESTAURATION EN 1989.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PENTURES DE LA PORTE DE LA FORGE.
LES PENTURES D'ORIGINE ONT ÉTÉ CONSERVÉES.
LEONARD JORDAAN, 2018. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PENTURES DE LA PORTE DE LA FORGE.
LES PENTURES D'ORIGINE ONT ÉTÉ CONSERVÉES.
LEONARD JORDAAN, 2018. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



DÉTAIL D'UNE PENTURE DE LA PORTE AVANT.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



DÉTAIL D'UNE PENTURE DE LA PORTE DE CÔTÉ.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



DÉTAIL DE FABRICATION.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PORTE DE CÔTÉ DE LA FORGE.
LES PENTURES D'ORIGINE SEMBLENT AVOIR ÉTÉ CONSERVÉES.
LEONARD JORDAAN, 2018. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PORTES DE CHARGEMENT DE LA FORGE.
LES PENTURES D'ORIGINE SEMBLENT AUSSI AVOIR ÉTÉ CONSERVÉES.
LEONARD JORDAAN, 2018. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



GONDS ORIGINAUX CONSERVÉS À L'INTÉRIEUR DE LA FORGE.
DES TRACES DE PEINTURE ROUGE D'ORIGINE SEMBLENT TOUJOURS PRÉSENTES.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

Charpenterie

[ENTRE 1845 ET 1866]

ATELIER DES MENUISIERS ET CHARPENTIERES | ENTREPOSAGE DES GABARITS DE CONSTRUCTION | SALLE D'EXPOSITION
RESTAURATIONS: 1988, 2005

Porte double principale Façade ouest	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Modèle similaire	Non	La porte a été reconstituée lors des travaux de 1988. Sinon, selon les recommandations du CCQ, si elles sont trop endommagées, les portes seraient à refaire selon les modèles d'origine.
Pentures	Oui	Modèle original	Oui	En 1988, les pentures ont été remplacées par un modèle différent, mais néanmoins conforme aux modèles historiques. Il est possible qu'il s'agisse d'originaux retrouvés dans les bâtiments du site historique.
Système de barrure par l'intérieur	Inconnu	Inconnu	Oui	Nous n'avons pas de photographies nous permettant de savoir si ce système existait à l'origine. Dans le doute, nous préférons ainsi conserver l'élément, jusqu'à ce que plus d'informations soient disponibles sur le sujet.
Porte double de l'annexe Façade ouest	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Modèle similaire	Non	La porte a été reconstituée lors des travaux de 1988. Sinon, selon les recommandations du CCQ, si elles sont trop endommagées, les portes seraient à refaire selon les modèles d'origine.
Pentures	Non	Modèle différent	Oui	En 1988, les pentures ont été remplacées par un modèle différent, mais néanmoins conforme aux modèles historiques. Il est possible qu'il s'agisse d'originaux retrouvés ailleurs dans les bâtiments du site historique.
Gonds	Non	Modèle différent	Non	Les gonds seraient cependant à changer pour le modèle plus ancien.
Système de barrure à l'intérieur	Inconnu	Inconnu	Oui	Ce système est composé de tiges métalliques et de crochets permettant de barrer la porte à partir de l'intérieur. Sa fabrication apparaît assez récente, c'est donc probablement une reconstitution effectuées lors des travaux de 1988. Nous ignorons si ce type de système était utilisé à l'origine. Il est possible qu'il ait été reconstitué à partir d'un original présent sur place lors des travaux. Nous n'avons toutefois pas d'images permettant de l'affirmer. Dans le doute, nous préférons donc conserver l'élément.

Porte arrière de l'annexe - Façade est	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Modèle similaire	Non	La porte a été reconstituée lors des travaux de 1988. Sinon, selon les recommandations du CCQ, si elles sont trop endommagées, les portes seraient à refaire selon les modèles d'origine.
Cadre	Oui	Modèle original	Oui	Le cadre a été conservé lors des travaux de 1988. Il sera démonté afin de réaliser un relevé détaillé de sa fabrication. Il pourra servir de modèle pour d'autres portes du site historique.
Pentures	Oui	Modèle original	Oui	Les pentures d'origine ont été récupérées lors des travaux de 1988. Elles ont toutefois été fixées avec des boulons et des écrous contemporains.
Poignée	Non	Modèle différent	Non	La petite poignée est assez différente du modèle original. Si l'élément est trop endommagé, il faudrait le remplacer par un modèle similaire à ceux utilisés au 19e siècle.
Serrure	Non	Modèle absent	Non	La serrure présente sur la photographie de 1952 n'a été reconstituée lors des travaux de 1988. Si la porte doit être remplacée, il faudrait reconstituer cet élément.
Charnière	Non	Modèle différent	Oui	La charnière a été ajoutée pour des motifs fonctionnels, c'est-à-dire afin de pouvoir barrer la porte à partir de l'extérieur. Nous préférons conserver l'élément, à défaut d'avoir des modèles historiques plus authentiques.
Porte double - intérieur de l'annexe	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Oui	Modèle original	Oui	Il s'agit du modèle original, datant du milieu du 19e siècle, qui a été conservé sur place.
Système de barrure	Oui	Modèle original	Oui	Le système de barrure avec poteau et crochets est d'origine.
Pentures	Oui	Modèle original	Oui	Le modèle original a été conservé lors des travaux de 1988.
Quincailleries	Oui	Modèle original	Oui	Les pentures, gonds et poignées sont des originaux du milieu du 19e siècle.
Porte double - Façade sud	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Modèle similaire	Non	La porte a été reconstituée lors des travaux de 1988. Sinon, selon les recommandations du CCQ, si elles sont trop endommagées, les portes seraient à refaire selon les modèles d'origine.
Pentures	Oui	Modèle similaire	Oui	Les pentures actuelles sont similaires aux modèles présents avant les travaux de 1988. Il est bien possible qu'il s'agisse des originaux.
Portes de chargement	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Portes	Non	Modèle similaire	Non	Les portes de chargement ont été reconstituées lors des travaux de 1988. Sinon, selon les recommandations du CCQ, si elles sont trop endommagées, les portes seraient à refaire selon les modèles d'origine.
Pentures	Non	Modèle similaire	Oui	Les modèles présents semblent être des reconstitutions des modèles originaux.



LA PORTE DE CÔTÉ ET LES PORTES DE CHARGEMENT SONT VISIBLES SUR CETTE GRAVURE DE 1866.
THOMAS PYE, CANADIAN SCENERY GASPÉ.



CETTE SECONDE GRAVURE MONTRE L'ANNEXE JUSTE APRÈS SA CONSTRUCTION.
L'ANNEXE VA PERMETTRE DE PROTÉGER LES ÉLÉMENTS MAINTENANT SITUÉS À L'INTÉRIEUR.
THOMAS PYE, 1866, CANADIAN SCENERY GASPÉ.



PORTES DE LA FAÇADE OUEST EN 1952.
IL EST POSSIBLE DE VOIR L'INTÉRIEUR D'UNE DES PORTES DOUBLES.
COLLECTION LADY MCKIE. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA.



PORTE, SERRURE, CLÉ ET POIGNÉE DE L'ANNEXE DE LA CHARPENTERIE.
LADY MCKIE, 1952. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA.



PORTES DE LA FACADE EST LORS DES TRAVAUX DE 1989.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PORTES DE L'ANNEXE LORS DES TRAVAUX DE 1989.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



DÉTAIL DES PENTURES AVANT LES TRAVAUX DE 1989.
IL S'AGIT D'UN MODÈLE ORIGINAL DATANT DU MILIEU DU 19E SIÈCLE.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

ALLOWED

750



**BATEAUX à VAPEUR
STEAMBOATS**

À partir de 1840, les bateaux à vapeur commencent à remplacer les
bateaux à voile. Ils sont plus rapides et peuvent transporter plus de
passagers. Ils sont aussi plus sûrs car ils ne dépendent pas du vent.
Ils sont aussi plus confortables car ils ont des cabines et des
salles à manger.



Navigation à vapeur
Les bateaux à vapeur ont permis de traverser l'océan plus facilement.
Ils ont aussi permis de transporter plus de passagers et de
marchandises. Ils ont aussi permis de transporter plus de
passagers et de marchandises.

Construction en bois
Les bateaux à vapeur ont été construits en bois. Ils ont été
construits en bois car le bois est un matériau solide et durable.
Le bois est aussi un matériau facile à travailler.



Les bateaux
Les bateaux à vapeur ont permis de traverser l'océan plus facilement.
Ils ont aussi permis de transporter plus de passagers et de
marchandises. Ils ont aussi permis de transporter plus de
passagers et de marchandises.

Les bateaux
Les bateaux à vapeur ont permis de traverser l'océan plus facilement.
Ils ont aussi permis de transporter plus de passagers et de
marchandises. Ils ont aussi permis de transporter plus de
passagers et de marchandises.

PORTES D'ORIGINE À L'INTÉRIEUR DE L'ANNEXE.
LES PENTURES ORIGINALES ONT ÉTÉ CONSERVÉES.
MARIE-HÉLÈNE VERDIER, 2021. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



751

PENTURE D'ORIGINE.
FIXATION AVEC RIVETS AUX BOUTS ET VIS AU CENTRE.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



CONDS D'ORIGINE.
UNE DÉPRESSION EST CREUSÉE DANS LE BOIS AVANT D'INSTALLER LA PENTURE.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



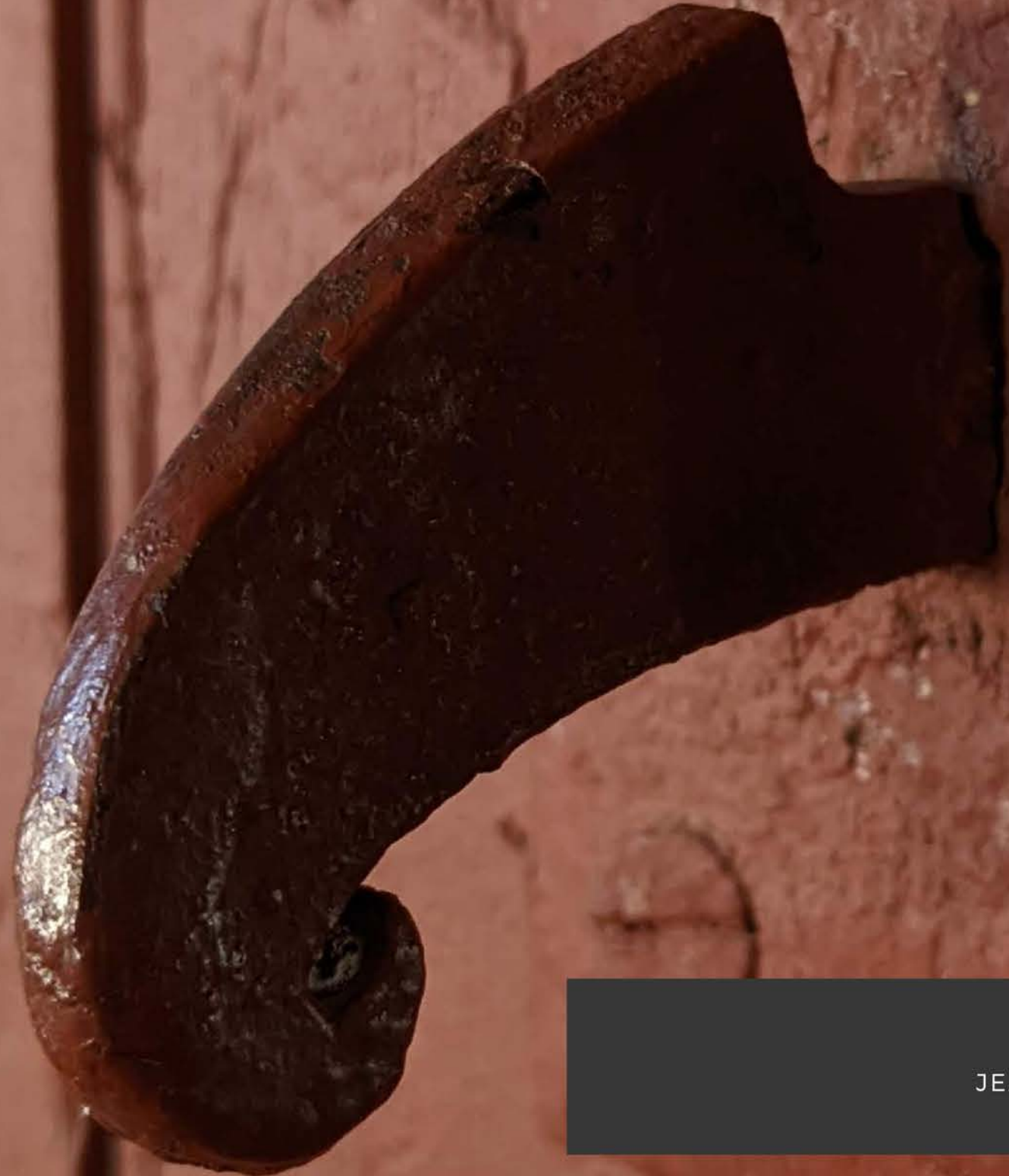
DÉTAIL D'UNE PENTURE D'ORIGINE.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



POIGNÉE D'ORIGINE.
DES MARQUES D'USURE SONT VISIBLES SUR LE BOIS.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



SYSTÈME DE LOQUET D'ORIGINE.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



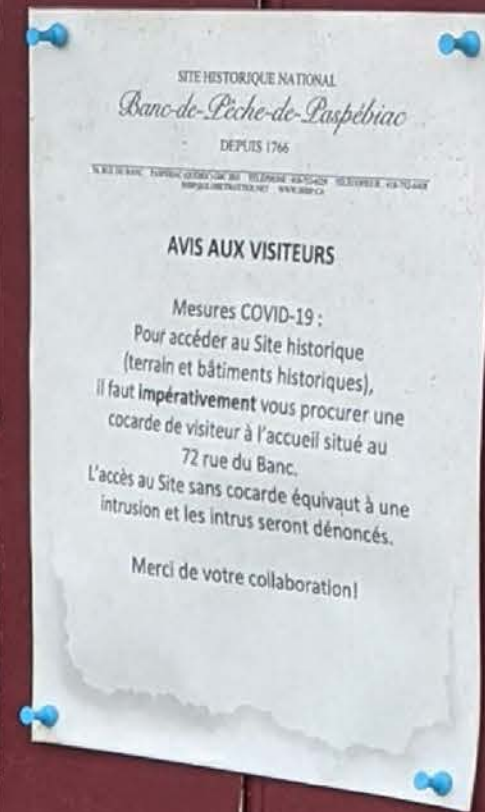
SYSTÈME DE LOQUET D'ORIGINE.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

A close-up photograph of a traditional wooden beam and post system. A large, dark, weathered wooden beam runs diagonally across the frame. It is supported by a vertical wooden post. The beam is secured to the post using several wooden crochets (brackets) that are mortised into the wood. The background shows a wooden structure with a curved roof, possibly a historical building. The lighting is dramatic, highlighting the textures of the wood.

SYSTÈME DE BARRURE D'ORIGINE UTILISANT UN POTEAU ET DES CROCHETS.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



SYSTÈME DE BARRURE D'ORIGINE UTILISANT UN POTEAU ET DES CROCHETS.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



ACTUELLE PORTE D'ENTRÉE DE L'ANNEXE.
LES QUINCAILLERIES NE SONT PAS CONFORMES À CELLES D'ORIGINE.
JEANNOT BOURDAGES, 2021. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



CADRE D'ORIGINE DE LA PORTE.
UN DÉMONTAGE A ÉTÉ EFFECTUÉ AFIN D'EN FAIRE LE RELEVÉ.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



76

UNE GROSSE PIÈCE DE BOIS SERVAIT DE LISSE. À L'INTÉRIEUR DE LA PORTE, ELLE JOUAIT AUSSI LE RÔLE DE SEUIL. ELLE A ÉTÉ SECTIONNÉE, PROBABLEMENT LORS DES TRAVAUX DE 1988. JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



ARRÊT DE PORTE ORIGINAL.
L'ÉLÉMENT ÉTAIT FIXÉ À LA LISSE SERVANT DE SEUIL DE PORTE.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

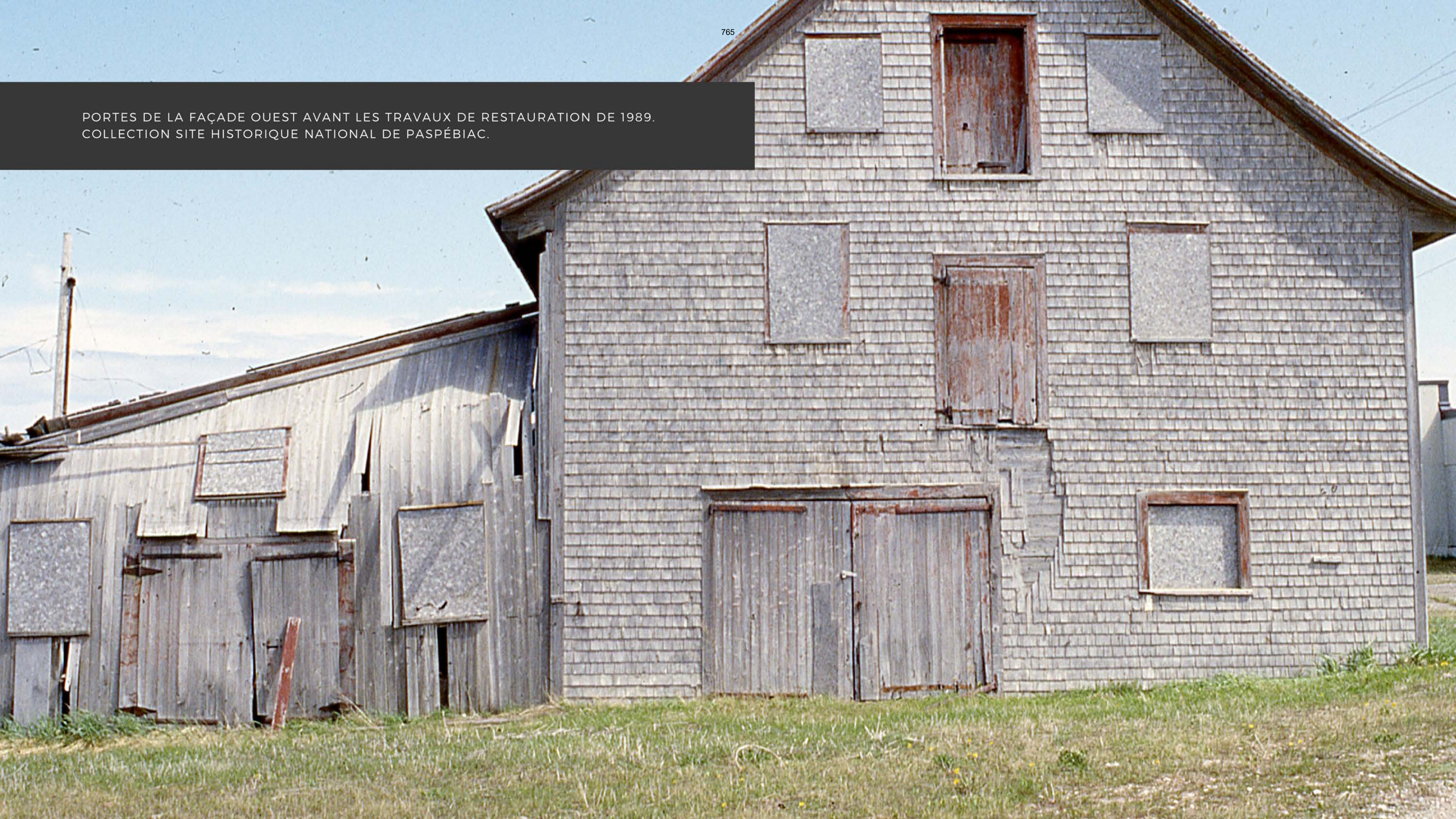


LES PENTURES D'ORIGINE ONT ÉTÉ RÉCUPÉRÉES LORS DES TRAVAUX DE 1988.
ELLES ONT TOUTEFOIS ÉTÉ FIXÉES AVEC DES BOULONS ET DES ÉCROUS CONTEMPORAINS.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PORTE DE CHARGEMENT DU CÔTÉ EST.
LES PENTURES SEMBLent ÊTRE DES RECONSTITUTIONS DU MODÈLE ORIGINAL.
KEVIN VANDOOREN, 2020. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

PORTES DE LA FAÇADE OUEST AVANT LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE 1989.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PORTE PRINCIPALE AVANT LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE 1989.
MODÈLES DE PENTURES DIFFÉRENTS SE TERMINANT EN POINTE OU À ANGLE DROIT.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



CHARPENTERIE

PORTE PRINCIPALE DE LA CHARPENTERIE.
LES PENTURES ONT ÉTÉ REMPLACÉES PAR LE MODÈLE HISTORIQUE LE PLUS COURANT.
KEVIN VANDOOREN, 2020. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



EN PLUS DES NAVIRES
 Différents pièces et objets étaient aussi fabriqués dans la charpenterie: les pièces de charpente, meubles, les supports ensemble par exemple dans les autres postes.

NOT JUST SHIPS
 A variety of parts and objects were also made at the carpenter's shop: pulley, chocks, barrels, furniture and timber framework elements. The carpenter also saw them on in other parts.

Informational sign on the left side of the door.

Informational sign on the right side of the door.



SORTIE

PORTE PRINCIPALE DE LA CHARPENTERIE. LE SYSTÈME DE BARRURE PAR L'INTÉRIEUR A PEUT-ÊTRE ÉTÉ RECONSTITUÉ À PARTIR DE L'ORIGINAL. MARIE-JOSÉE DESCHÊNES, 2020. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



FAÇADE OUEST, PORTE DOUBLE DE L'ANNEXE.
À L'EXCEPTION DES CONDS, LES PENTURES SEMBLENT AVOIR ÉTÉ RÉCUPÉRÉES AILLEURS SUR LE BÂTIMENT.
JEANNOT BOURDAGES, 2019. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



SYSTÈME DE BARRURE PAR L'INTÉRIEUR DE LA PORTE DOUBLE DE L'ANNEXE.
NOUS N'AVONS PAS D'INFORMATION SUR L'AUTHENTICITÉ DE CE SYSTÈME.
MARIE-JOSÉE DESCHÊNES, 2021. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PORTE DE LA FAÇADE SUD LORS DES TRAVAUX DE 1989.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



112

PORTE DOUBLE DE LA FAÇADE SUD.
LES PENTURES SONT SIMILAIRES AUX MODÈLES ORIGINAUX.
MARIE-JOSÉE DESCHÊNES, 2020. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



CINQ PORTES ORIGINALES SONT TOUJOURS CONSERVÉES À L'ÉTAGE DE LA CHARPENTERIE.
DES MODÈLES ORIGINAUX SONT AUSSI DISPONIBLES POUR L'OFFICE ET LA POUDRIÈRE.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



AUTRE MODÈLE DE PENTURE D'ORIGINE RETROUVÉ DANS LA CHARPENTERIE.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



DÉTAIL DE LA FABRICATION D'UNE PENTURE D'ORIGINE.
DJEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



POIGNÉE D'ORIGINE RETROUVÉE SUR UN VANTAIL CONSERVÉ DANS LA CHARPENTERIE.
DJEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

Coffre-fort

[CA 1930]

VESTIGE DU BUREAU ADMINISTRATIF DE LA COMPAGNIE ROBIN

RESTAURATION: 1989

Porte	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Modèle similaire	Oui	La porte a probablement été reconstituée lors des travaux de 1989. Le modèle est similaire à celui présent à l'origine. L'original est toujours disponible à titre de référence.



LE COFFRE-FORT EST UN VESTIGE DU BUREAU ADMINISTRATIF DE LA COMPAGNIE ROBIN.
LE BÂTIMENT A BRÛLÉ EN 1964.
LADY MCKIE, 1952. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA.



PORTE DU COFFRE-FORT EN 1988.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



DES TRAVAUX SEMBLENT AVOIR ÉTÉ RÉALISÉS SUR LA PORTE EN 1989.
LA PORTE ORIGINALE A ÉTÉ DÉMONTÉE ET CONSERVÉE.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

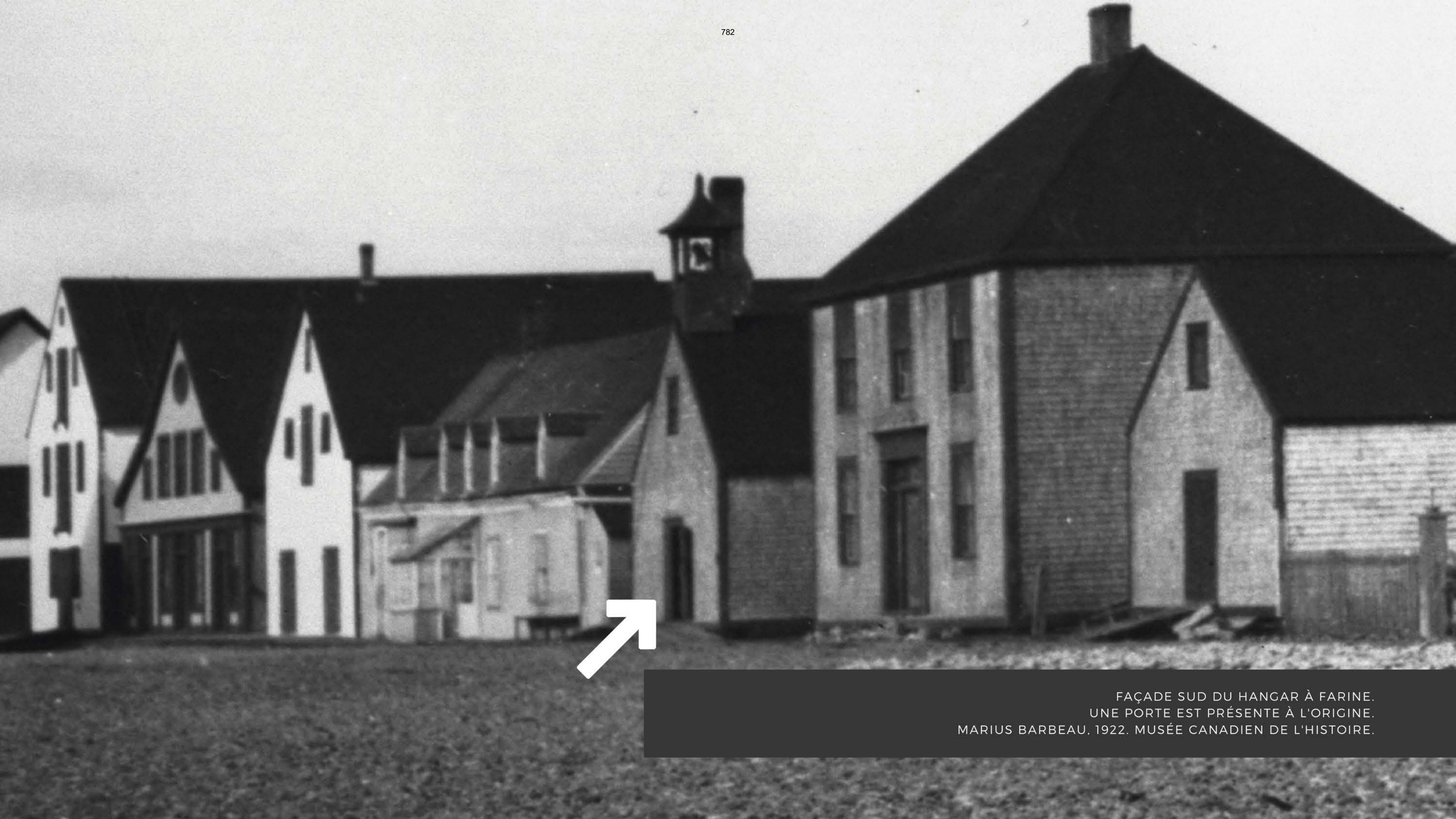
Hangar à farine

[VERS 1815]

HANGAR À SEL | HANGAR À MÉLASSE | ENTREPÔT

RESTAURATION: 1989, 2005

Porte principale	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Modèle similaire	Non	La porte a été reconstituée lors des travaux de 1989. Sinon, selon les recommandations du CCQ, si elles sont trop endommagées, les portes seraient à refaire selon les modèles d'origine.
Pentures	Oui	Modèle original	Oui	La porte a probablement été reconstituée lors des travaux de 1989. Le modèle est similaire à celui présent à l'origine.
Système de barrure	Non	Modèle similaire	Oui	Le système de barrure a été ajouté lors des travaux de 1989. La reconstitution est toutefois similaire à un modèle d'origine toujours présent sur l'un des bâtiments de la ferme Robin.
Porte arrière	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Modèle similaire	Non	La porte a été reconstituée lors des travaux de 1989, probablement en utilisant la structure de l'ouverture présente dans le bâtiment. Selon les recommandations du CCQ, si elles sont trop endommagées, les portes seraient à refaire selon les modèles d'origine.
Pentures	Non	Modèle similaire	Oui	Les pentures ont été ajoutées en 1989 lors des travaux de restauration. Elles sont assez similaires aux modèles historiques.



FAÇADE SUD DU HANGAR À FARINE.
UNE PORTE EST PRÉSENTE À L'ORIGINE.
MARIUS BARBEAU, 1922. MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE.



LA PORTE A ÉTÉ ÉLIMINÉE VERS 1930.
MARIUS BARBEAU, 1936. MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE.



PENTURE DU HANGAR À FARINE, VERS 1977.
IL S'AGIT PROBABLEMENT D'UN MODÈLE MANUFACTURÉ.
FONDS PIERRE RASTOUL. MUSÉE DE LA GASPÉSIE.

1441

Agriculture
Parcs et
Monuments
Canada

785

PORTE PRINCIPALE DU HANGAR À FARINE AVANT LES TRAVAUX DE 1989.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



LA PORTE PRINCIPALE A ÉTÉ RECONSTITUÉE À PARTIR DU MODÈLE ORIGINAL EN 1989.
LES PENTURES ORIGINALES ONT ÉTÉ CONSERVÉES.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



LA PORTE ARRIÈRE A ÉTÉ RECONSTITUÉE EN 1989.
LE MODÈLE ORIGINAL N'ÉTAIT PAS EN PLACE LORS DES TRAVAUX.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

HANGAR A FARINE

ACTUELLE PORTE DU HANGAR À FARINE.
JEANNOT BOURDAGES, 2020. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PORTE ARRIÈRE DU HANGAR À FARINE.
LES PENTURES SONT DES RECONSTITUTIONS SIMILAIRES AUX MODÈLES D'ORIGINE.
JEANNOT BOURDAGES, 2020. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

Poudrière

1788

POUDRIÈRE | RANGEMENT

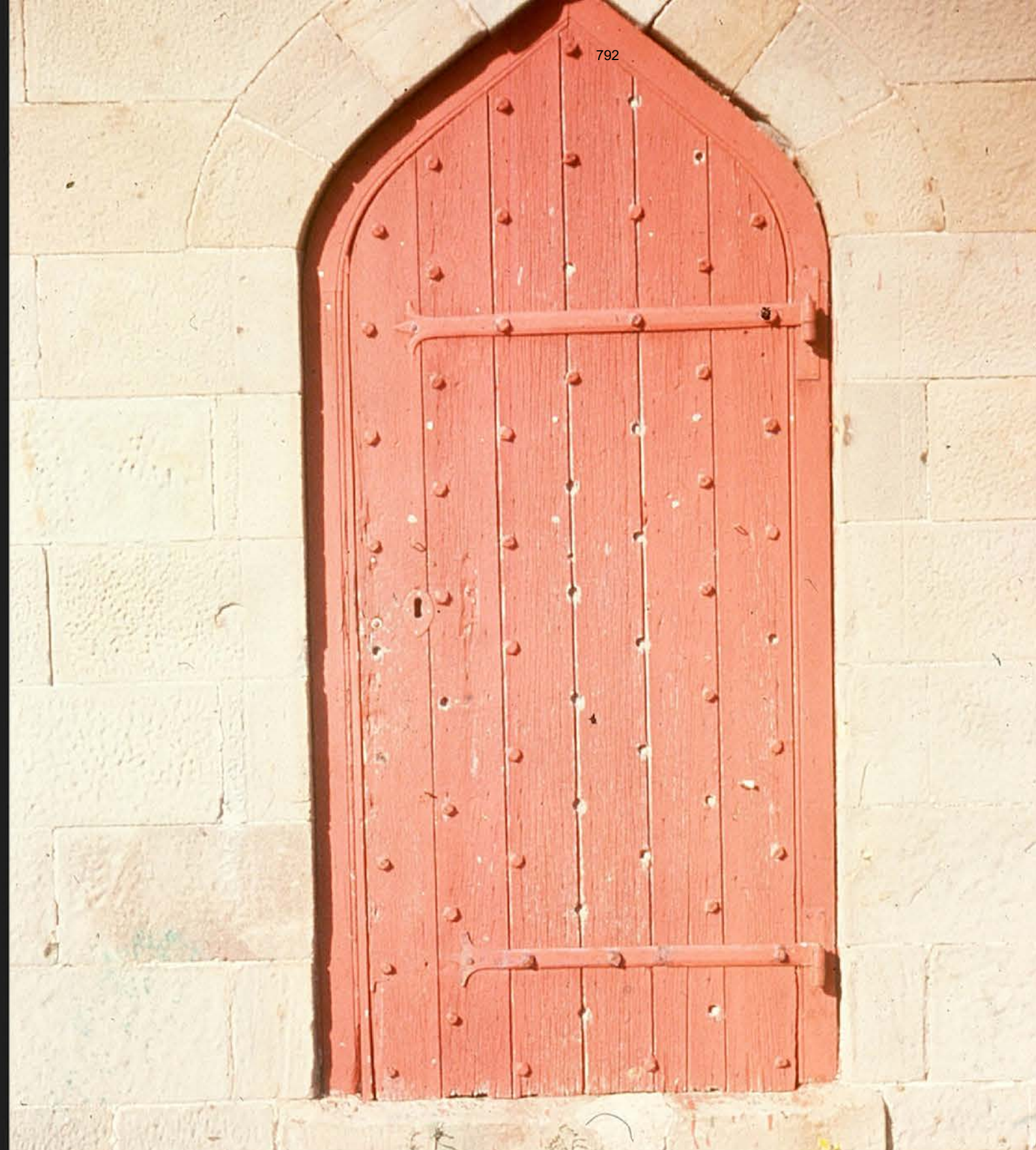
RESTAURATION: 1981, 1989, 2005

Porte principale	Original	Élément actuel	À conserver	Remarque
Porte	Non	Modèle similaire	Oui	Selon les plans de Michel Boudreau, une réplique fidèle a été réalisée en 2005 par un ébéniste. La porte originale a également été conservée.
Pentures - Haut	Oui	Modèle original	Oui	La penture originale a été conservée lors des différentes restaurations. Il semble toutefois s'agir d'un modèle plus récent, probablement du 20e siècle. Nous n'avons pas la documentation nécessaire pour retrouver le modèle existant aux 18e et 19e siècles.
Pentures - Bas	Non	Modèle similaire	Oui	La penture du bas a été remplacée par une réplique lors des travaux de 1981. Sa facture diffère légèrement de l'original.
Trou de serrure	Non	Modèle différent	Non	Si possible, il serait intéressant de reconstituer la plaque métallique entourant la serrure à l'origine.
Système de barrure	Inconnu	Inconnu	Oui	Nous n'avons pas suffisamment d'information pour savoir s'il s'agit d'une reproduction ou d'un original. Dans le doute, nous préconisons la conservation de l'élément.
Clé	Oui	Modèle original	Oui	Selon les documents du Comité de sauvegarde, il s'agirait d'une clé originale, remise en 1979 par Rodrigue Tremblay, ministre de l'Industrie et du Commerce.



791

QUINCAILLERIES ET PORTE DE LA POUDRIÈRE
UNE POIGNÉE EST PRÉSENTE À L'ÉPOQUE.
LAURA BOULTON, LES PAYS DU QUÉBEC, 1944.



PORTE DE LA POUDRIÈRE AVANT LA PREMIÈRE RESTAURATION.
LES PENTURES NE SONT PAS DE LA MÊME LONGUEUR. AUSSI, UNE PIÈCE MÉTALLIQUE ENTOURE LA SERRURE.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.





LA PORTE ORIGINALE A ÉTÉ RESTAURÉE LORS DES TRAVAUX DE 1981.
LA PENTURE DU BAS A ÉTÉ CHANGÉE POUR UN MODÈLE SIMILAIRE À CELLE DU HAUT.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



PORTE APRÈS LES TRAVAUX DE 1989.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



LA PORTE A ÉTÉ RECONSTITUÉE À L'IDENTIQUE LORS DES TRAVAUX DE 2005.
DE PLUS, LES PENTURES ONT ÉTÉ REPEINTES EN NOIR.
COLLECTION SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



796

ÉTAT ACTUEL DE LA PORTE DE LA POUDRIÈRE.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



797

CLÉS DE LA POUDRIÈRE.
JEANNOT BOURDAGES, 2022. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.

iconographie

AUTRES MODÈLES HISTORIQUES



799

THE GENERAL STORE

PLUS ANCIENNE PHOTOGRAPHIE MONTRANT DES DÉTAILS DE PORTES.
ENTREPÔT DU MAGASIN GÉNÉRAL DE GRANDE-RIVIÈRE, VERS 1900.
MUSÉE DE LA GASPÉSIE. FONDS ROBIN, JONES AND WHITMAN.



COULEUR DES QUINCAILLERIES ET DES PORTES À PASPÉBIAC.
LAURA BOULTON, LES PAYS DU QUÉBEC, 1944.



COULEUR DES QUINCAILLERIES ET DES PORTES À PASPÉBIAC.
LAURA BOULTON, LES PAYS DU QUÉBEC, 1944.



EXEMPLES SUR D'AUTRES BÂTIMENTS ROBIN À PASPÉBIAC.
LADY MCKIE, 1952. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA.



803

COOPERS

EXEMPLES SUR D'AUTRES BÂTIMENTS ROBIN À PASPÉBIAC.
LADY MCKIE, 1952. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA.



EXEMPLES SUR D'AUTRES BÂTIMENTS ROBIN À PASPÉBIAC.
LADY MCKIE, 1952. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA.



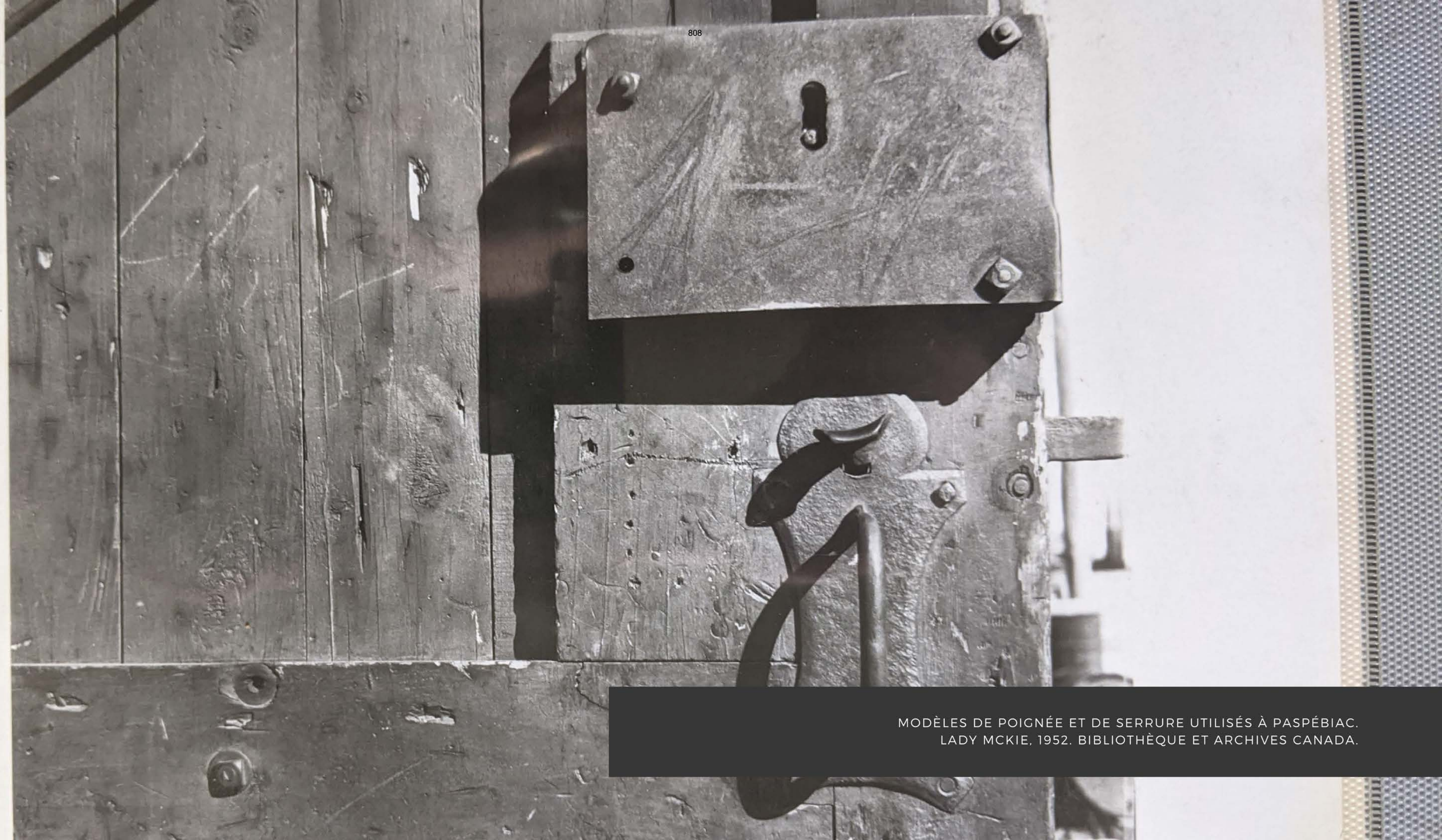
EXEMPLES SUR D'AUTRES BÂTIMENTS ROBIN À PASPÉBIAC.
LADY MCKIE, 1952. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA.



EXEMPLES SUR D'AUTRES BÂTIMENTS ROBIN À PASPÉBIAC.
LADY MCKIE, 1952. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA.

AUTRES MODÈLES DE POIGNÉES, BARRURES, SERRURES PRÉSENTS À PASPÉBIAC.
LES PENTURES SONT DU MÊME MODÈLE QUE CELLES DU HANGAR À FARINE.
LADY MCKIE, 1952. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA.

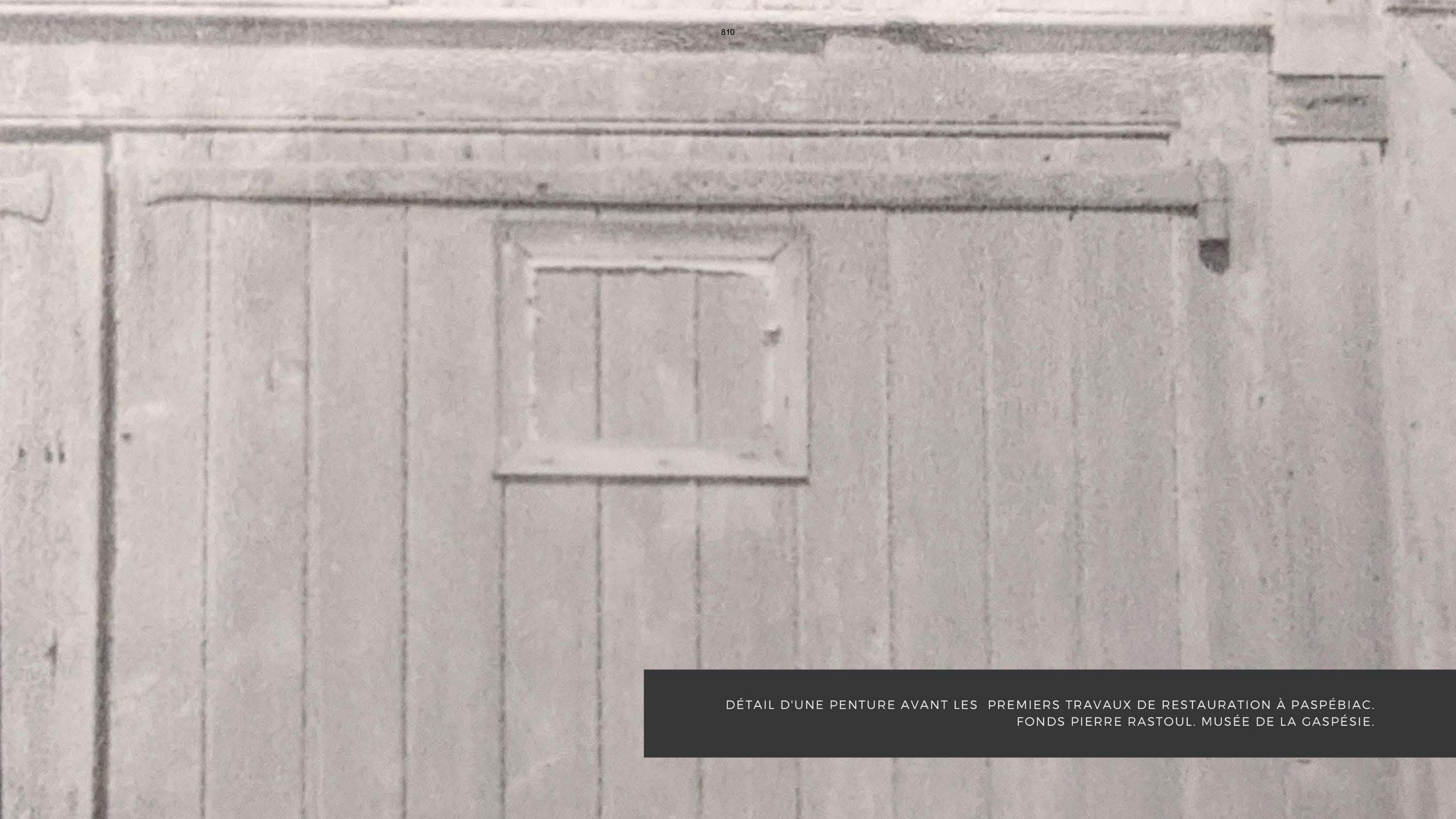




MODÈLES DE POIGNÉE ET DE SERRURE UTILISÉS À PASPÉBIAC.
LADY MCKIE, 1952. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA.

A dark, paneled door with a metal lock mechanism at the bottom left. The door features a central rectangular panel and a smaller panel above it. The lock mechanism includes a handle and a keyhole. The door is set within a frame.

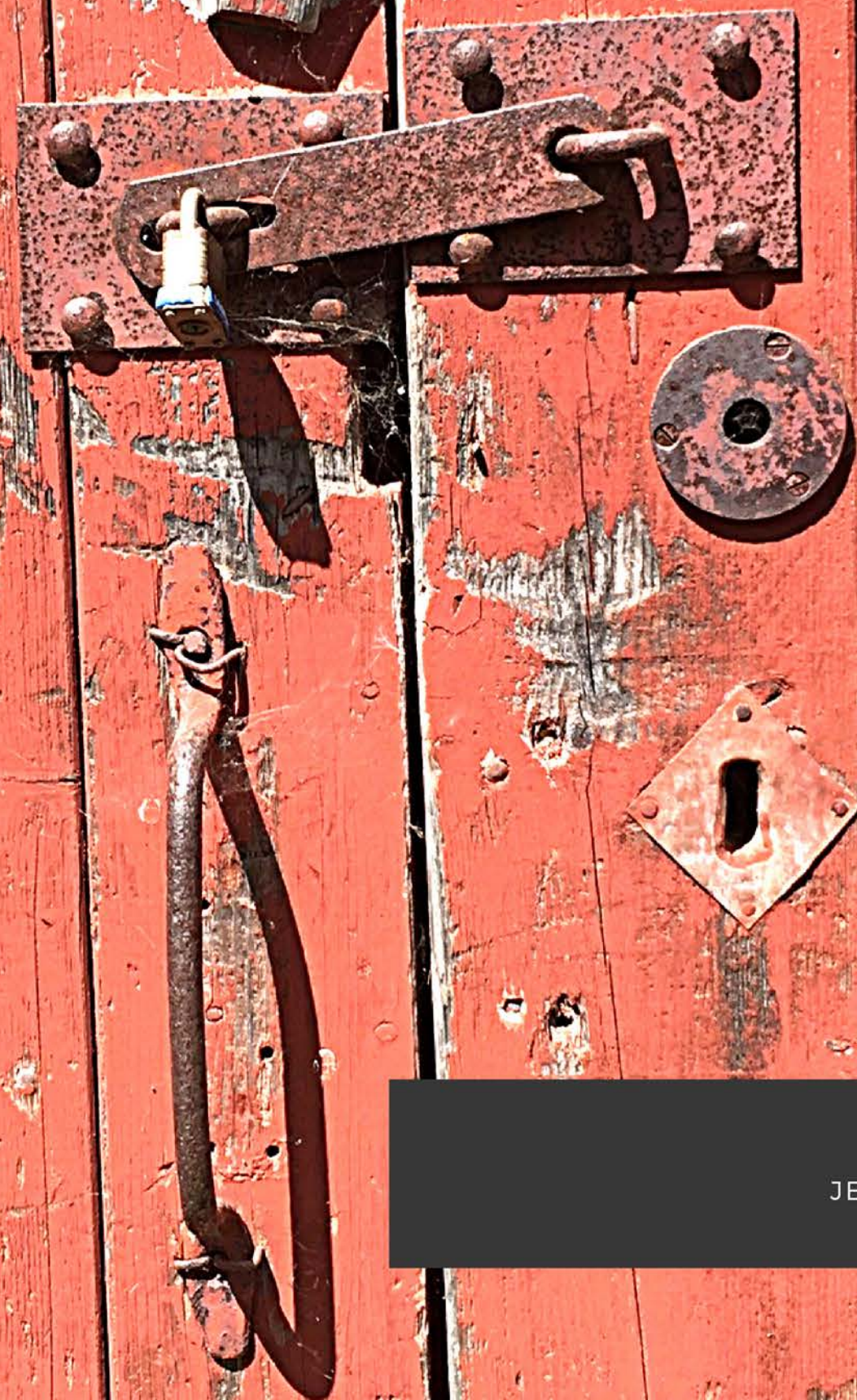
PORTE DU BUREAU ADMINISTRATIF DE LA COMPAGNIE ROBIN.
AUTRES MODÈLES AUTHENTIQUES DE SERRURES ET DE PENTURES.
LADY MCKIE, 1952. BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA.



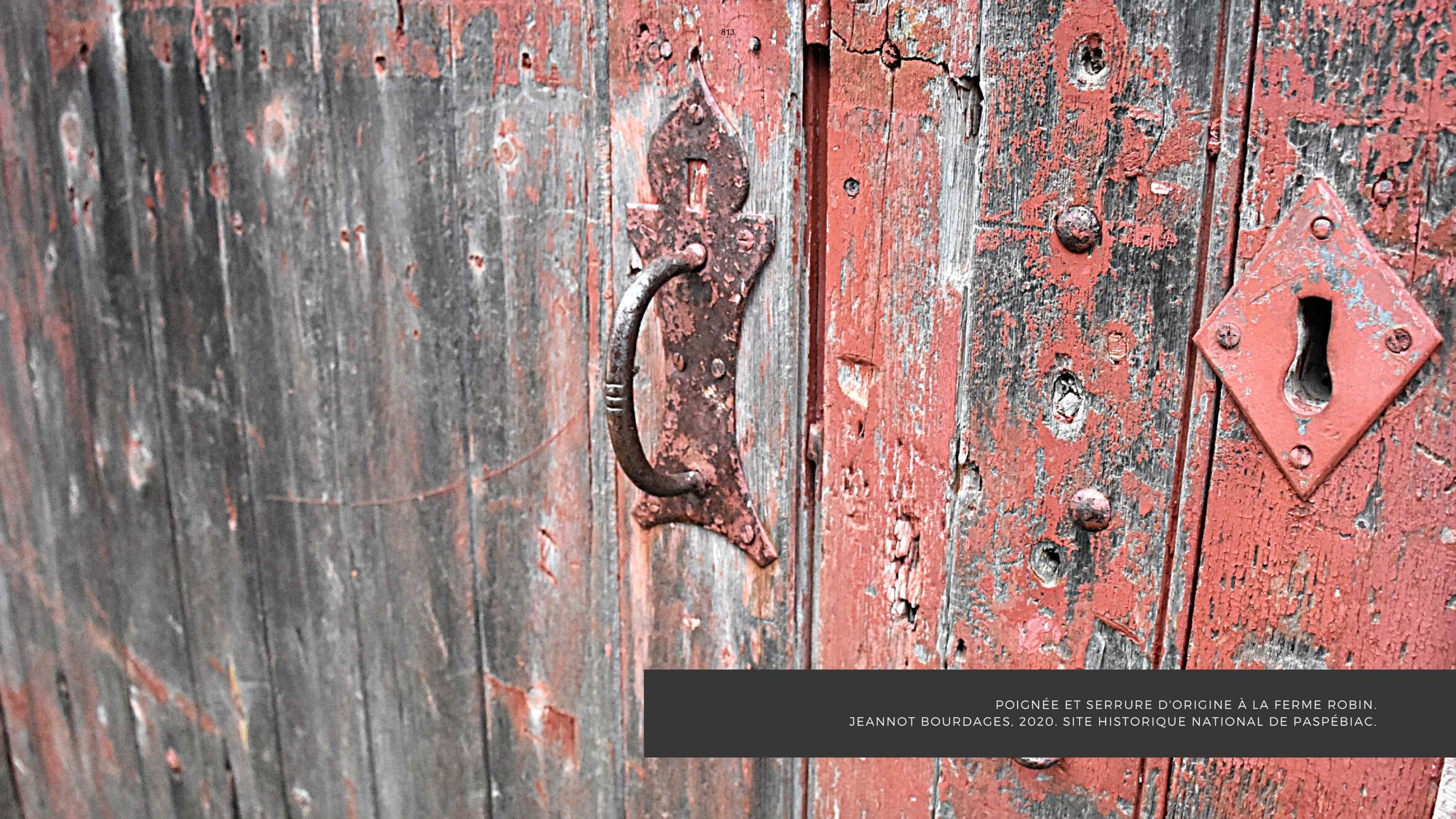
DÉTAIL D'UNE PENTURE AVANT LES PREMIERS TRAVAUX DE RESTAURATION À PASPÉBIAC.
FONDS PIERRE RASTOUL. MUSÉE DE LA GASPÉSIE.



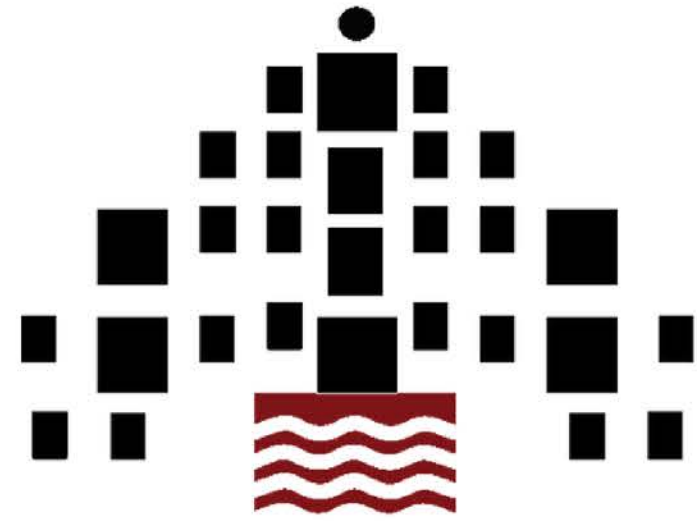
POIGNÉE ET SERRURE D'UN DES BÂTIMENTS DE PASPÉBIAC, VERS 1977.
FONDS PIERRE RASTOUL. MUSÉE DE LA GASPÉSIE.



QUICAILLERIES D'ORIGINE TOUJOURS EXISTANTES À LA FERME ROBIN.
JEANNOT BOURDAGES, 2020. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



POIGNÉE ET SERRURE D'ORIGINE À LA FERME ROBIN.
JEANNOT BOURDAGES, 2020. SITE HISTORIQUE NATIONAL DE PASPÉBIAC.



SITE HISTORIQUE NATIONAL
DE PASPÉBIAC

L'ancien palais de justice d'Amos

101, 3E AVENUE EST
AMOS, QC J9T 1E5

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES (SQI)

Direction de la gestion de projets Est
Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est, 5e étage
Québec (Québec) G1R 5S9

Représentants :

Philippe Poulin
Directeur exécutif de projets, Montréal
Jean-Michel Taschereau
Directeur de projet, Rouyn-Noranda

NO. PROJET EVOQ : 9502-21-00
DATE D'ÉMISSION : 15 mars 2022

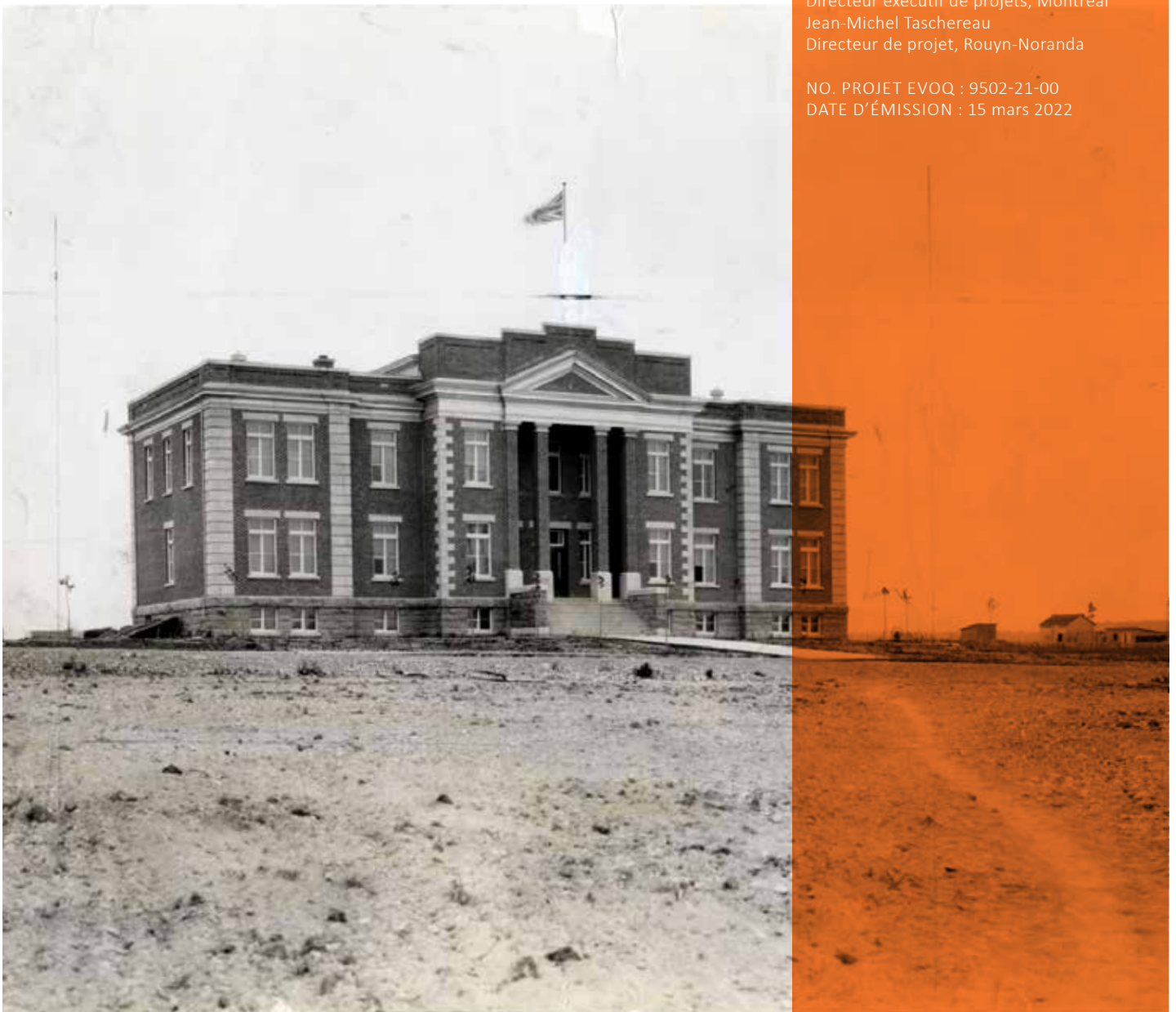


Illustration de couverture :

L'ancien palais de justice d'Amos en 1923.

Source : BAnQ.

Sommaire

CHAPITRE 1 – INTRODUCTION

1.1 Mise en contexte.....	p5
1.2 Parties prenantes.....	p6
1.3 Méthodologie et structure du rapport	p6
1.4 Terminologie utilisée	p6
1.5 Documents de références consultés	p7

CHAPITRE 2 – L’ANCIEN PALAIS DE JUSTICE D’AMOS

2.1 Fiche du bâtiment	p9
2.2 Contexte de construction en quelques dates	p15

CHAPITRE 3 – INTÉRÊT PATRIMONIAL

CHAPITRE 4 – STRATÉGIE DE RÉHABILITATION

4.1 Approche recommandée	p27
4.2 Enjeux et opportunités ciblés	p29
4.3 Principes de conservation	p29
4.4 Lignes directrices spécifiques	p32
4.5 Grille synthèse	p36

BIBLIOGRAPHIE

Chapitre 1 Introduction

1.1 MISE EN CONTEXTE

Par le biais du réseau des Espaces bleus, le gouvernement du Québec souhaite offrir un legs significatif en déployant sur le territoire québécois des lieux culturels et patrimoniaux souhaitant mettre en valeur de l'identité régionale. Responsable de sa mise en œuvre, le ministère de la Culture et des Communications assure ainsi le respect des objectifs du projet, soit : de générer un sentiment de fierté, de renforcer des pôles d'attraction régionaux, culturels et touristiques et de valoriser le patrimoine.

Inauguré en 1923, l'ancien palais de justice d'Amos est un édifice patrimonial emblématique de l'Abitibi-Témiscamingue. À cet effet, il a été sélectionné afin d'accueillir l'Espace bleu de cette région. Ce projet nécessite cependant des travaux majeurs, dont la réhabilitation complète de l'édifice patrimonial et l'implantation d'un agrandissement.

Si la ville d'Amos a produit une fiche d'inventaire et un énoncé d'intérêt de l'édifice lors de sa reconnaissance dans les années 1990, ces derniers n'intègrent cependant aucune composante intérieure et ne proposent pas d'orientations de conservation spécifiques.

Aussi, afin de faciliter la planification des interventions futures dans le respect de la valeur du site et de son contexte, et pour répondre aux objectifs du projet ainsi qu'aux attentes de l'ensemble des parties prenantes concernées, EVOQ Architecture propose de réaliser **une étude de l'intérêt patrimonial de l'ancien palais de justice d'Amos**. Considérant la campagne exploratoire en cours de planification, la présente étude est une esquisse préliminaire. Elle sera complétée et mise à jour une fois les résultats des ouvertures exploratoires et des investigations sur site obtenus, tout en s'ancrant dans les enjeux et les besoins du programme projeté.

Objectifs

Par la mise à jour des valeurs patrimoniales rattachées au site et par l'identification plus complète des éléments caractéristiques qui en sont porteurs, cette étude permettra de bâtir un consensus et de guider l'évolution de l'édifice dans le respect de ses caractéristiques uniques.

Basée sur une recherche documentaire et iconographique en archives, elle propose entre autres de répondre aux intentions suivantes :

- Approfondir les connaissances sur l'édifice ;
- Comprendre les valeurs patrimoniales du bien culturel et identifier les éléments physiques dans lesquelles elles s'incarnent ;
- Cibler les enjeux et les opportunités du projet ;

- Faciliter la planification des interventions futures et la prise de décision pour la gestion des composantes patrimoniales.

1.2. PARTIES PRENANTES

Listes des intervenants pour la réalisation de la présente étude

EVOQ Architecture :

- **Ninon Pelzer**, Architecte, coordination et conception
- **Éric Stein**, Architecte, assurance-qualité
- **Mélissa Mars**, Sp. en patrimoine, recherche, rédaction, analyse, orientations et graphisme

Notes de bas de page :

1 - Les Normes et lignes directrices (NLD) est un guide de référence développé par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine de Parcs Canada, en collaboration avec les provinces canadiennes, dont le Québec. En établissant plusieurs concepts philosophiques et méthodologiques, les NLD permettent de définir les principes d'interventions et les objectifs de conservation appropriés à un lieu patrimonial. La méthodologie utilisée pour élaborer la présente étude d'intérêt patrimonial correspond à celle des NLD.

1.3 Méthodologie et structure du rapport

Pour toute action en contexte patrimonial, les *Normes et Lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*¹ (NLD, 2010, en ligne) préconisent un processus en trois phases :

- **Comprendre** la valeur patrimoniale, les éléments caractéristiques du bien culturel ainsi que leur évolution. Cette première étape intègre un relevé et une description des éléments caractéristiques ainsi que l'analyse et la documentation de l'état des lieux et des changements survenus au fil du temps ;
- **Planifier** le projet de conservation, en accord avec ses valeurs patrimoniales préalablement identifiées, des objectifs et exigences de conservation ;
- **Intervenir** de façon minutieuse et sensible sur le bien culturel et ses

1 Les NLD est un guide de référence développé par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine de Parcs Canada, en collaboration avec les provinces canadiennes, dont le Québec. En établissant plusieurs concepts philosophiques et méthodologiques, les Normes et Lignes directrices (NLD) permettent de définir les principes d'interventions et les objectifs de conservation appropriés à un lieu patrimonial. La méthodologie utilisée pour élaborer la présente étude d'intérêt patrimonial correspond à celle des NLD.

éléments caractéristiques par des travaux de conservation et d'entretien appropriés afin d'assurer sa pérennité et la sauvegarde de ses valeurs patrimoniales.

Ainsi, la présente étude permet de comprendre la valeur patrimoniale de l'ancien palais de Justice d'Amos, s'ancrant dans la première phase des NLD. Elle sera par la suite complétée d'une stratégie de réhabilitation visant à **identifier les enjeux de conservation** ainsi que **les paramètres de réhabilitation** qui devront guider la planification des interventions projetées. Celle-ci initiera la seconde phase des NLD (Planifier), une étape préalable nécessaire à tout projet.

L'objectif de cette approche de conservation est l'atteinte d'un juste équilibre entre la préservation des valeurs patrimoniales du lieu et son adaptation à l'évolution de ses usages et de son contexte.

1.4 TERMINOLOGIE UTILISÉE

Certains termes clés seront utilisés fréquemment dans le présent rapport.

- **Valeurs patrimoniales** : ensemble de qualités significatives reflétées par le bien culturel. Les valeurs patrimoniales peuvent être historiques, architecturales, artistiques, paysagères et sociales. Des valeurs plus spécifiques peuvent également être associées au bien (scientifique, archéologique, d'usage ou écologique). La notion de valeur patrimoniale est le fondement de la pratique de la conservation au Canada. La méthodologie d'application des principes de conservation découle directement de l'identification des valeurs spécifiques à chaque lieu et des composantes physiques qui en sont porteuses (les éléments caractéristiques).
- **Éléments caractéristiques** : attributs physiques définis en fonction des valeurs patrimoniales qui en constituent l'aspect visible. Selon leur degré d'importance, le maintien de ces attributs physiques est indispensable afin d'assurer la pérennité de la valeur patrimoniale du bien ainsi que sa compréhension, sa lecture et sa transmission. Chaque élément caractéristique peut se rattacher à une ou plusieurs valeurs patrimoniales.
- **Authenticité et intégrité** : une composante physique d'un lieu patrimonial est considérée comme authentique si elle date de la période de référence identifiée pour ce lieu. Son niveau d'intégrité est déterminé selon que ses caractéristiques ont, plus ou moins, été conservées au fil du temps.

1.5 RESSOURCES ET DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES CONSULTÉS

Les documents et ressources clés consultées pour la présente étude sont les suivants :

- Ville d'Amos, Fiche d'inventaire n°5, 2006

Chapitre 2

- Gouvernement du Québec, *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, « Ancien palais de justice », 2013
- PARCS CANADA. *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*, deuxième édition, 2010, 288 pages.

Une liste des ressources et documents consultés est disponible en bibliographie.

Notes de bas de page :

2. « En 2004, la Ville d'Amos achète l'ancien palais de justice. Celui sert de centre d'opération pour la 41^{ème} finale provinciale des Jeux du Québec, qui se déroulent du 5 au 13 août 2005. En 2006, la Ville d'Amos confie, par entente, la gestion et l'animation de l'ancien palais de justice à la Corporation du Vieux-Palais et de la Maison Hector-Authier, organisme sans but lucratif qui a comme projet de convertir l'immeuble en lui donnant une quadruple vocation pour assurer sa pérennité : centre d'exposition en arts visuels, centre d'interprétation sur l'histoire de l'Abitibi, réserve muséale pour la conservation et la circulation de collections publiques ou privées ainsi qu'une petite salle de spectacle pour artistes amateurs et semi-professionnels de la région. Une place importante est prévue pour l'art et la culture autochtone. » Source : www.palais-maisonauthier.com

3. L'édifice est construit au coût de 98 000\$ en 1921. Le mobilier est commandé en 1922 au coût de 9 700\$. Source : fiche d'inventaire no5, Ville d'Amos.

Légendes des illustrations :

1 - 1923 : l'ancien palais de justice d'Amos après son inauguration. Source : BAnQ.



Notes de bas de page :

4. « En 1972, on envisage la démolition du palais de justice et de la prison adjacente. Heureusement, en 1978, l'État décide d'acquérir le bâtiment, de le restaurer en le recyclant à d'autres fins (coût de 710 000\$). Le Ministère des travaux publics et de l'Approvisionnement est alors chargé de le reconverter en édifice à bureaux pour les services gouvernementaux. À l'intérieur, les modifications sont limitées à quelques réaménagements d'espaces pour installer le plus possible de bureaux, mais le concept de base de la division de l'espace intérieur n'a pas été altéré. ». Source : fiche d'inventaire no5, Ville d'Amos.

5. De 1922 à 1940, le palais possède 20 cellules où séjournent jusqu'à 80 prisonniers. Trop de prisonniers obligent la Cour à siéger en soirée. En 1938, on procède à la construction de l'aile nord, un centre de détention qui accueille jusqu'à 100 prisonniers.

L'ancien palais de justice d'Amos

2.1 FICHE DU BÂTIMENT

- **Autres appellations** : Palais de justice, Prison, bureau d'enregistrement et salle du conseil de Comté
- **Adresse** : 101, 3^e Avenue Est, Amos
- **Région administrative** : Abitibi-Témiscamingue
- **N° de lot**: bloc 749 – bloc 21, lot 1 à 5
- **Propriétaire actuel** : Ville d'Amos (depuis 2004), gestion et animation par la Corporation du Vieux-Palais et de la Maison Hector-Authier depuis 2006²
- **Propriétaire antérieur** : la Corporation du conseil de comté d'Abitibi (1921-1978), le gouvernement du Québec, ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement (1978-2004)
- **Date de la construction** : 1921-22 (inauguration : automne 1922)³
- **Concepteur** : Georges Saint-Michel (1857-1929), architecte du ministère des Travaux publics de 1914 à 1926
- **Entrepreneur** : Claude-Émile Morissette (localisé à Québec) et Emery Sicard (localisé à Amos)
- **Autres interventions identifiées** :
 - **1939-40** : agrandissement arrière pour loger la prison
 - **1945** : interventions ponctuelles (rénovation du plafond de la salle d'audience afin d'améliorer l'acoustique, agrandissement

2

« En 2004, la Ville d'Amos achète l'ancien palais de justice. Celui sert de centre d'opération pour la 41^{ème} finale provinciale des Jeux du Québec, qui se déroulent du 5 au 13 août 2005. En 2006, la Ville d'Amos confie, par entente, la gestion et l'animation de l'ancien palais de justice à la Corporation du Vieux-Palais et de la Maison Hector-Authier, organisme sans but lucratif qui a comme projet de convertir l'immeuble en lui donnant une quadruple vocation pour assurer sa pérennité : centre d'exposition en arts visuels, centre d'interprétation sur l'histoire de l'Abitibi, réserve muséale pour la conservation et la circulation de collections publiques ou privées ainsi qu'une petite salle de spectacle pour artistes amateurs et semi-professionnels de la région. Une place importante est prévue pour l'art et la culture autochtone. » Source : <http://www.palais-maisonauthier.com/historique-du-bacirctiment.html>

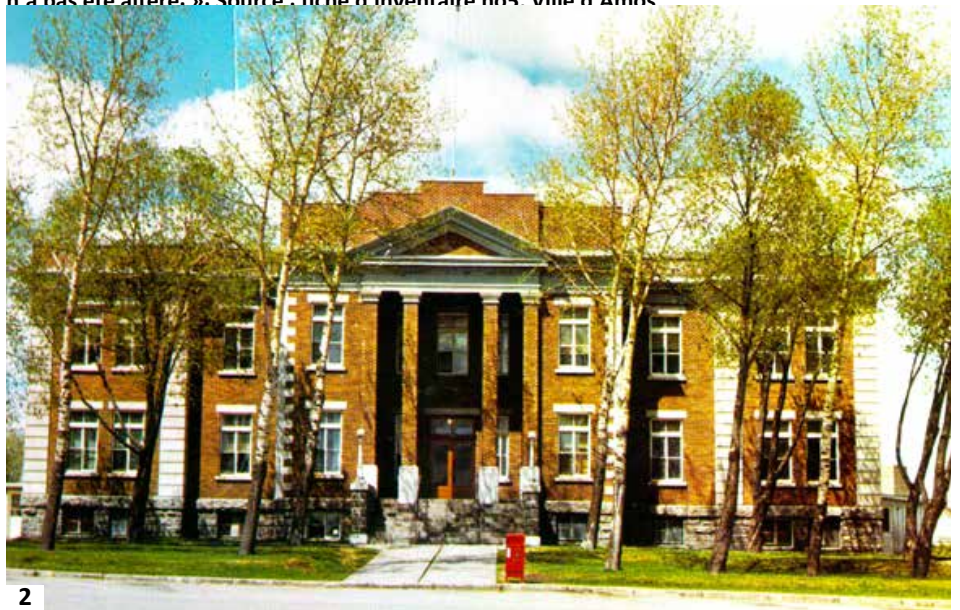
3

L'édifice est construit au coût de 98 000\$ en 1921. Le mobilier est commandé en 1922 au coût de 9 700\$. Source : fiche d'inventaire no5, Ville d'Amos

de la salle du greffe et de la voûte du registrateur, aménagement des salles pour les juges, améliorations de la prison)

- **1977** : déménagement du palais de justice dans le nouvel édifice construit sur la rive ouest de l'Harricana et inauguré le 16 septembre
- **1978-80** : réhabilitation de l'ancien palais de justice en espace à bureaux par Paul Dumas, architecte localisé à Montréal⁴
- **1982** : réhabilitation de l'ancienne prison en coopérative d'habitation

4 « En 1972, on envisage la démolition du palais de justice et de la prison adjacente. Heureusement, en 1978, l'État décide d'acquérir le bâtiment, de le restaurer en le recyclant à d'autres fins (coût de 710 000\$). **Le Ministère des travaux publics et de l'Approvisionnement est alors chargé de le reconvertir en édifice à bureaux pour les services gouvernementaux. À l'intérieur, les modifications sont limitées à quelques réaménagements d'espaces pour installer le plus possible de bureaux mais le concept de base de la division de l'espace intérieur n'a pas été altéré.** » Source : fiche d'inventaire no5. Ville d'Amos



Légendes des illustrations :

2 - Années 1950 : la façade principale de l'ancien palais de justice d'Amos, avec les portes d'entrée en bois supposément d'origine. Source : SHA.

3 et 4 - 1926 : la salle d'audience dans les années 1920 puis dans les années 1950. Source : SHA.



Légendes des illustrations :

Ci-contre : évolution de la façade principale de l'ancien palais de justice d'Amos. Source : SHA.

5 - 1923 : le palais de justice est implanté au coeur d'un vaste site dégagé. Quelques arbres viennent tout juste d'être plantés aux abords du stationnement véhiculaire, en front de bâtiment.

6 et 7 - 1936 et 1940 : le site n'a pas encore connu de modification et présente une végétation plus dense.

8 - 1985 : le palais a été réhabilité en espace à bureaux. Le parement du couronnement a été remplacé.

9 - 1996 : l'ensemble des ouvertures en bois d'origine (fenêtres et portes d'entrée principale) ont été remplacées par de nouvelles unités en aluminium aux détails simplifiés.

Page suivante : évolution des espaces intérieurs

10 - 1953 : photographie du bureau du sténographe, permettant de distinguer les tablettes en bois des fenêtres d'origine. Source : SHA.

11, 12 et 13 - 1950, av. 1977 et 1982 : photographies de la salle d'audience avant et après les travaux de réhabilitation, permettant entre autres de distinguer le remplacement des embrasures des fenêtres. Source : Travaux publics et SHA.

14 et 15 - av. 1977 et 1982 : photographie de l'escalier central pendant et après les travaux de réhabilitation. Source : Travaux publics et SHA.



5



6



7



8



9



- **2004** : réhabilitation de l'ancien palais de justice en lieu d'exposition
- **2016** : ajout de renforts en acier sous le plancher du local 203

Légendes des illustrations :

16 à 18 - Saint-Jérôme : façade principale, chaire de la salle d'audience et escalier central à double volée du palais de justice de Saint-Jérôme (1922).
Source : SH de la Rivière-du-Nord.

19 à 21 - Amos : façade principale, chaire de la salle d'audience et escalier central à double volée du palais de justice d'Amos (1922). Source : SHA.

– **Type de bâtiment** : Édifice institutionnel

– **Usages actuels** :

- **Ancien palais de justice** : centre d'exposition, centre d'interprétation sur l'histoire de l'Abitibi, réserve muséale et petite salle de spectacle pour les artistes locaux et régionaux (2004), en cours de réhabilitation (programme des Espaces



16



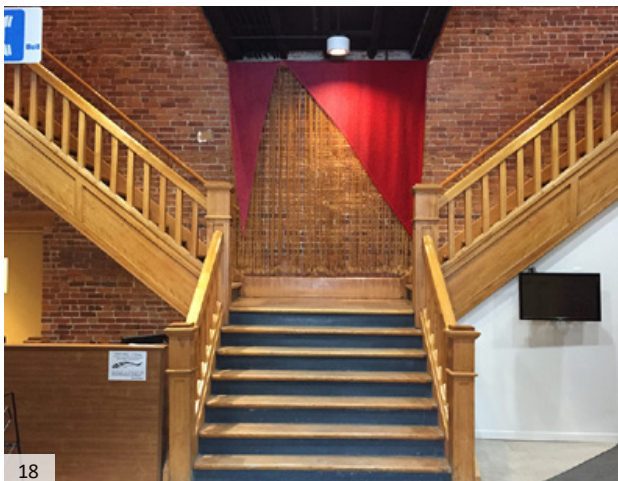
19



17



20



18



21

Bleus)

- **Ancienne prison** : coopérative d'habitation (1982)

- **Usages antérieurs** :

- **1922-1940/77** : services et institutions incluant le palais de justice (salle d'audience), des bureaux d'enregistrement des titres immobiliers et des cellules (20) de prison⁵ au sous-sol et

Légendes des illustrations :

22 - Vue aérienne de la ville d'Amos en 1925. Le palais de justice est déjà construit.

Source : BAnQ.

5 De 1922 à 1940, le palais possède 20 cellules où séjournent jusqu'à 80 prisonniers. Trop de prisonniers obligent la Cour à siéger en soirée. En 1938, on procède à la construction de l'aile nord, un centre de détention qui accueille jusqu'à 100 prisonniers.



au RDC

- **1980-2004** : bureaux dans l'ancien palais de justice avec divers ministères (loisir, chasse et pêche, richesses naturelles, environnement. Le MAPAQ est le dernier ministère provincial à habiter le bâtiment)
- Nombre d'étages : 2
- **Typologie** : plan en T, formé de deux ailes rectangulaires avec un toit plat
- Style architectural : Beaux-Arts
- Éléments en saillie : portique de l'entrée principale
- **Fenestrations** : rectangulaire, à battants, moyen ou grands carreaux
- Matérialité :
 - **Murs** : brique (parement), pierre calcaire (éléments architecturaux : chaîne d'angle, corniche moulurée, fronton,

Légendes des illustrations :

23 - Vue du palais de justice en 1927.

Source : SHA.



parapet) et granit (sous-bassement et escalier)

- **Structure** : maçonnerie portante (massif de brique), bois (structure des planchers et toiture), ajouts ultérieurs en acier.
 - **Fondations** : béton et pierre
 - **Toiture** : toiture ventilée avec membrane de bitume modifiée sur platelage de bois
 - **Ouvertures** : fenêtres et portes en aluminium – à l’origine, celles-ci étaient en bois
- **Reconnaissance(s)** : *immeuble patrimonial cité* par la municipalité

Chapitre 3

d'Amos le 04-11-1996, selon la Loi sur le Patrimoine Culturel du Québec (juridiction municipale) – côte A+

- **Valeurs historiques, en tant que témoin de l'évolution du système judiciaire au Québec au tournant des années 1920**, le palais de justice d'Amos étant construit lors de la création du nouveau district de l'Abitibi dans le cadre de la décentralisation des pouvoirs judiciaires, et pour lequel Amos constitue le chef-lieu.
- **Valeurs architecturales, pour sa conception ancrée dans les préceptes du style Beaux-Arts**, largement employé à l'échelle du Québec, et plus largement de l'Amérique du Nord, lors de la construction d'édifices institutionnels au courant du début du 20^e siècle. Selon la ville (fiche d'inventaire no5) : « À la lumière des connaissances actuelles, il s'agit probablement au Québec d'un des meilleurs exemples de palais de justice de style Beaux-Arts et certainement un des mieux conservés. »

Notes de bas de page :

6. Source : Ville d'Amos, fiche d'inventaire n°5

Notes :

Les informations contenues dans le tableau ci-joint ont été extraites des documents suivants :

- Ville d'Amos, *Fiche d'inventaire no5*, 2006

- Gouvernement du Québec, *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, « Ancien palais de justice », 2013

Lorsque jugé pertinent, ces informations ont été complétées et commentées à la lumière de notre compréhension.

Légende :

- + texte normal : identifié par la Ville d'Amos
- + *texte italique* : proposé par EVOQ Architecture
- Bonne intégrité/authenticité
- Moyenne intégrité/authenticité
- Faible intégrité/authenticité

Autres biens patrimoniaux recensés au sein de la municipalité

Cathédrale d'Amos, Église du Christ-Roi et son presbytère, Évêché d'Amos, Maison Hector-Authier, Bureau de l'Agence des terres du ministère de la colonisation.

Autres exemples d'architecture Beaux-Arts

Le palais de justice de Saint-Jérôme, construit également par Georges Saint-Michel en 1922. Pour cet édifice public, « il conçoit une architecture moderne de pierre et brique avec perron en granit gris canadien. Son œuvre se distingue par les commodités modernes qu'il y aménage, dont le chauffage à l'eau chaude, la ventilation et les éclairages. Une prison est annexée au palais de justice avec des voûtes à l'épreuve du feu. ». Selon le répertoire du patrimoine culturel du Québec, il s'agit de son œuvre principale. Nous pouvons noter plusieurs similitudes avec

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES IDENTIFIÉS	VALEURS ASSOCIÉES			INTÉGRITÉ ET AUTHENTICITÉ	
	Arch.	Hist.	Pays. Urb.	Niveau	Commentaires
1 Implantation : Sa situation en retrait par rapport à la voie publique, sur un vaste terrain paysager, dans la ville d'Amos	●	●	●	●	Les arbres matures aux pourtours de l'édifice ont disparu, remplacés par de jeunes arbres lors d'une récente campagne de reverdissement. La densification de la trame urbaine au fil des années a modifié la perception de l'édifice ainsi que les vues sur ce dernier, bien qu'il demeure central. Une aire de stationnement a également été aménagée à l'arrière de l'édifice. L'aménagement paysager, les dégagements et l'axialité en façade principale ont cependant été préservés.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES IDENTIFIÉS	VALEURS ASSOCIÉES			INTÉGRITÉ ET AUTHENTICITÉ	
	Arch.	Hist.	Pays. Urb.	Niveau	Commentaires
2 Volume, dont : <ul style="list-style-type: none"> - Les deux ailes rectangulaires formant un plan en « T » - L'élévation de deux étages - Les toits à deux versants à faible pente de de l'aile principale et de l'aile arrière - <i>Le portique en saillie marquant l'entrée principale</i> 	●		●	●	
3 Composition horizontale tripartite de l'aile avant (soubassement, étages nobles, couronnement)	●			●	
4 Façade, dont : <ul style="list-style-type: none"> - Son couronnement à gradins - Le portique central coiffé d'un fronton triangulaire reposant sur quatre piliers - Les avant-corps latéraux légèrement saillants 	●			● ● ●	<p>Général : le couronnement métallique du parapet a été remplacé. Sa projection a été accentuée. En effet, comme le démontrent les photographies historiques des années 1920, celle-ci est beaucoup plus prononcée.</p> <p>Couronnement : le revêtement de maçonnerie du couronnement a été modifié, changeant le calepinage d'origine et le jeu de retrait (idem pour le couronnement des ailes latérales). Le solin du couronnement à gradins a également été remplacé, intégrant des ajouts aux zones verticales en façade principale et altérant le détail de conception d'origine et la lisibilité de cet élément en façade.</p>
5 Matériaux d'origine, dont : <ul style="list-style-type: none"> - La maçonnerie en brique pour les murs - La maçonnerie en pierre à bossage du soubassement - La pierre de taille pour l'ornementation - <i>La corniche en acier peint</i> 	●			● ● ● ●	<p>Une section du parement de brique en façade arrière a été entièrement remplacée, intégrant de nouvelles couleurs et calepinage. Des chantepleures ont également été introduits, suggérant la présence d'un mur à cavité (espace d'air, cavité ventilée derrière la brique de parement) devant la structure de maçonnerie portante composée de 3 rangs de briques .</p>
6 Ornementation, dont : <ul style="list-style-type: none"> - Les chaînes d'angle - Les linteaux - Les appuis de fenêtre - La corniche moulurée ceinturant le bâtiment 	●			●	
7 Ouvertures, dont : <ul style="list-style-type: none"> - Disposition régulière - Format rectangulaire à grands carreaux 	●			● ●	<p>Fenêtres : toutes les fenêtres en bois ont été remplacées par de nouvelles unités. Si les divisions reprennent celles d'origine, leur détail et leur modulation ont été toutefois largement simplifiés, perdant la finesse et la hiérarchie des petits bois. Notons également que deux ouvertures dans le sous-bassement en façade arrière ont été condamnées et déplacées.</p> <p>Portes : les portes extérieures en bois à double battant avec imposte ont disparues, remplacées par de nouvelles unités en aluminium présentant des dimensions et proportions différentes.</p>



24



27



28



25



29



30



26

Légendes des illustrations :

24-26 - La façade principale de l'ancien palais de justice en 1923, 1985 et 2021. Source : SHA, EVOQ.

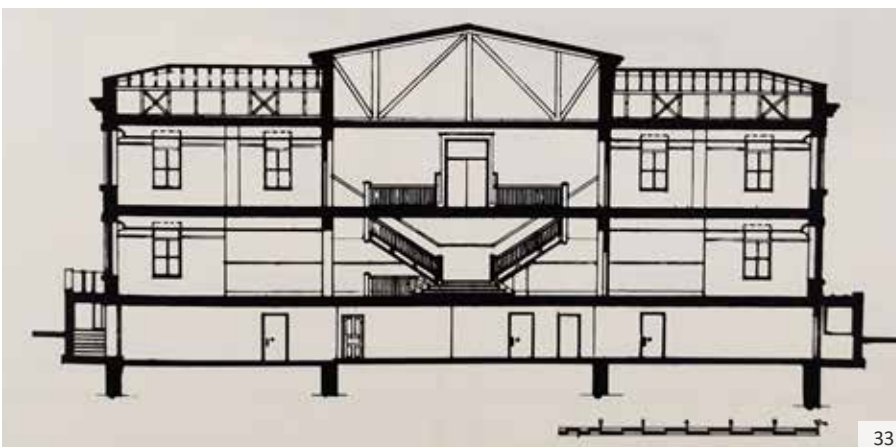
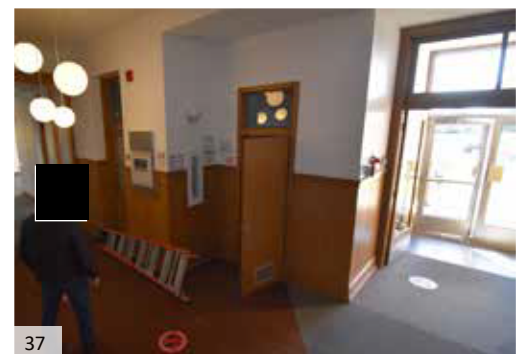
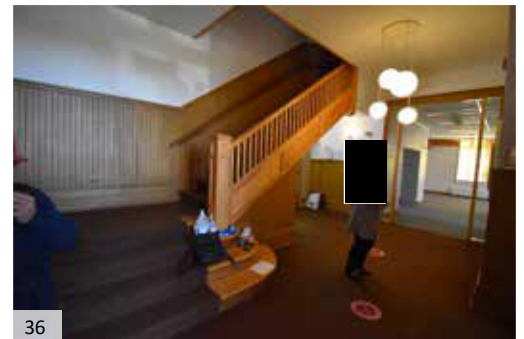
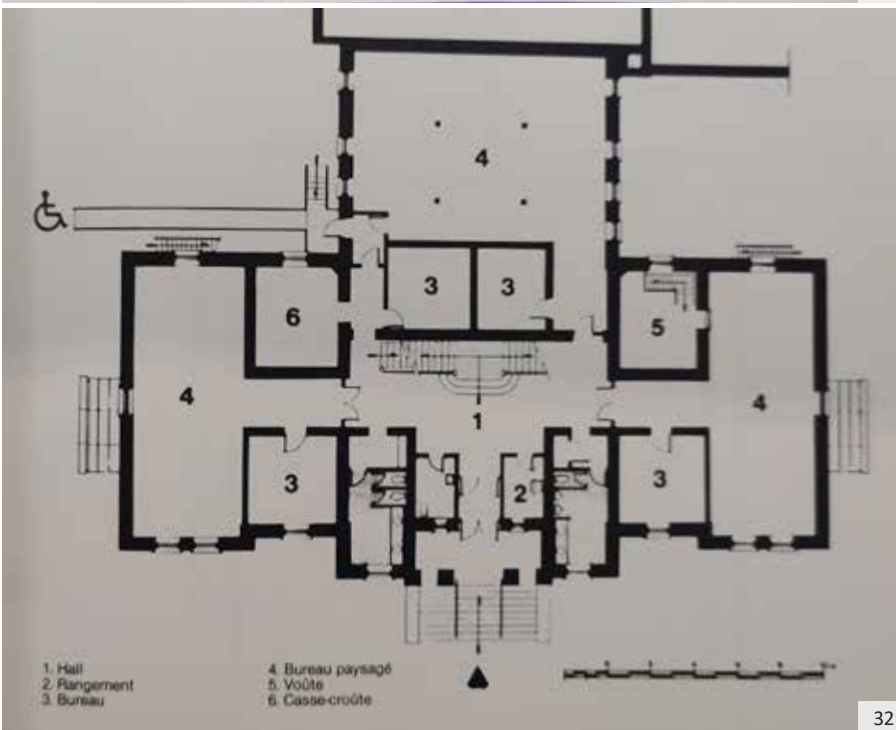
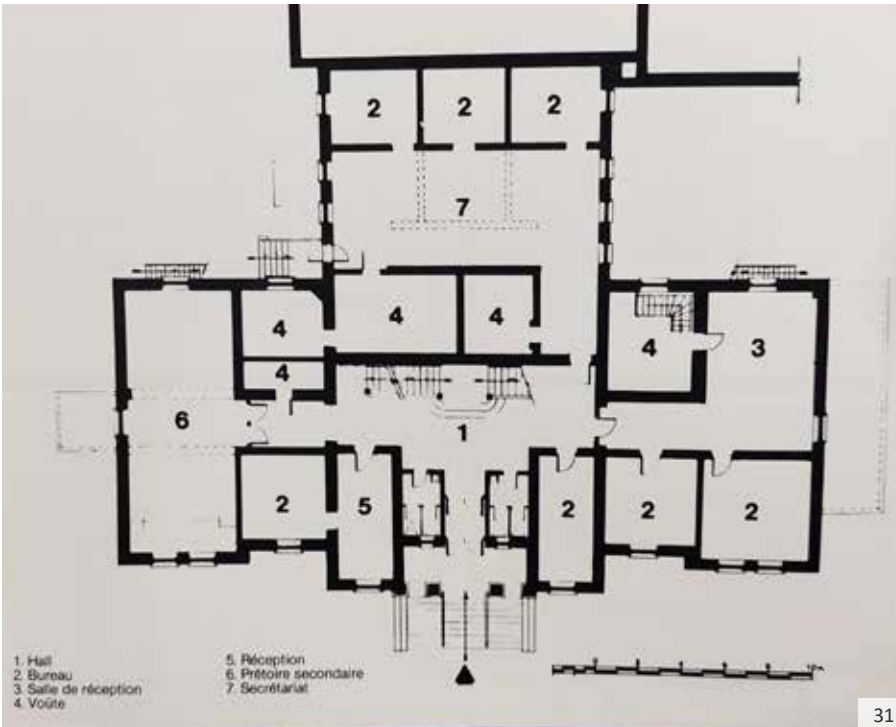
27 à 29 - Nouveau revêtement de maçonnerie du couronnement à gradin, changement du calepinage et des détails du solin, nouveau couronnement métallique du parapet avec projection accentuée. Source : EVOQ, 2021.

30 - Section du parement de brique entièrement remplacée en façade arrière, disparition et intégration de nouvelles ouvertures. Source : EVOQ, 2021.

Légende :

- + texte normal : identifié par la Ville d'Amos
- + texte italique : proposé par EVOQ Architecture
- Bonne intégrité/authenticité
- Moyenne intégrité/authenticité
- Faible intégrité/authenticité

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES IDENTIFIÉS	VALEURS ASSOCIÉES			INTÉGRITÉ ET AUTHENTICITÉ	
	Arch.	Hist.	Pays. Urb.	Niveau	Commentaires
<p>8 <i>Organisation spatiale intérieure (division) selon une symétrie axiale offrant une hiérarchie des fonctions lisible en plan et en façade principale</i></p>	●			●	<p>Aucune division supplémentaire majeure ne semble avoir été apportée. Notons qu'il est fort possible que des cloisons aient été ajoutées ou démolies ponctuellement. Les ouvertures donnant sur les ailes latérales depuis les halls centraux ont également été agrandies (mise aux normes) ou déplacées .</p> <p>Les deux cubicules situés de part et d'autre de l'entrée au RDC auraient fort probablement été ajoutés entre 1922 et 1977. Les plans d'avant 1977 mentionnent leur présence en tant que sanitaires – information à valider lors d'investigation in situ.</p>
<p>9 <i>Le vestibule d'entrée situé au RDC, dont :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ses dimensions - Ses portes intérieures vitrées à doubles battants en bois, surmontées d'une imposte fixe formée de deux carreaux - L'embrasure en bois des portes - Le fini de plancher 	●			●	<p>Il est possible que le fini de plancher ait été modifié. Ajout de tuiles de moquette ou de vinyle, engendrant la disparition des finis de planchers d'origine à la grandeur de l'édifice- information à valider lors d'investigation in situ.</p>
<p>10 <i>Le grand escalier à doubles volées, sa localisation, ses dimensions, ses détails de conception et ses finis, dont :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Son emplacement dans le prolongement de l'axe de l'entrée centrale, reliant le RDC au 2e étage où est localisée la salle d'audience. - Sa volée inférieure avec trois marches aux extrémités courbe - Les limons, les poteaux, les marches, les contremarches, les mains courantes et les garde-corps en bois (chêne supposé) - Les lambris muraux (chêne supposé) <p><i>Notons qu'il est fort probable que les marches accueilleraient un tapis dès l'inauguration de l'édifice.</i></p>	●			●	<p>Des tuiles de vinyle ou de moquettes ont été ajoutées sur les marches et les contremarches. Certaines sections de bois (limons et lambris) semblent avoir été remplacées, les photographies historiques indiquant une teinte plus foncée- information à valider lors d'investigation in situ.</p> <p>Valider également le détail des mains courantes ainsi que des finitions des retours de mur.</p>



Légendes des illustrations :

31 à 33 - Plans du RDC, avant (31) et après (32) les rénovations de 1980, montrant l'organisation spatiale. Coupe de l'édifice (33), révélant l'axe central accentué par l'escalier à double volée. Source : Travaux publics.

34 à 36 - L'escalier central, durant les travaux (34), au début des années 1980 (35) et en 2021 (36). Source : Travaux publics., SHA, EVOQ.

37 - Le hall d'entrée et le vestibule avec ses portes à doubles battants. Source : EVOQ, 2021.

Légende :

- + texte normal : identifié par la Ville d'Amos
- + *texte italique* : proposé par EVOQ Architecture
- Bonne intégrité/authenticité
- Moyenne intégrité/authenticité
- Faible intégrité/authenticité

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES IDENTIFIÉS	VALEURS ASSOCIÉES			INTÉGRITÉ ET AUTHENTICITÉ	
	Arch.	Hist.	Pays. Urb.	Niveau	Commentaires
<p>11 <i>Les éléments du décor intérieur préservés dans les espaces de circulation centraux, dont :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Les lambris muraux (chêne supposé à l'origine)</i> - <i>Les embrasures des portes</i> - <i>Les portes au RDC à double battant, vitrées en partie supérieure (2 carreaux) et surmontées chacune d'une imposte vitrée de 4 carreaux</i> - <i>Les plinthes en bois (chêne supposé à l'origine)</i> 	●			●	<p>Lambris muraux : ces derniers ont été déplacés, voire remplacés en plusieurs endroits afin de s'ajuster aux aménagements actuels et d'intégrer de nouvelles composantes techniques. Notons également que plusieurs lambris du RDC présentent un faux fini, ce qui suggère qu'ils sont d'origine. Les photographies anciennes révèlent également en divers endroits des teintes plus foncées et des nervures plus prononcées - information à valider lors d'investigation in situ.</p> <p>Plafonds : l'ajout de faux plafonds dans l'ensemble de l'édifice, à l'exception de la salle d'audience, a engendré l'encapsulage voire la destruction des finis de plafonds d'origine - information à valider lors d'investigation in situ.</p> <p>Planchers : Il est possible que le fini de plancher ait été modifié. Ajout de tuiles de moquette ou de vinyle, engendrant la disparition des finis de planchers d'origine à la grandeur de l'édifice - information à valider lors d'investigation in situ.</p>
<p>12 <i>La salle d'audience, située au 2e étage, ses dimensions et ses finis, dont :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Ses portes à doubles battant ainsi que son imposte, capitonnée (supposément d'origine), son embrasure en bois et ses mécanismes d'ouverture</i> - <i>Sa porte latérale, de plus petite facture, également capitonnée (supposément d'origine)</i> - <i>Les lambris muraux (chêne d'origine) et leur détail (plinthes et moulures)</i> - <i>Les panneaux muraux intégrés témoignant de l'emplacement du bureau du juge (chaire)</i> - <i>Le fini de plancher</i> - <i>Le plafonnier d'origine</i> - <i>Les embrasures en plâtre des fenêtres</i> - <i>Les corniches et éléments de plâtres d'origine</i> 	●		555	●	<p>Lambris muraux Il est probable que les lambris des murs est et ouest aient été déplacés et certains possiblement remplacés lors des interventions aux murs (épaississement). Les photographies anciennes révèlent également en divers endroits des teintes plus foncées et des nervures plus prononcées - information à valider lors d'investigation in situ.</p> <p>Ouvertures : les embrasures en plâtre ont été remplacées par des embrasures en bois, altérant la perception d'origine ainsi que le retour de moulure du lambris</p> <p>Chaire : disparition du podium.</p> <p>Plâtres : si ces derniers ont fait l'objet d'intervention, les détails d'origine (dimension, conception) ont été maintenus.</p>
<p>13 <i>Les tablettes en bois des fenêtres</i></p>	●			●	<p>Les tablettes en bois ont été remplacées. Leur détail a été simplifié.</p>



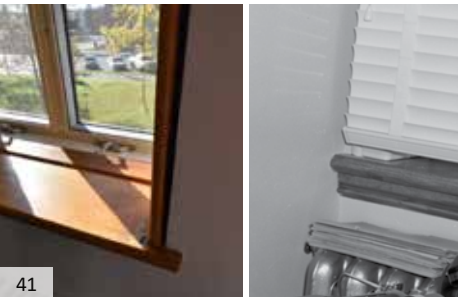
38



39



40



41



42



43



44



45

Légendes des illustrations :

38 à 40 - Éléments du décor intérieur dans les espaces de circulation centraux, dont les lambris muraux, les embrasures des portes, les plinthes, etc. Aperçu de la porte capitonnée (4). Source : EVOQ, 2021.

41 - Les tablettes de fenêtre actuelle et dans les années 1920. Source : SHA et EVOQ.

42 à 45 - La salle d'audience dans les années 1920 (42), dans les années 1980 (43) et en 2021 (44 et 45), avec ses lambris muraux, les panneaux de la chaire, ses portes capitonnées, son fini de plancher, ses corniches en plâtre et son plafonnier d'origine. Source : SHA et EVOQ.

Chapitre 4

l'ancien palais de justice d'Amos, dont le volume, la composition de la façade principale reprenant des préceptes du style Beaux-Arts et l'escalier central à double volée reliant le rez-de-chaussée à l'étage.

2.2 Contexte de construction en quelques dates clefs

- **1857** : l'Acte de judicature, préparé par George-Étienne Cartier (1814-1873), est sanctionné, divisant le Canada-Est en 21 districts judiciaires – l'Abitibi relève de celui de Pontiac puis de celui de Québec
- **1918** : au regard de l'éloignement de l'Abitibi, et des complexités que cela occasionne dans les suivis des dossiers, les citoyens de la région militent en faveur d'un palais de justice à Amos
- **1920** : référendum par le conseil de comté de l'Abitibi auprès des propriétaires fonciers de l'ensemble des municipalités du territoire. 80% se disent favorables au projet ainsi qu'au prélèvement d'une taxe spéciale pour sa construction
- **3 janvier 1920** : emprunt par le conseil de comté d'une somme pour la construction de l'édifice – 24 500\$ octroyé par le conseil de comté, 52 000\$ octroyé par la Ville d'Amos. Une taxe spéciale est prélevée pour couvrir l'entièreté de la dette. Les résultats positifs du référendum ont fortement motivé les promoteurs du projet. C'est grâce aux revendications, aux démarches et aux contacts politiques de **M. David Gourd, président du conseil de comté, et de M. Hector Authier**, deux grands pionniers, que le projet de Palais de justice et de bureau d'enregistrement a été concrétisé faisant ainsi d'Amos le chef-lieu judiciaire et administratif de l'Abitibi. **Monsieur Hector M. Authier**, [avocat](#), [journaliste](#), agent des terres et [politicien](#) : œuvrant à la colonisation et au développement du Nord-Ouest [québécois](#), il est considéré comme le Père de [l'Abitibi](#). Dans les années 20, il fonde le premier journal abitibien, soit *L'ABITIBI* qui deviendra *La Gazette du Nord* en 1922. M. Authier réclame dans son journal que l'Abitibi soit reconnue comme un district judiciaire. Le 20 mai 1920 : « il est évident, en effet, que le système actuel ne peut durer. Obliger un citoyen à dépenser deux ou trois cents dollars, et quelquefois sept ou huit cents, en frais de voyage, pour venir avec ses témoins faire valoir devant le tribunal une réclamation d'un montant souvent moins élevé, cela n'est pas raisonnable, cela n'est pas digne d'une région bien administrée. »
- **26 juillet 1921** : contrat octroyé à l'entrepreneur Morissett par le ministère des Travaux publics. Le site de localisation du palais de justice est fourni par la municipalité et choisi par un comité local intégrant le préfet de comté d'Abitibi, Dollard Trudel.
- **1er octobre 1922** :
 - Inauguration de l'édifice, construit selon les plans de l'architecte Georges Saint-Michel qui utilise les canons du style Beaux-Arts

comme pour le palais de justice de Saint-Jérôme qu'il réalise en parallèle

- Ouverture du district judiciaire de l'Abitibi.
- Premier protonotaire et registrateur (1922-1929) : Cyrille Alfred Lafrance.
- Premier shérif (1922-1939) : Joseph-Ulric Dumont

Intérêt patrimonial

L'ancien palais de justice d'Amos, sis au 101 de la 3^e Avenue Est, est cité au niveau municipal en tant qu'*immeuble patrimonial*. Par ce geste, la ville reconnaît son importance et recommande que soit « conservé [...] tout ce qui lui confère sa valeur patrimoniale, ses composantes architecturales et ses matériaux » lors d'une éventuelle rénovation⁶.

L'énoncé d'intérêt patrimonial d'un bien culturel constitue une référence indispensable à tout processus d'intervention en contexte patrimonial. Dégageant l'ensemble des valeurs du bien, incarnées elles-mêmes par des attributs physiques clairement identifiés – soit les éléments caractéristiques –, l'énoncé permet une compréhension élargie du bien en question, de son importance pour les générations antérieures, actuelles et à venir, mais aussi de l'évolution de son contexte et de son état de conservation.

L'énoncé d'intérêt patrimonial de l'édifice ainsi que la fiche d'inventaire de la ville d'Amos (2006) indiquent que l'ancien palais de justice est porteur de valeurs historiques et architecturales. À celles-ci, nous ajoutons une valeur urbanistique. Considérant l'histoire du site, ses divers usages et son importance régionale, il est également fort probable que l'ancien palais possède une valeur sociale, reflétant l'identité du secteur et son évolution. Celle-ci devrait cependant faire l'objet d'une étude plus approfondie ancrée dans un processus consultatif afin d'en assurer la présence de manière consensuelle.

Les valeurs patrimoniales de l'édifice sont interdépendantes. Certains éléments caractéristiques témoins d'une valeur peuvent ainsi être liés à une ou plusieurs autres. Le tableau ci-dessous énumère les éléments caractéristiques, incarnant les différentes valeurs patrimoniales de l'édifice, ainsi que leur état de conservation actuel (intégrité et authenticité). Pour ce faire, une période de référence doit être identifiée afin de définir le niveau d'altération des composantes physiques depuis la date ciblée. **Celle de l'ancien palais de justice d'Amos est 1922, soit l'année de son inauguration.**

6 Source : fiche no5 de l'inventaire d'Amos

NORMES GÉNÉRALES POUR LA CONSERVATION DES LIEUX PATRIMONIAUX AU CANADA	COMMENTAIRES
<p>01 Conserver la valeur patrimoniale du lieu. Ne pas enlever ni remplacer ni modifier substantiellement les éléments caractéristiques intacts ou réparables. Ne pas déplacer une partie du lieu patrimonial si son emplacement actuel constitue un élément caractéristique.</p>	<p>Cette norme concerne <u>l'AUTHENTICITÉ</u>.</p>
<p>02 Conserver les modifications apportées au lieu patrimonial qui, au fil du temps, sont devenues elles-mêmes des éléments caractéristiques.</p>	<p>Cette norme concerne <u>l'ÉVOLUTION</u>.</p>
<p>03 Conserver la valeur patrimoniale du lieu en adoptant une approche d'intervention minimale.</p>	<p>Cette norme concerne <u>l'APPROCHE MINIMALE</u>. Le principe d'intervention minimale se rapporte à l'ensemble des actions définies permettant de trouver le juste équilibre entre des exigences techniques, programmatiques et patrimoniales. Il préconise de :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Limiter les interventions projetées aux interventions jugées nécessaires ; · Cibler un ensemble d'actions cohérentes et subordonnées à la valeur patrimoniale du bien, afin d'en assurer la lecture ; · Élaborer ce processus selon une vision intégrée et à long terme.
<p>04 Reconnaître chaque lieu patrimonial comme un témoin matériel d'une époque, d'un endroit et d'une utilisation. Éviter de donner une fausse impression d'évolution historique en y ajoutant des éléments provenant d'autres lieux patrimoniaux ou d'autres biens, ou encore en combinant les caractéristiques d'un même lieu qui n'ont jamais coexisté.</p>	<p>Cette norme concerne <u>l'AUTHENTICITÉ</u>.</p>
<p>05 Affecter le lieu patrimonial à une utilisation qui n'impose aucun changement ou que des changements minimes à ses éléments caractéristiques.</p>	<p>Cette norme concerne <u>l'USAGE FUTUR</u>.</p>
<p>06 Protéger et, au besoin, stabiliser le lieu patrimonial jusqu'à ce qu'il soit possible d'entreprendre ultérieurement une intervention. Protéger et conserver les ressources archéologiques en place. Dans le cas où des ressources archéologiques pourraient être compromises, implanter des mesures d'atténuation afin de limiter les perturbations et la perte d'information.</p>	<p>Cette norme concerne la <u>MISE EN RÉSERVE</u> et <u>l'ARCHÉOLOGIE</u>.</p>
<p>07 Évaluer l'état actuel des éléments caractéristiques du lieu pour déterminer l'intervention pertinente qui s'impose. Intervenir toujours de la façon la plus douce possible. Respecter la valeur patrimoniale du lieu au moment d'une intervention.</p>	<p>Cette norme concerne la <u>PRUDENCE</u>.</p>

NORMES GÉNÉRALES POUR LA CONSERVATION DES LIEUX PATRIMONIAUX AU CANADA	COMMENTAIRES
<p>08 Assurer un entretien permanent des éléments caractéristiques du lieu. Réparer les éléments caractéristiques par le renforcement des matériaux à l'aide de méthodes de conservation reconnues. Remplacer par des matériaux identiques toutes les parties gravement détériorées ou manquantes des éléments caractéristiques, lorsqu'il en subsiste des prototypes.</p>	<p>Cette norme concerne <u>l'AUTHENTICITÉ</u> et <u>l'INTÉGRITÉ</u>.</p>
<p>09 Effectuer toutes les interventions nécessaires pour préserver les éléments caractéristiques du lieu afin qu'elles soient compatibles physiquement et visuellement avec le lieu patrimonial et qu'on puisse les distinguer quand on les examine de plus près. Documenter toute intervention pour consultation future.</p>	<p>Cette norme concerne principalement <u>l'AUTHENTICITÉ</u>, <u>l'INTÉGRITÉ</u> et la <u>DOCUMENTATION</u>.</p> <p>Documenter des interventions pour consultation future afin de faciliter la prise de décision ultérieure, la compréhension du projet, des interventions préconisées ainsi que la planification de campagnes d'entretiens futures.</p>
<p>10 Réparer plutôt que remplacer les éléments caractéristiques du lieu. Lorsque des éléments caractéristiques sont trop détériorés pour être réparés et qu'il existe des preuves physiques suffisantes, les remplacer par de nouveaux éléments dont la forme, les matériaux et les détails correspondent à ceux des éléments à remplacer. Lorsqu'il n'existe pas assez de preuves, rendre la forme, les matériaux et les détails des nouveaux éléments compatibles avec le caractère du lieu patrimonial.</p>	<p>Cette norme concerne <u>l'AUTHENTICITÉ</u> et <u>l'INTÉGRITÉ</u>.</p>
<p>11 Conserver la valeur patrimoniale et les éléments caractéristiques lorsqu'on construit des ajouts à un lieu patrimonial ou de nouvelles constructions contiguës. S'assurer que les nouveaux éléments sont compatibles physiquement et visuellement avec le lieu patrimonial, qu'ils en sont subordonnés et qu'ils s'en distinguent.</p>	<p>Cette norme concerne les <u>NOUVELLES INTERVENTIONS</u>.</p> <p>Par rapport à la compatibilité physique et visuelle d'ajouts et de modifications à un lieu patrimonial, le processus de réhabilitation des NLD préconise que toute intervention ne doive pas masquer ou altérer radicalement les éléments caractéristiques du bien et leur signification. Les NLD indiquent par ailleurs qu'un effort de conception répondant aux critères de compatibilité visuelle vise à distinguer les ajouts et la nouvelle construction de l'existant, en trouvant « le juste milieu entre une simple imitation de la forme existante et un contraste prononcé... » (p. 34). Un ajout doit également être subordonné au lieu patrimonial, un principe qui peut s'expliquer par l'idée que l'ajout ne devrait pas rayonner au détriment de la construction d'intérêt patrimonial, et devrait être d'importance secondaire. Lors de l'élaboration d'un ajout ou d'une nouvelle construction, la compatibilité, la distinction et la subordination doivent être équilibrées de façon à arriver à une proposition synthétisant les trois principes, tout en respectant le sens de chacun. Tout architecte habile en conservation patrimoniale développera sa propre compréhension plus précise de ces trois principes ainsi qu'une approche pour penser leur rapport.</p>
<p>12 Construire les ajouts ou les nouvelles constructions contiguës de telle sorte que leur éventuelle suppression n'altère en rien ni la forme ni l'intégrité fondamentales du lieu patrimonial.</p>	<p>Cette norme concerne la <u>RÉVERSIBILITÉ</u>.</p> <p>Cette norme souhaite anticiper tout ajustement et suppression éventuelle des interventions projetées ainsi que toute évolution contextuelle du bien en tenant compte que la conservation est un domaine itératif et que le traitement de conservation choisi est propre à une période et à un contexte donné.</p>

Stratégie de réhabilitation

4.1 Approche recommandée

Tout projet en contexte patrimonial est assujéti à des normes spécifiques, orientées selon quatre grands principes d'intervention clairement définis et illustrés dans NLD (cf. 4.2 *Principes d'intervention*). En établissant ces concepts philosophiques et méthodologiques, les NLD permettent de définir ensuite les objectifs de conservation appropriés à un lieu patrimonial et selon chacune de ses composantes distinctives (cf. 4.3 *Lignes directrices spécifiques au présent projet*).

Considérant l'intérêt patrimonial de l'ancien palais de justice d'Amos, toute intervention future doit être planifiée, conçue et réalisée afin de limiter son impact sur ses éléments caractéristiques extérieurs préalablement définis.

4.1.1 Traitement de conservation

Définir un traitement de conservation principal permet d'élaborer des orientations précises afin de sauvegarder les éléments caractéristiques du bien en question pour en préserver la valeur patrimoniale et en assurer la pérennité au gré des évolutions nécessaires. Les trois traitements de conservations tels que définis par les NLD, sont les suivants :

- **Préservation** : action ou processus visant à protéger, à entretenir ou à stabiliser des matériaux existants, la forme ou l'intégrité d'un lieu patrimonial ou d'une de ses composantes, tout en protégeant la valeur patrimoniale du lieu.
- **Réhabilitation** : action ou processus visant à permettre un usage continu ou contemporain compatible avec le lieu patrimonial ou avec l'une de ses composantes, tout en protégeant la valeur patrimoniale du lieu.
- **Restauration** : action ou processus visant à révéler, à faire retrouver ou à représenter fidèlement l'état d'un lieu patrimonial ou d'une de ses composantes, comme il était à une période particulière de son histoire, tout en protégeant la valeur patrimoniale du lieu.

Dans le contexte de l'ancien palais de justice d'Amos, il s'agira de favoriser une adaptation respectueuse de ses composantes significatives par l'implantation de nouveaux usages et par l'intégration d'ajouts contemporains compatibles, subordonnés et distincts. **Le traitement de conservation principal est donc une réhabilitation. Celle-ci s'accompagne d'actions de restauration et de préservation ponctuelles pour certaines composantes de l'édifice.** Notons à

Commentaires concept projet

Points contacts : la création d'un foyer central permet la mise en valeur du bâtiment patrimonial et de son aile ouest, tout comme les volumes intérieurs à double hauteur permettent d'offrir des points de vue dégagés sur les murs extérieurs de maçonnerie d'origine et leurs détails. Les points de contact favoriseront le dégagement de la corniche moulurée et minimiseront l'altération des composantes significatives du mur. La transformation d'une fenêtre en ouverture au 2e étage avec l'intégration d'une parcelle permet de limiter l'altération de l'enveloppe et de ses techniques constructives d'origine par de nouveaux percements.

Matérialité : les nouveaux matériaux choisis pour l'enveloppe de l'agrandissement (panneaux métalliques, mur rideau, etc.) s'assureront de trouver le juste équilibre entre un traitement à la fois compatible, subordonné et distinct à l'expression architecturale de l'édifice patrimonial, et ce tout particulièrement en façades principale et latérale.

titre d'exemple les traitements localisés suivant :

- **Extérieur** : préservation pour l'ensemble des éléments de maçonnerie et de ferblanterie ; restauration au niveau des parapets (couronnements et corniches) ; restauration de l'ensemble des ouvertures (fenêtres et portes de l'entrée principale)
- **Intérieur** : réhabilitation de l'ensemble des espaces ; restauration ponctuelle dans la salle d'audience (embrasure de fenêtres et périmètres adjacents notamment) ; restauration de l'escalier central

De façon générale, toute décision d'intervention aux éléments caractéristiques doit faire l'objet d'une documentation préalable et doit être déterminée en fonction de l'énoncé de valeur patrimonial et du traitement de conservation principal défini (réhabilitation).

3.1.2 Principes d'intervention

De manière générale, il est fortement recommandé de rechercher un juste équilibre entre principes de conservation et objectifs de durabilité, en considérant la durée de vie utile des matériaux et des assemblages existants avant leur remplacement et en privilégiant une intervention minimale qui valorise la conservation des techniques constructives et des savoir-faire d'origine.

Le projet de l'ancien palais de justice d'Amos implique des interventions de restauration, de préservation, de réhabilitation et de mise en valeur. Ainsi, en plus des normes générales préconisées pour tous projets en contexte patrimonial (normes 1 à 9 des NLD), plusieurs normes s'appliquent spécifiquement à une réhabilitation comme celle proposée (normes 10 à 12 des NLD), mettant globalement de l'avant quatre grands principes suivants.

Documentation

Documenter un bien patrimonial est un processus continu et itératif. Il implique:

- une documentation préalable à toute prise de décision, soutenue par des analyses, des recherches, des études techniques et des investigations rigoureuses ;
- une documentation des interventions réalisées postérieurement afin de faciliter la prise de décision ultérieure, la compréhension du projet et des interventions préconisées ainsi que la planification de campagnes d'entretiens futures.

Principe d'intervention minimale

Le principe de réversibilité réfère à la norme 3 des NLD. Ce principe préconise de limiter les interventions projetées aux interventions jugées nécessaires à la

Commentaires concept projet

Fenêtres et porte d'entrée principale:

nouvelles fenêtres proposant la réintégration de l'apparence des fenêtres d'origine.

Porte d'entrée principale :

bien que celle-ci ne soit plus l'accès principal à l'édifice, elle demeure fonctionnelle.

Nouvelle porte d'entrée proposant la réintégration de l'apparence des portes d'origine.

Éléments intérieurs :

la réhabilitation de l'édifice patrimonial préserve la symétrie axiale des aménagements intérieurs d'origine..

réalisation des objectifs de conservation préalablement définis. Une intervention minimale n'est pas synonyme d'intervention restreinte/minimum, mais cible plutôt un ensemble d'actions cohérentes et constamment subordonnées à la valeur patrimoniale du bien en question, afin d'en assurer la lisibilité et éventuellement d'en améliorer la mise en valeur. Basé sur une documentation et des analyses approfondies, ce processus doit être élaboré selon une vision intégrée et sur le long terme.

Principe de réversibilité

Le principe d'intervention minimale réfère à la norme 12 des NLD. Considérant que la conservation est un processus itératif et que le traitement de conservation choisi est propre à une période et à un contexte donné, le principe de réversibilité préconise que toute intervention réalisée puisse être retirée à une date ultérieure sans altérer la valeur patrimoniale du bien.

Principe de compatibilité

Le principe de compatibilité réfère aux normes 5, 9 et 11 des NLD. Le principe de compatibilité préconise que les interventions ou les ajouts ne doivent pas masquer ou altérer les éléments caractéristiques du bien et leur signification. Pour se faire, toute intervention doit être compatible physiquement et visuellement avec le bien, tout en s'en distinguant dans le respect de sa valeur patrimoniale. Elle doit également privilégier des campagnes d'entretien similaires à celles du bien patrimonial, la concordance des cycles de vie des matériaux et assemblages favorisant l'utilisation soutenue et l'entretien adéquat du lieu.

4.2 Enjeux et opportunités ciblés

LA RÉHABILITATION DE L'ANCIEN PALAIS DE JUSTICE D'AMOS SOULÈVE DIFFÉRENTS ENJEUX AU REGARD DE SON INTÉRÊT PATRIMONIAL AINSI QUE DE L'AMPLEUR ET DES EXIGENCES DU NOUVEAU PROGRAMME QUI Y SERA IMPLANTÉ DANS LE CADRE DE SA TRANSFORMATION EN ESPACE BLEU.

LES ENJEUX PRINCIPAUX IDENTIFIÉS SONT NOTAMMENT DE DEUX ORDRES :

1. Enjeux contextuels

- Le peu de documentation disponible, ne permettant pas de retracer l'ensemble des éléments caractéristiques d'origine dont certains ont disparus ou ont été altérés lors de campagnes de rénovation antérieures ;
- La nature du nouveau programme nécessitant la transformation

majeure de l'édifice patrimonial (afin que celui-ci puisse recevoir les fonctions d'exposition, les espaces administratifs et divers espaces de soutien) et son agrandissement (pour accueillir une salle d'exposition temporaire, une salle multifonctionnelle et un café).

2. Enjeux d'intervention

- L'intégration d'une nouvelle aile à l'édifice patrimonial néoclassique, bénéficiant jusque-là de dégagements latéraux mettant en valeur trois de ses façades ;
- Le traitement des interventions intérieures dans les espaces existants possédant des caractéristiques patrimoniales, dont l'ancienne salle d'audience (réparation, rénovation, mise aux normes, intégration CVAC, etc.);
- Le traitement des points de contact entre l'édifice patrimonial et l'ajout contemporain ;
- La conception d'un nouvel accès principal ;
- La conception de nouveaux aménagements paysagers.

4.3 Principes de conservation

Les principes généraux de conservation suivants ont été esquissés sur la base des NLD et des informations résumées précédemment. De façon générale, toute décision de restauration, d'altération ou de suppression d'éléments caractéristiques doit faire l'objet d'une documentation préalable et doit être déterminée en fonction de l'énoncé de valeur patrimoniale et de l'état de conservation de l'édifice.

Dans le tableau suivant, les normes des NLD sont présentées dans les colonnes de la **GRILLE SYNTHÈSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL ET DES ORIENTATIONS DE CONSERVATION**

A. Éléments caractéristiques			B. Valeurs			C. Évaluation (date de référence : 1922)			D. Actions à entreprendre			
		Précision (localisation)	Arch	Hist.	Pays.	État phys.	État d'auth.	Précisions	Traitement	Précisions	Portée des travaux et actions de conservation	Lignes directrices
1. Forme extérieure												
1.1 Orientation (implantation incluant le terrain)	En retrait par rapport à la voie publique, sur un vaste terrain dans la ville d'Amos		●	●	●	5	3	Les arbres matures aux pourtours de l'édifice ont disparu, remplacés par de jeunes arbres lors d'une récente campagne de reverdissement. La densification de la trame urbaine au fil des années a modifié la perception de l'édifice ainsi que les vues sur ce dernier, bien qu'il demeure central. Une aire de stationnement a également été aménagée à l'arrière de l'édifice. L'aménagement paysager, les dégagements et l'axialité en façade principale ont cependant été préservés.	Préservation			<ol style="list-style-type: none"> 1. Concevoir des interventions subordonnées à l'édifice patrimonial ; 2. Maintenir le caractère monumental de l'édifice patrimonial et sa qualité formelle ; 3. Préserver la perception de l'édifice patrimonial comme point de repère dans le paysage urbain ; 4. Assurer la continuité de zones de dégagement aménagées et végétalisées marquant l'implantation de l'édifice en retrait de la rue et préservant les vues sur ce dernier ; 5. Assurer la pérennité de l'enveloppe et des composantes architecturales identitaires, incluant l'escalier extérieur (se référer aux lignes directrices aux points 3 et 4). <p>Points supp. spécifiques à la conception d'ajouts et de nouveaux aménagements paysagers :</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Tenir compte de l'ensemble des caractéristiques du lieu patrimonial, et plus largement de son contexte, en les intégrant de façon stratégique ; 7. Utiliser les qualités architecturales de l'édifice pour définir l'implantation des ajouts et agrandissements et assurer leur bonne intégration ; 8. Assurer une cohérence dans l'implantation (retrait, alignement, etc.), le traitement formel (hauteur, volumes, etc.) et la matérialité ; 9. Localiser et concevoir de façon soignée les points de contact entre les ajouts / agrandissements et l'édifice patrimonial - éviter de dissimuler ou d'endommager les éléments caractéristiques significatifs ; 10. Maintenir des espaces dégagés afin d'assurer la visibilité de l'édifice patrimonial.
1.2 Plan au sol	Plan en « T »	Formé de deux ailes rectangulaires	●	⊙	⊙	5	5		Préservation	<p>Agrandissement / ajout : un agrandissement contigu à l'édifice patrimonial est prévu côté ouest afin d'accueillir le nouveau programme. Ajout d'un escalier de secours côté est.</p> <p>Entrée principale : considérant qu'il serait difficile de faire de l'accès principal actuel une entrée véritablement universelle sans altérer son caractère, ce dernier sera relocalisé dans le nouvel agrandissement.</p>		
1.3 Volume	Élévation de deux étages		●	⊙	⊙	5	5		Préservation			
	Éléments en saillie (avant-corps latéraux et portique, escalier extérieur)		●	⊙	⊙	5	5		Préservation			
	Couronnement	(parapet)				5	3		Restauration			
	Couronnement à gradins	(portique)	●	⊙	⊙	5	3		Restauration			
1.4 Composition	Horizontale et tripartite	soubassement, étages nobles, couronnement de l'aile avant (façade principale)	●	⊙	⊙	5	5		Préservation			
2. Toit												
2.1 Forme	Toit à deux versants à faible pente		●	⊙	⊙	5	5		Préservation	Membrane à refaire		<ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer un entretien continu des toitures ; 2. Assurer la préservation de la forme d'origine des toitures ; 3. Assurer la compatibilité et la subordination à l'existant de tous nouveaux matériaux, détails de conception et méthodes d'assemblage.
2.2 Revêtements	N/A	Non retenus comme des éléments caractéristiques										
2.3 Composantes décoratives et fonctionnelles	N/A	Non retenus comme des éléments caractéristiques										

GRILLE SYNTHÈSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL ET DES ORIENTATIONS DE CONSERVATION

A. Éléments caractéristiques			B. Valeurs			C. Évaluation (date de référence : 1922)			D. Actions à entreprendre			
		Précision (localisation)	Arch	Hist.	Pays.	État phys.	État d'auth.	Précisions	Traitement	Précisions	Portée des travaux et actions de conservation	Lignes directrices
3.1 Revêtements	Brique		●	●	◎	5	3	Une section du parement de brique en façade arrière a été entièrement remplacée, intégrant de nouvelles couleurs et calepinage. Des chantepleurs ont également été introduites, suggérant la présence d'un mur à cavité (espace d'air, cavité ventilée derrière la brique de parement) devant la structure de maçonnerie portante composée de 3 rangs de briques.	Préservation		Restauration ponctuelle, nettoyage et rejointement lorsque requis	<p>1. Prioriser une intervention minimale lorsque possible afin de conserver les méthodes d'assemblage et les matériaux d'origine ;</p> <p>2. Élaborer des interventions appropriées pour chaque matériau afin d'être compatibles visuellement et physiquement avec la maçonnerie et les assemblages existants.</p> <p>Points supp. spécifiques à la conception de l'agrandissement contigu au mur extérieur ouest :</p> <p>3. Assurer la compatibilité de l'intervention avec les éléments caractéristiques des murs extérieurs ;</p> <p>4. Assurer la pérennité des murs extérieurs en favorisant l'intégration sensible des agrandissements à la composition formelle de l'édifice patrimonial tout en maintenant la lisibilité et la perception des composantes principales des façades.</p> <p>5. Porter une attention particulière aux zones de points de contact ainsi qu'à la conception de nouvelles ouvertures (passerelle) pratiquées afin de relier le bâtiment patrimonial et les agrandissements - privilégier des interventions localisées et faiblement invasives.</p>
	Pierre à bossage	(soubassement)	●	◎	◎	5	5		Préservation			
	Pierre de taille	(ornements)	●	◎	◎	5	5		Préservation			
	Acier peint	(corniche)	●	◎	◎	5	5		Préservation			
3.2 Composantes décoratives et fonctionnelles	Chaînes d'angle		●	◎	◎	5	5		Préservation			
	Linteaux		●	◎	◎	5	5		Préservation			
	Appuis de fenêtres		●	◎	◎	5	5		Préservation			
	Corniche	moulurée	●	◎	◎	5	5		Restauration		Réparation ponctuelle, peinture à grandeur. Réaliser une expertise complémentaire (démontage partiel afin de valider l'état des supports de la corniche)	
	Couronnement	(parapet)	●	◎	◎	5	2	Le couronnement métallique du parapet a été remplacé. Sa projection a été accentuée. En effet, comme le démontrent les photographies historiques des années 1920, celle-ci est beaucoup plus prononcée.	Restauration		Réaliser une expertise complémentaire afin de valider l'accumulation de glace et de neige en certains endroits (jonction de l'aile principale et des ailes latérales)	
Couronnement à gradins	(portique)	●	◎	◎	5	2	Le revêtement de maçonnerie du couronnement a été modifié, changeant le calepinage d'origine et le jeu de retrait (idem pour le couronnement des ailes latérales). Le solin du couronnement à gradins a également été remplacé, intégrant des ajouts aux zones verticales en façade principale et altérant le détail de conception d'origine et la lisibilité de cet élément en façade.	Restauration				

GRILLE SYNTHÈSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL ET DES ORIENTATIONS DE CONSERVATION

A. Éléments caractéristiques			B. Valeurs			C. Évaluation (date de référence : 1922)			D. Actions à entreprendre			
		Précision (localisation)	Arch	Hist.	Pays.	État phys.	État d'auth.	Précisions	Traitement	Précisions	Portée des travaux et actions de conservation	Lignes directrices

4. Portes et fenêtres

4.1 Portes	Portes vitrées en bois	à doubles battants (entrée principale)				5	1	Les portes extérieures en bois à double battant avec imposte ont disparu, remplacées par de nouvelles unités en aluminium présentant des dimensions et proportions différentes.	Restauration		Réintégration des composantes d'origine disparues	<p>1. Concevoir le remplacement des ouvertures (configuration, subdivision, matérialité) de façon à se rapprocher le plus fidèlement possible de l'aspect des fenêtres et portes d'origine tel que documenté dans les photographies d'archive tout en répondant aux objectifs techniques et fonctionnels du projet ;</p> <p>2. Ne pas endommager les éléments caractéristiques adjacents à court et long terme.</p>
	4.2 Portes - composantes décoratives et fonctionnelles	Imposte fixe formée en bois	à deux carreaux (porte double de l'entrée principale)						Restauration		Réintégration des composantes d'origine disparues	
4.3 Fenêtres	Disposition : régulière		⊙	⊙	⊙	5	2	Toutes les fenêtres en bois ont été remplacées par de nouvelles unités. Si les divisions reprennent celles d'origine, leur détail et leur modulation ont été toutefois largement simplifiés, perdant la finesse et la hiérarchie des petits bois. Notons également que deux ouvertures dans le sous-bassement en façade arrière ont été condamnées et déplacées.	Restauration	Pour toutes les fenestrations	Réintégration des composantes d'origine disparues (matérialité, division, détails)	
	Format : rectangulaire	à grands carreaux	⊙	⊙	⊙							
4.4 Fenêtres - composantes décoratives et fonctionnelles												

5. Entrées, porches, balcons

5.1 Saillies	Portique central		⊙	⊙	⊙	5	5		Préservation			Se référer au point 4.
	Avant-corps		⊙	⊙	⊙	5	5		Préservation			
	Escalier extérieur		⊙	⊙	⊙	5	5		Réhabilitation		Démontage et remontage complet, introduction d'une composition étanche et amélioration du drainage	
5.2 Composantes décoratives et fonctionnelles	Fronton	de forme triangulaire et reposant sur quatre piliers	⊙	⊙	⊙	5	5		Préservation			

GRILLE SYNTHÈSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL ET DES ORIENTATIONS DE CONSERVATION

A. Éléments caractéristiques			B. Valeurs			C. Évaluation (date de référence : 1922)			D. Actions à entreprendre			
		Précision (localisation)	Arch	Hist.	Pays.	État phys.	État d'auth.	Précisions	Traitement	Précisions	Portée des travaux et actions de conservation	Lignes directrices
6. Intérieur												
Organisation de l'espace	Symétrie axiale	offrant une hiérarchie des fonctions lisible en plan et en façade principale (tous les étages)	●	⊙	⊙	5	5	Aucune division supplémentaire majeure ne semble avoir été apportée. Notons qu'il est fort possible que des cloisons aient été ajoutées ou démolies ponctuellement. Les ouvertures donnant sur les ailes latérales depuis les halls centraux ont également été agrandies (mise aux normes) ou déplacées. Les deux cubicules situés de part et d'autre de l'entrée au RDC auraient fort probablement été ajoutés entre 1922 et 1977. Les plans d'avant 1977 mentionnent leur présence en tant que sanitaires – information à valider lors d'investigation in situ.	Préservation			<ol style="list-style-type: none"> 1. Préserver l'axialité et rendre perceptible les proportions, détails et finis d'origine ; 2. Assurer la compatibilité de tout ajout, nouveau traitement et intervention à proximité des zones comportant des éléments caractéristiques ; 3. Concevoir l'ajout de nouvelles circulations (escalier, ascenseur) pour satisfaire aux normes d'accessibilité ou d'aménagements pour satisfaire les exigences programmatiques (sanitaires, vestiaires, etc) dans des endroits stratégiques ; 4. Mettre à profit les qualités des aménagements d'origine afin de limiter les modifications d'envergure pouvant nuire à la lecture de l'aménagement intérieur de l'édifice et aux relations spatiales.
	Spécificités spatiales	Dimension - volumétrie	(Vestibule et hall d'entrée (RDC), grand escalier (RDC et 2e), salle d'audience (2e))	●	⊙	⊙	5	5		Restauration	Abaissement des plafonds ponctuels à étudier (intégration mécanique). Intégration d'un espace tampon dynamique dans les espaces d'expo. afin de créer et maintenir des conditions muséales appropriées.	
Emplacement dans l'axe central		(Vestibule et hall d'entrée (RDC), grand escalier (RDC et 2e), salle d'audience (2e))	●	⊙	⊙	5	5		Préservation			
Couvre-planchers	Fini de plancher originellement en bois franc (supposé)	Bois franc : Vestibule et hall d'entrée (RDC), salle d'audience (2e), corridor et salles latérales (RDC et 2e))	●	⊙	⊙	5	1	Il est possible que le fini de plancher ait été modifié. Ajout de tuiles de moquette ou de vinyle, engendrant la disparition des finis de planchers d'origine à la grandeur de l'édifice - information à valider lors d'investigation in situ.	Restauration		Protection durant travaux	<ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer la conservation et la mise en valeur des composants intérieurs significatives (détails, finis, etc.) et leur maintien à leur emplacement initial ; 2. Proposer la réintégration des composantes intérieures significatives disparues ; 3. Concevoir et sélectionner les nouveaux finis, mobiliers intégrés et équipements divers (ventilation, chauffage, extincteurs, éclairage, signalisation, etc.) afin qu'ils s'intègrent au caractère du lieu.
Revêtements de mur	Lambris muraux	Faux finis (Espace central à tous les étages incluant l'escalier)	●	⊙	⊙	5	3	Ces derniers ont été déplacés, voire remplacés en plusieurs endroits afin de s'ajuster aux aménagements actuels et d'intégrer de nouvelles composantes techniques. Notons également que plusieurs lambris du RDC présentent un faux fini, ce qui suggère qu'ils sont d'origine. Les photographies anciennes révèlent également en divers endroits des teintes plus foncées et des nervures plus prononcées - information à valider lors d'investigation in situ.	Restauration	Réparations et remplacement ponctuel des pièces de bois et du faux-fini à prévoir.	Démontage et remontage durant travaux, lorsque nécessaire (zones adjacentes aux murs d'enveloppe) Réaliser une expertise complémentaire sur les faux finis	<p>Points supp. spécifiques aux composantes en bois et plâtre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 4. Réaliser une étude supplémentaire sur les faux-finis de bois afin d'assurer la pertinence de toute intervention ; 5. En cas de démontage des éléments ciblés, assurer leur documentation, leur entreposage et leur réinstallation à leur emplacement initial selon les exigences concernées et les protocoles élaborés à cet effet.

GRILLE SYNTHÈSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL ET DES ORIENTATIONS DE CONSERVATION

A. Éléments caractéristiques			B. Valeurs			C. Évaluation (date de référence : 1922)			D. Actions à entreprendre			
		Précision (localisation)	Arch	Hist.	Pays.	État phys.	État d'auth.	Précisions	Traitement	Précisions	Portée des travaux et actions de conservation	Lignes directrices
Revêtements de mur (suite)	Lambris muraux et leur détail (plinthes et moulures)	Faux finis (Salle d'audience (2e))	●	◎	◎	5	3	Il est probable que les lambris des murs est et ouest aient été déplacés et certains possiblement remplacés lors des interventions aux murs (épaississement). Les photographies anciennes révèlent également en divers endroits des teintes plus foncées et des nervures plus prononcées - information à valider lors d'investigation in situ.	Restauration	Réparations et remplacement ponctuel des pièces de bois et du faux-fini à prévoir.	Démontage et remontage durant travaux, lorsque nécessaire (zones adjacentes aux murs d'enveloppe) Réaliser une expertise complémentaire sur les faux finis	Idem que précédemment 1. Assurer la conservation et la mise en valeur des composants intérieurs significatives (détails, finis, etc.) et leur maintien à leur emplacement initial ; 2. Proposer la réintégration des composantes intérieures significatives disparues ; 3. Concevoir et sélectionner les nouveaux finis, mobiliers intégrés et équipements divers (ventilation, chauffage, extincteurs, éclairage, signalisation, etc.) afin qu'ils s'intègrent au caractère du lieu. Points supp. spécifiques aux composantes en bois et plâtre : 4. Réaliser une étude supplémentaire sur les faux-finis de bois afin d'assurer la pertinence de toute intervention ; 5. En cas de démontage des éléments ciblés, assurer leur documentation, leur entreposage et leur réinstallation à leur emplacement initial selon les exigences concernées et les protocoles élaborés à cet effet.
	Revêtements de plafond						1	L'ajout de faux plafonds dans l'ensemble de l'édifice, à l'exception de la salle d'audience, a engendré l'encapsulation voire la destruction des finis de plafonds d'origine - information à valider lors d'investigation in situ.	Réhabilitation	Implantation de la mécanique à étudier (possible abaissement des plafonds) et intégration d'un espace tampon dynamique dans les espaces d'exposition afin de créer et maintenir des conditions muséales appropriées.		
Mobilier intégré	Chaire	Les panneaux muraux intégrés (bois, faux fini à valider) témoignant de l'emplacement du bureau du juge (Salle d'audience (2e))	●	◎	◎	5	3	Disparition du podium	Préservation	Réparations et remplacement ponctuel des pièces de bois et du faux-fini à prévoir.	Réaliser une expertise complémentaire sur les faux finis	
Escaliers	Dimension - volumétrie	Volée inférieure avec trois marches aux extrémités courbes	●	◎	◎	5	5		Préservation			
	Emplacement dans l'axe central		●	◎	◎	5	5		Préservation			
	Détails de conceptions	Limons, poteaux, marches (bois teint et vernis), contremarches (faux finis), mains courantes, garde-corps (bois teint et vernis), lambris mural (faux finis)	●	◎	◎	5	4				Réhabilitation et restauration ponctuelle si des interventions de mise aux normes sont requises	
	Finis	Bois	●	◎	◎	5	3	Notons qu'il est probable que les marches accueilleraient un tapis dès l'inauguration de l'édifice. Des tuiles de vinyle ont été ajoutées sur les marches de l'escalier allant au sous-sol. Certaines sections de bois (limons et lambris) semblent avoir été remplacées, les photographies historiques indiquant une teinte plus foncée - information à valider lors d'investigation in situ. Valider également le détail des mains courantes ainsi que des finitions des retours de mur.		Réparations et remplacement ponctuel des pièces de bois et du faux-fini à prévoir.	Réaliser une expertise complémentaire sur les faux finis et l'authenticité des composantes	

GRILLE SYNTHÈSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL ET DES ORIENTATIONS DE CONSERVATION

A. Éléments caractéristiques			B. Valeurs			C. Évaluation (date de référence : 1922)			D. Actions à entreprendre			
		Précision (localisation)	Arch	Hist.	Pays.	État phys.	État d'auth.	Précisions	Traitement	Précisions	Portée des travaux et actions de conservation	Lignes directrices
Portes	Portes vitrées en bois	à doubles battants (Vestibule et hall d'entrée (RDC))	●	◎	◎	5	5	Il est possible que les portes intérieures et leur embrasure aient été modifiées - information à valider lors d'investigation in situ.	Préservation			<p>Idem que précédemment</p> <p>1. Assurer la conservation et la mise en valeur des composants intérieurs significatives (détails, finis, etc.) et leur maintien à leur emplacement initial ;</p> <p>2. Proposer la réintégration des composantes intérieures significatives disparues ;</p> <p>3. Concevoir et sélectionner les nouveaux finis, mobiliers intégrés et équipements divers (ventilation, chauffage, extincteurs, éclairage, signalisation, etc.) afin qu'ils s'intègrent au caractère du lieu.</p> <p>Points supp. spécifiques aux composantes en bois et plâtre :</p> <p>4. Réaliser une étude supplémentaire sur les faux-finis de bois afin d'assurer la pertinence de toute intervention ;</p> <p>5. En cas de démontage des éléments ciblés, assurer leur documentation, leur entreposage et leur réinstallation à leur emplacement initial selon les exigences concernées et les protocoles élaborés à cet effet.</p>
	Portes principales capitonnées (supposément d'origine)	à doubles battants (Salle d'audience (2e))	●	◎	◎	5	5		Préservation			
	Porte latérale capitonnée (supposément d'origine)	de plus petite facture (Salle d'audience (2e))	●	◎	◎	5	5		Préservation			
	Portes en bois	À tous les étages				5	5	Certaines portes intérieures et leur embrasure ont été modifiées et déplacées - information à valider lors d'investigation in situ.	Préservation			
Composantes décoratives et fonctionnelles	Plinthes en bois	Pin avec faux-fini supposé à l'origine À tous les étages	●	◎	◎	5	5		Préservation		Restauration ponctuelle du faux fini lorsque celui-ci a été altéré	
	Imposte vitrée	Fixe formée de deux carreaux Portes du vestibule d'entrée (RDC)	●	◎	◎	5	5		Préservation			
	Imposte vitrée	Fixe formée de 6 carreaux Portes du rez-de-chaussée (RDC)	●	◎	◎	5	5		Préservation			
	Imposte capitonnée	(Salle d'audience (2e))	●	◎	◎	5	5		Préservation			
	Tablettes en bois	Toutes les fenêtres	●	◎	◎	5	2	Les tablettes en bois ont été remplacées. Leur détail a été simplifié.	Restauration		Réintégration des composantes d'origine disparues	
	Embrasures des fenêtres	(Salle d'audience (2e))	●	◎	◎	5	3	Les embrasures en plâtre ont été remplacées par des embrasures en bois, altérant la perception d'origine ainsi que le retour de moulure du lambris.	Restauration		Réintégration des composantes d'origine disparues	
	Baguettes arrondies en bois	Faux fini, dans les angles à la jonction des embrasures de portes intérieures, fenêtres et des murs (peints en blancs dans la salle d'audience) - supposition Toutes les fenêtres et portes intérieurs				5	1		Restauration	Réparations et remplacement ponctuel des pièces de bois et du faux-fini à prévoir.	Démolition des cadres actuels Réintégration des composantes d'origine disparues	

GRILLE SYNTHÈSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL ET DES ORIENTATIONS DE CONSERVATION

A. Éléments caractéristiques			B. Valeurs			C. Évaluation (date de référence : 1922)			D. Actions à entreprendre			
		Précision (localisation)	Arch	Hist.	Pays.	État phys.	État d'auth.	Précisions	Traitement	Précisions	Portée des travaux et actions de conservation	Lignes directrices
Composantes décoratives et fonctionnelles	Embrasure en bois, quincaillerie et mécanismes d'ouverture	Faux fini pour les embrasures (portes principales de la salle d'audience (2e) et vestibule d'entrée (RDC)). Quincaillerie d'origine présente sur de nombreuses portes intérieures	●	◎	◎	5	5		Préservation	Réparations et remplacement ponctuel des pièces de bois et du faux-fini à prévoir.	Restauration voir réintégration ponctuelle	Idem que précédemment 1. Assurer la conservation et la mise en valeur des composants intérieurs significatives (détails, finis, etc.) et leur maintien à leur emplacement initial ; 2. Proposer la réintégration des composantes intérieures significatives disparues ; 3. Concevoir et sélectionner les nouveaux finis, mobilier intégrés et équipements divers (ventilation, chauffage, extincteurs, éclairage, signalisation, etc.) afin qu'ils s'intègrent au caractère du lieu. Points supp. spécifiques aux composantes en bois et plâtre : 4. Réaliser une étude supplémentaire sur les faux-finis de bois afin d'assurer la pertinence de toute intervention ; 5. En cas de démontage des éléments ciblés, assurer leur documentation, leur entreposage et leur réinstallation à leur emplacement initial selon les exigences concernées et les protocoles élaborés à cet effet.
	Corniches et éléments de plâtres d'origine	(Salle d'audience (2e))	●	◎	◎	5	4	Si ces derniers ont fait l'objet d'intervention, les détails d'origine (dimension, conception) ont été maintenus.	Préservation			
	Embrasure en bois des portes et des fenêtres	À tous les étages	●	◎	◎	5	5		Préservation		Restauration voir réintégration ponctuelle	
Systemes mécaniques et électriques	Plafonnier d'origine	(Salle d'audience (2e))	●	◎	◎	5	5		Préservation		Démontage pour entreposage si requis durant les travaux pour assurer sa protection. Réinstallation à son emplacement initial	1. Profiter d'intervention nécessaire (mise aux normes) pour effectuer le remplacement des composantes électriques en vue de l'amélioration de la consommation d'énergie.

7. Systèmes porteurs

	N/A	Ne sont pas retenus comme des éléments caractéristiques										
--	-----	---------------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

8. Terrain

cf. 1.1												
---------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Bibliographie

gauche. La colonne de droite propose, lorsque jugés pertinents, des commentaires sur les normes.

4.4 Lignes directrices spécifiques

Les lignes directrices proposent des orientations devant guider la planification des interventions spécifiques sur le bâtiment existant. Sans être exhaustifs, voici les lignes directrices liées aux catégories jugées pertinentes pour le présent projet.

COMPOSANTES DU BÂTIMENT

Forme extérieure (LD – 4.3.1)

La valeur patrimoniale de l'ancien palais de justice d'Amos est intrinsèquement liée à sa localisation, son implantation, sa volumétrie et à sa composition formelle. Ainsi, la protection de sa forme extérieure est une priorité, et ce particulièrement dans la perspective d'agrandissements / ajouts contigus. Ces interventions doivent donc être subordonnées à l'édifice patrimonial, l'objectif étant de maintenir la lisibilité de sa forme initiale et de ses composantes extérieures principales.

Toute intervention devra par conséquent :

- Maintenir le caractère monumental de l'édifice patrimonial et sa qualité formelle ;
- Préserver la perception de l'édifice patrimonial comme point de repère dans le paysage urbain ;
- Assurer la continuité d'espaces de dégagement aménagés et végétalisés marquant l'implantation de l'édifice en retrait de la rue et préservant les vues sur ce dernier ;
- Assurer la pérennité de l'enveloppe et des composantes architecturales identitaires, incluant l'escalier extérieur (se référer aux lignes directrices aux points 3 et 4) ;
- Utiliser les qualités architecturales de l'édifice actuel pour définir l'implantation de l'agrandissement et assurer leur intégration.

Plus spécifiquement, la conception d'ajouts et de nouveaux aménagements paysagers devra :

- Tenir compte de l'ensemble des caractéristiques du lieu patrimonial, et plus largement de son contexte, en les intégrant de façon stratégique ;
- Assurer une cohérence dans l'implantation (retrait, alignement, etc.), le traitement formel (hauteur, volumes, etc.) et la matérialité (palette de coloration et de textures) ;
- Localiser et concevoir de façon soignée les points de contact entre l'ajout et le bâtiment patrimonial, pour éviter de dissimuler ou d'endommager les éléments caractéristiques significatifs ;
- Maintenir des espaces dégagés afin d'assurer la visibilité de l'édifice patrimonial.

Aménagement intérieur (LD – 4.3.2)

Tous nouveaux aménagements devraient être conçus de manière à préserver l'axialité et rendre perceptible les proportions, détails et finis d'origine.

Tout ajout, nouveau traitement et intervention à proximité des zones comportant des éléments caractéristiques devrait être compatible, subordonné et distinct de ces derniers afin d'assurer une lecture des composantes patrimoniales et de révéler l'aménagement d'origine. L'ajout de nouvelles circulations (escalier, ascenseur) pour satisfaire aux normes d'accessibilité ou d'aménagements pour satisfaire les exigences programmatiques (sanitaires, vestiaires, etc) devrait être situé aux endroits stratégiques et mettre à profit les qualités des aménagements d'origine afin de limiter les modifications d'envergure pouvant nuire à la lecture de l'aménagement intérieur de l'édifice et aux relations spatiales.

Toits (LD – 4.3.3)

La configuration du toit est une composante essentielle de la forme extérieure du bâtiment. Toutefois les matériaux et l'assemblage en tant que tel ne sont pas considérés comme des éléments caractéristiques à protéger.

Sa conservation et son entretien continu sont essentiels, puisqu'il permet d'assurer la protection du reste de l'édifice contre les intempéries et donc sa pérennité. En cas d'intervention, assurer la préservation de la forme d'origine. Tous nouveaux matériaux, détails de conception et méthodes d'assemblage devront être étudiés et documentés afin d'être compatibles et subordonnés à l'existant.

Murs extérieurs (LD - 4.3.4)

Éléments caractéristiques essentiels, les murs extérieurs de l'ancien palais de justice d'Amos contribuent largement aux valeurs architecturale (composition formelle, matériaux, assemblage, modénature et finition), historique et paysagère du lieu. Leur niveau d'intégrité étant élevé et ces derniers étant en bon état, les interventions potentielles devraient prioriser la préservation des murs et de leurs éléments ornementaux. Afin de conserver les méthodes d'assemblage et les